

DE LA TOUR DES MAURAND AU COLLÈGE DE PÉRIGORD

par Patrice CABAU et Anne-Laure NAPOLÉONE *

L'histoire du Collège de Périgord à Toulouse est bien connue. En dehors de la consciencieuse étude de L. Saint-Charles, nous disposons grâce à Philippe Wolff de huit travaux universitaires menés sur le sujet dans les années 1950-1960; ceux-ci ont beaucoup apporté à la connaissance de l'édifice et de son fonctionnement à la fin du Moyen Âge (1). C'est dans ce cadre que Maurice Meusnier a étudié la fondation et la construction du collège; il s'est appuyé sur de nombreux documents, en particulier sur les comptes de travaux tenus par Pierre du Four, qui retracent les étapes du chantier de 1365 à 1371 (2). En 2002, les vestiges du bâtiment, qui n'avaient jamais été étudiés pour eux-mêmes, ont été compris dans les travaux réalisés en vue de l'installation de l'École supérieure d'Audio-Visuel (ESAV). Quelques murs débarrassés de leurs enduits furent alors observés, puis relevés; les nouvelles informations archéologiques fournirent l'occasion de reprendre le dossier et de relire les comptes de travaux de Pierre du Four. Une seule aile, sur les quatre que comptait le bâtiment médiéval, subsiste aujourd'hui du fait des démolitions entraînées au XIX^e siècle par l'aménagement du Grand Séminaire: il était également nécessaire de réexaminer les plans et descriptions du XVIII^e siècle (fig. 1). La redécouverte de l'ancien collège de Périgord se révèle riche en informations, d'ordre historique d'une part, d'autre part concernant l'évolution du chantier: de la destruction des édifices occupant le moulon à la construction des bâtiments du collège (3).

* Communication présentée le 1^{er} juin 2004; cf. « Bulletin de l'année académique 2003-2004 », p. 273.

1. L. SAINT-CHARLES, « Le Collège de Périgord », *M.A.S.I.B.L. de Toulouse*, 8^e série, t. VIII, Toulouse, 1886, p. 155-207. Geneviève ALAMY, *L'alimentation d'un collège d'étudiants à Toulouse aux XIV^e et XV^e siècles d'après les comptes du collège de Périgord (1381-1426)*, mémoire de maîtrise, Toulouse, 1969. Liliane ANGLES, *L'exploitation du patrimoine du collège de Périgord aux XIV^e et XV^e siècles d'après les comptes de céréales*, diplôme d'études supérieures, Toulouse, s.d. Gisèle BARTHES, *La vie d'un collège d'étudiants aux XIV^e et XV^e siècles d'après les comptes du collège de Périgord de 1418 à 1422*, diplôme d'études supérieures, Toulouse, 1964. Jean FAURY, « Les vignobles du collège aux XIV^e et XV^e siècles, étude d'histoire rurale toulousaine », *Annales du Midi*, t. 78, Toulouse, 1966, p. 462-479. Christian FRUHAUF, *L'alimentation d'un collège d'étudiants à Toulouse au XV^e siècle d'après les comptes du collège de Périgord (1426-1456)*, mémoire de maîtrise, Toulouse, 1969. Maurice MEUSNIER, *Fondation et construction du collège de Périgord (1360-1396)*, diplôme d'études supérieures, Toulouse, s.d. (dactylographié, 153 p.), et « Fondation et construction d'un collège universitaire au XIV^e siècle: le collège de Périgord à Toulouse », *Annales du Midi*, t. 63, Toulouse, 1951., p. 211-220, avec pl. h-t. Christiane NAVELLE, *La vie d'un collège d'étudiants à Toulouse au XV^e siècle*, diplôme d'études supérieures, Toulouse, 1964. Bernadette NOULENS, *La vie d'un collège d'étudiants à Toulouse aux XIV^e et XV^e siècles d'après les livres de comptes du collège de Périgord (1422-1456)*, diplôme d'études supérieures, Toulouse, s.d.

2. MEUSNIER s.d.

3. Nous tenons à remercier Monsieur Rémi Pech, Président de l'Université de Toulouse-Le Mirail et le cabinet d'architecture Loupiac, qui ont autorisé l'accès au chantier, ainsi que tous ceux qui ont soutenu l'étude difficile des vestiges.

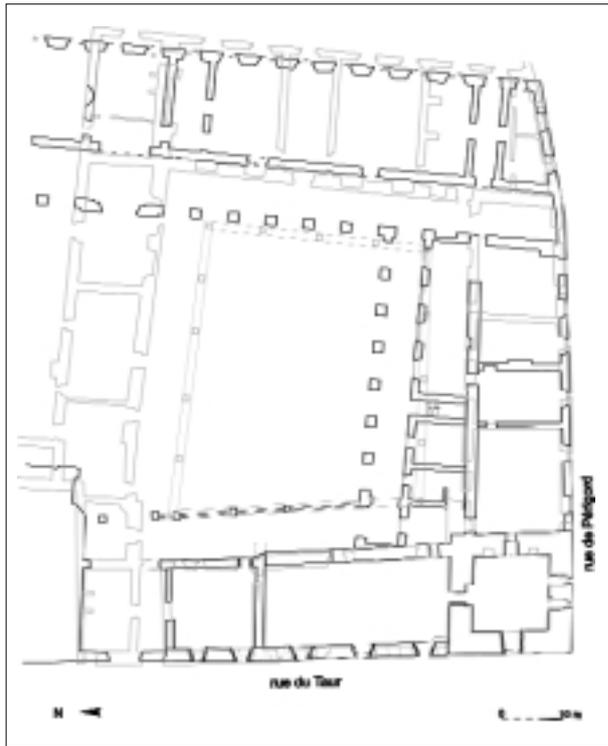


FIG. 1. PLANS SUPERPOSÉS DU COLLÈGE AU XVIII^e SIÈCLE (en gris) ET DU BÂTIMENT ACTUEL (en noir). À partir des plan de Saget (1759, A.D. Hérault, C545, 1) et du cabinet Loupiac (mars 1999).

La fondation du Collège de Périgord

L'ancienne Maison de Périgord, appelée le plus souvent Collège de Périgord (4), devait son nom à son fondateur, le « cardinal de Périgord » (fig. 2) (5). Né au tout début du XIV^e siècle, Talleyrand de Périgord était le fils cadet d'Élie VII « Talleyrand », comte de Périgord, et de sa seconde épouse, Brunissende, fille du comte de Foix Roger Bernard III et de Marguerite de Béarn. D'abord archidiacre de Périgueux, puis de Richmond à York, ensuite abbé de Sainte-Marie de Chancelade au diocèse de Périgueux, il fut nommé évêque de Limoges le 10 octobre 1324, mais sans recevoir la consécration en raison de son jeune âge. Transféré à l'évêché d'Auxerre le 4 janvier 1328, il fut sacré par Jean XXII. Le pape, qui l'avait fait venir en Avignon, le créa par une promotion spéciale cardinal prêtre de Saint-Pierre-aux-Liens, au titre d'*Eudoxia*, le 24 mai 1331. Promu cardinal évêque d'Albano le 4 novembre 1348, le cardinal de Périgord fut nommé légat en France en 1356. Il avait acquis une grande influence dans le Sacré Collège et contribua puissamment aux élections de Benoît XII (1334), Clément VI (1342), Innocent VI (1352) et Urbain V (1362). Selon le poète François Pétrarque, dont il devint l'ami et le protecteur, c'était l'un des deux « plus forts rameurs de la barque apostolique », un « puissant taureau dominant parmi le troupeau de Jésus-Christ dans les pâturages de son Église ». Talleyrand trouvait plus beau de faire des papes que de l'être.

Ce personnage éminent était fort instruit, notamment en matière de droit civil, et il aimait à étudier (6). En 1328, méprisant les honneurs de sa réception solennelle dans Auxerre, il fit une retraite de six jours à l'abbaye Saint-Germain; afin de satisfaire plus tranquillement son amour pour les lettres, il se fit installer dans une maison située non loin de son évêché un bel appartement avec, en arrière, une sorte de cloître destiné à l'étude (7). Le projet de créer à Toulouse une maison d'accueil pour les étudiants, à l'instar du pape Innocent VI qui venait d'y fonder le Collège Saint-Martial destiné à quarante étudiants boursiers (8), transparaît dans le testament du cardinal rédigé en Avignon le 25 octobre 1360, jour

4. « *Domus Petragoricensis* » (bulle du 5 octobre 1375). L. SAINT-CHARLES 1886, p. 155-207; MEUSNIER s.d.; MEUSNIER 1951, p. 211-220, 1 pl. h.-t.; Pierre GÉRARD, *Archives de la Haute-Garonne et de Midi-Pyrénées - Série D, Instruction publique, sciences et arts - Etat sommaire des sous-séries 1 D à 15 D et 18 D, Collèges universitaires de Toulouse, XIII-XVIII s.*, Toulouse, 1980, p. 3, 7-8.

5. François DUCHESNE, *Histoire des tous les Cardinaux François de naissance [...]*, Paris, t. I, 1660, p. 465-470; t. II, 1666, p. 311-322; Étienne BALUZE, *Vitae Papanum Avenionensium*, t. I, Paris, 1693, p. 770-782, 989-990; H. AUDIFFRET, dans Louis-Gabriel MICHAUD (dir.), *Biographie universelle ancienne et moderne [...]*, 2^e éd., t. XIX, Paris et Leipzig, [18...], p. 602-604; Ulysse CHEVALIER, *Répertoire des sources historiques du Moyen Âge [...]* Bio-bibliographie, nouv. éd., t. II, Paris, 1907, c. 4366-4367.

6. On conserve un *Traité de l'état de la Terre-Sainte et de l'Égypte*, composé sur l'ordre de Talleyrand par Guillaume de Bouldeselle en 1336 et traduit du latin en français par Frère Jean Lelonc d'Ypres, moine de Saint-Bertin, en 1351; la miniature initiale du traité montre le cardinal assis recevant cet ouvrage (Paris, B.N.F., ms. 8392).

7. DUCHESNE 1666, p. 311; cf. 1660, p. 466.

8. La bulle de fondation du collège Saint-Martial par Innocent VI (Étienne Aubert) est du 1^{er} septembre 1359 (DUCHESNE 1666, p. 373-378; cf. 1660, p. 545-550). Le 29 décembre 1359, le pape donnait ses instructions à son neveu Audouin Aubert, cardinal prêtre du titre des Saints-Jean-et-Paul (DUCHESNE 1666, p. 379). Le 8 mai 1360, celui-ci dressait les statuts du collège (DUCHESNE 1666, p. 378-381). Audouin étant mort le 10 mai 1363, le pape lui substitua son autre neveu Pierre de Selve de Monteruc, cardinal prêtre du titre de Sainte-Anastasia (DUCHESNE 1666, p. 378 [1^{er} janvier « 1360 », millésime d'autant plus problématique que le décès d'Innocent VI est antérieur à celui d'Audouin]).

de la fête de saint Front (9) : le cardinal de Périgord léguait sa bibliothèque à l'abbaye de Chancelade, sauf les ouvrages de droit civil et de droit canon, dont il entendait faire certain usage ; s'il n'exécutait pas son dessein, les ouvrages de droit canon seraient à la disposition des chanoines désireux d'y étudier, ceux de droit civil pouvant être vendus, car prohibés pour ces religieux (10).

La fondation commença en 1362 par l'acquisition de biens et de rentes sis à Toulouse et dans ses environs (11). Le 20 mai, en Avignon, le cardinal nommait des commissaires pour procurer à l'établissement qu'il voulait instituer les revenus nécessaires à sa pérennité ; c'étaient maître Élie Raymond, Frère prêcheur, professeur de théologie, pénitencier du pape, ainsi qu'Aycard de Quimbal, archidiacre de Gimoès en l'Église de Toulouse, et Arnaud de Lafage, tous deux docteurs en décrets, Guillaume Roux et Durand des Portes, citoyens de Toulouse (12). Le 21 octobre, Élie Raymond procédait au premier achat : un revenu cédé par le vicomte de Caraman Arnaud Duèse, assis sur 15 cartons de froment, dans la région de Lanta (13). Le 10 décembre furent acquises à Toulouse trois maisons ou ouvriers contiguës, sises rue Saint-Remézy et exemptes de droits seigneuriaux (14). Le 14, ce furent deux maisons, franchises également, avec leurs boutiques et vergers, confrontant à l'église Saint-Sernin-du-Taur et donnant sur la rue du Taur ou sur celle de la Tour des Garrigues (15), achat complété le 3 mars 1363* (16). Le 9 mai 1363, se trouvant à Villeneuve-les-Avignon, le roi Jean II fit délivrer des lettres patentes ratifiant l'opération et exonérant de toute taxe la « congrégation des écoliers pauvres » instituée par le cardinal (17).



FIG. 2. LE CARDINAL DE PÉRIGORD. « Ce portraict est tiré d'un tableau representant ce Cardinal qui est aux pieds d'un Crucifix, dans la Chapelle du College de Perigord, par lui fondée en la ville de Tholoze, & m'a este enuoyé par les soins de M. Bosc, Marchand Libraire en la mesme Ville. » (DUCHESNE 1660, p. 465).

9. A.D. Haute-Garonne, 11 D 158, n° I, liasse I, titre 1 (original) = DUCHESNE, 1666, p. 315-319. Parmi les exécuteurs testamentaires du cardinal de Périgord figure le « cardinal de Maguelonne » : c'était Audouin Aubert, originaire du Limousin et neveu du pape Innocent VI ; il devint évêque de Paris le 11 septembre 1349, évêque d'Auxerre le 20 (ou 25) décembre 1350, évêque de Maguelonne le 30 janvier 1353, cardinal prêtre des Saints-Jean-et-Paul, du titre de *Pammachius*, le 15 février 1353, cardinal évêque d'Ostie peu après le 13 juillet 1361 ; il mourut en Avignon le 10 mai 1363 (BALUZE 1693, p. 925-277 ; *Biographie toulousaine*, Toulouse, t. I, 1823, p. 405 ; CHEVALIER, *Répertoire [...] Bio-bibliographie*, nouv. éd., t. I, Paris, 1905, c. 115-116). Il fonda à Toulouse le Collège de Maguelonne, dit La Bourse, par testament du 3 mai 1363 (DUCHESNE 1666, p. 382-386 ; cf. 1660, p. 5[5]2-554).

10. A.D. Haute-Garonne, 11 D 158, n° I, liasse I, titre I (ligne 24) = DUCHESNE 1666, p. 317. Malgré l'affirmation de Claude Cresty (A.D. Haute-Garonne, 11 D 1, f. 2 r°, d'après ancien n° I, liasse I, titre 3 [avec erreur sur le jour]), le codicille rédigé en Avignon le 16 janvier 1364 (A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 627 = DUCHESNE 1666, p. 319-320) reste muet sur ces intentions.

11. A.D. Haute-Garonne, 11 D 106 (registre des acquisitions commencé par Élie Raymond et continué par Pierre du Four [1362-1372*]), f. 10 r°. La date de l'établissement du Collège est demeurée assez approximative : « en 1360 ou environ » pour Claude Cresty (A.D. Haute-Garonne, 11 D 1, f. 1 r°), « en 1360 » pour L. Saint-Charles (1886, p. 156), « aux environs de l'année 1360 » ou « en 1360 » pour Maurice Meusnier (1951, p. 211, 212), « vers 1360 », « en 1360 », ou « dès 1361 » selon Philippe Wolff (1958, p. 163, 171 ; 1984, p. 368), « en 1360 » suivant Pierre Gérard (1980, p. 3)...

12. A.D. Haute-Garonne, 11 D 160, n° I, liasse III, titre I (copie du 18 septembre 1363). Aycard de Quimbal fut chancelier de l'Université de Toulouse de 1370 à 1390 (Henri GILLES, « Les chanceliers de l'église de Toulouse au moyen-âge », dans *Mélanges offerts à Jean Dauvillier*, Toulouse, 1979, p. 343-360 ; p. 347, 355).

13. A.D. Haute-Garonne, 11 D 106, f. 10 r°. Le vicomte de Caraman Arnaud Duèse était de la famille du pape Jean XXII (Jacques Duèse).

14. 11. A.D. Haute-Garonne, 11 D 1 (répertoire dressé par l'archiviste Claude Cresty en 1732), f. 50 r° (d'après ancien n° I, liasse XII, titre 15). Le notaire toulousain Jean Hospitalier rédigea pendant près de cinq ans, du 10 décembre 1362 au 7 avril 1367, de nombreux actes pour le collège de Périgord ; on a conservé de lui un registre relatif aux opérations effectuées en 1365-1366 (A.D. Haute-Garonne, 3 E 4467 bis [28 f.]).

15. A.D. Haute-Garonne, 11 D 1, f. 14 r°-v° (d'après ancien n° I, liasse IV, titre 12).

16. A.D. Haute-Garonne, 11 D 1, f. 14 r° (d'après ancien n° I, liasse IV, titre 10). Les millésimes suivis d'un astérisque sont convertis, pour les dates comprises entre le 31 décembre et le 25 mars, du calcul florentin du commencement de l'année en style moderne.

17. A.D. Haute-Garonne, 11 D 1, f. 5 r° (d'après ancien n° I, sac B, liasse 1, titre I : lettres patentes confirmatives du roi Charles V [mars 1367*]) ; cf. f. 4 v° (d'après ancien n° I, sac A, liasse 2, titre 6).

Le 17 août 1363, Frère Élie achetait à l'orfèvre Guillaume de Saverdun une maison proche de la « Tour des Maurand », confrontant à celles d'Adhémar Maurand, seigneur de Beaupuy, du chevalier Guillaume de La Garrigue, de Bon-Mancipe Maurand, seigneur de Bonrepos, et à deux voies publiques (18) (fig. 3). Un mois plus tard, le 18 septembre, en présence notamment d'Amiel de Lautrec, chancelier de l'Église et de l'Université de Toulouse (19), il procédait avec Adhémar Maurand à une transaction déterminante pour l'implantation du futur Collège : en échange des propriétés adjacentes à l'église du Taur, payées 95 florins d'or, plus 500 autres florins, il obtenait la propriété de la Tour des Maurand, contiguë à la maison de Bon-Mancipe Maurand, à celle de Jean de Capdenier, coseigneur de Pechbonnieu, et à deux rues publiques (fig. 3) (20). La fondation du Collège se concrétisait.

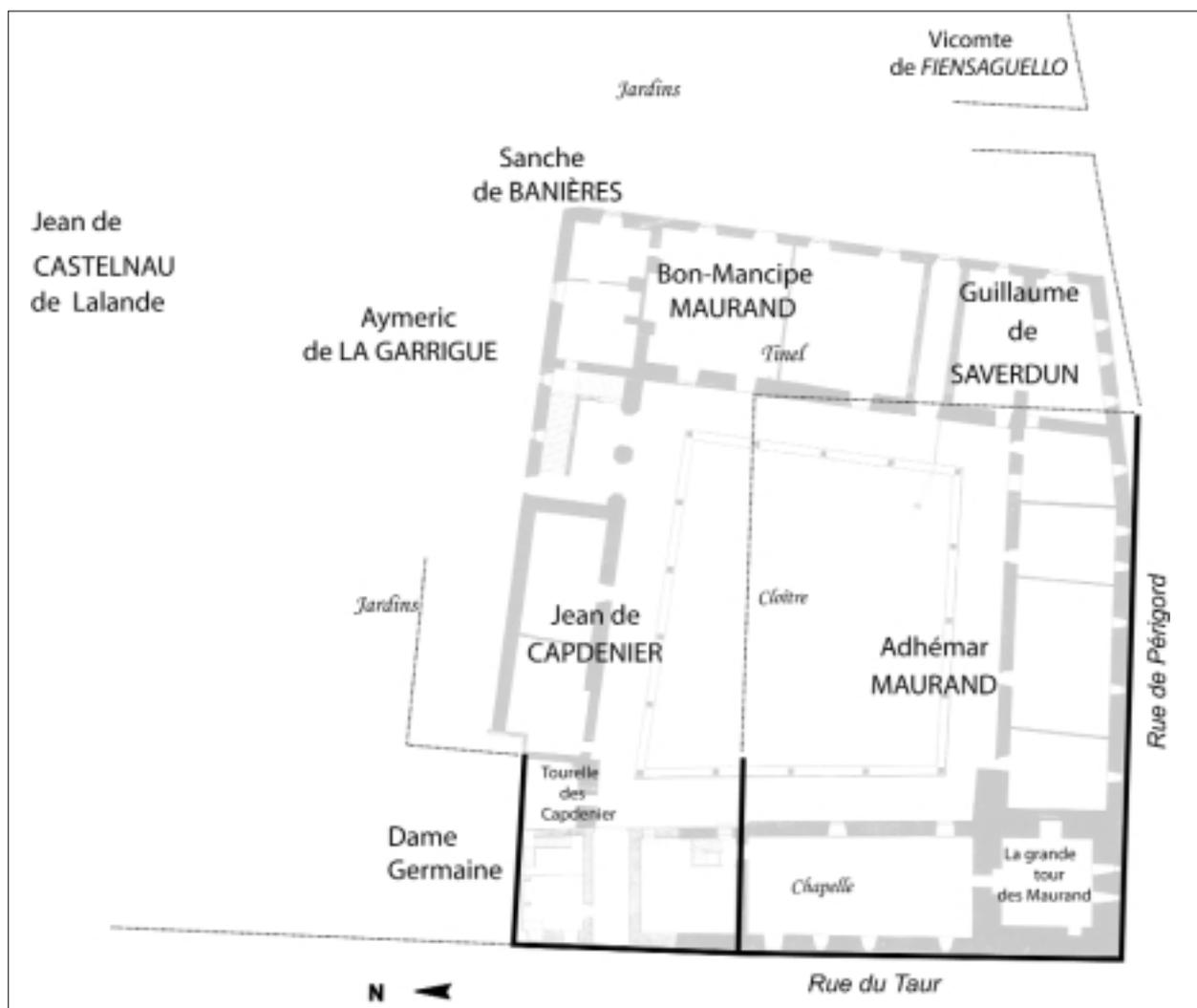


FIG. 3. ESSAI DE LOCALISATION DES PROPRIÉTÉS acquises pour la construction du collège dans le moulin.
En fond : plan Delaroque, 1753 (A.D. Hérault, C544, 1). Dessin A.-L. Napoléone.

18. A.D. Haute-Garonne, 11 D 1, f. 9 v° (d'après ancien n° I, liasse III, titre 2); 11 D 146 (registre de Jean de Clermont, commissaire royal sur la mainmorte [1396-1397]), f. 11 r°. Bon-Mancipe Maurand, seigneur de Bonrepos, fut élu capitoul pour le quartier de Saint-Sernin en 1355, et sans doute en 1362 (voir *Annexe*).

19. Amiel de Lautrec fut chancelier de l'Église et de l'Université de Toulouse de 1361 ou 1362 à 1370 (GILLES 1979, p. 346-347, 355).

20. A.D. Haute-Garonne, 11 D 160, n° I, liasse III, titre I (original); 11 D 146, f. 10 v°-11 r° (avec erreur de date); 11 D 1, f. 9 r° (d'après n° I, liasse III, titre I [avec erreur de date]). L'échange fut avalisé par le roi Charles V au mois de mars 1367* (A.D. Haute-Garonne, 11 D 146, f.

En 1363 ou au tout début de 1364*, Talleyrand de Périgord donna procuration à Frère Élie Raymond et à Pierre du Four, curé de La Roquette au diocèse de Périgueux, pour régir et gouverner l'établissement (21). Mais voici que le cardinal mourut en Avignon le 17 janvier 1364 (22), et que Frère Élie fut nommé procureur de l'Ordre dominicain auprès de la Curie pontificale (23).

La politique d'achats reprit un an après, menée par Pierre du Four, nouveau procureur de deux des exécuteurs testamentaires du cardinal, du 24 mars 1365* au plus tard au 14 juillet 1373 (24). Il put acquérir la maison de Jean de Capdenier, le 9 février 1366* (25), puis celle d'Aymeric de La Garrigue, le 7 octobre 1366 (26), ensuite celle de Bon-Mancipe Maurand, le 7 avril 1367 (27) (fig. 3), et celle de Pierre Chevelli, le 20 août 1367 (28), enfin celle de

2 v°-4 v°). Adhémar Maurand avait été élu capitoul en 1349, en 1356 et en 1363, pour la dernière fois. En abandonnant la vieille tour, il renonçait à tout ce qui avait fait le prestige de sa famille; il est vrai que le cardinal disposait de moyens financiers considérables – près de 20 000 livres tournois dépensés pour la création du Collège (WOLFF 1958, p. 171) –, venus de la fortune de ses parents (A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 624, E 625, E 736, E 776) et de ses propres domaines (A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 691, E 704, E 736, E 776, E 827), aussi d'activités commerciales et bancaires (A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 627; AUDIFFRET 18, p. 604). La maison proche de l'église du Taur fut vendue par Embrin Maurand, sur la demande que lui firent les capitouls de tenir sa promesse, à l'abbé de Cadouin Bertrand du Moulin, le 9 novembre 1394 (Célestin DOUAIS, *Documents sur l'ancienne Province de Languedoc*, t. II-I, Toulouse et Paris, 1904, p. 428-430, n° 1; Jules CHALANDE, « L'Église du Saint-Suaire », *Revue historique de Toulouse*, t. VIII, Toulouse, 1921, p. 246-254; Pierre GÉRARD, « Du nouveau sur la chapelle du Saint-Suaire de Toulouse (1396-1730) », *M.S.A.M.F.*, t. XXVII, Toulouse, 1961, p. 77-84).

21. A.D. Haute-Garonne, 11 D 1, f. 2 r° (d'après ancien n° I, liasse I, titre 8); Claude Cresty paraît s'être mépris sur le nom du Dominicain: le « pere françois helie jacobin ».

22. Le corps du cardinal fut transporté à Rome et inhumé dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens (ARBELLOT, « Epitaphe d'un cardinal français à Rome », *Revue des Sociétés savantes*, 6^e série, t. I, Paris, 1875, p. 573-578; M. de MONTÉGUT, « Nouveaux renseignements sur le lieu de sépulture du cardinal Hélie Talleyrand », *Bulletin monumental*, Paris, t. IX, 1881, p. 55-62; Louis de MAS LATRIE, *Trésor de chronologie* [...], Paris, 1889, c. 1168). Il est possible qu'il ait fait dresser un acte de fondation du Collège (document différent de la bulle pontificale de confirmation), disparu depuis le xv^e siècle: « l'instrument de lad. fondation fut enleué en 1564. par les religionnaires avec plus^{rs}. autres titres » (A.D. Haute-Garonne, 11 D 1, f. 1 r°, 3 r° [d'après anc. n° I, sac A, liasse 1, titres 3 et 4]; SAINT-CHARLES 1886, p. 158). Les protestants s'emparèrent du Collège dans la nuit du 11 au 12 mai 1562; le 13, ils y placèrent un corps de garde et, le lendemain, battirent l'église Saint-Sernin de « deux pieces de canon placées sur la tour de Périgord. » (*Histoire de la Délivrance de la ville de Toulouse, arrivée le 17 mai 1562*, nouv. éd., faite sur l'imprimé de Toulouse de 1762, Amsterdam, 1765, p. 22-23, 26, 28).

23. Élie Raymond (dit aussi de Toulouse), originaire de Périgueux, était fils du couvent dominicain de Bergerac. En 1350, il fut assigné au couvent de Toulouse par le Chapitre général tenu à Montpellier pour y lire les *Sentences*, puis, en 1359, il reçut le grade de maître *in Sacra Pagina* lors du Chapitre général tenu à Prague. De septembre 1360 à 1362 ou 1363, il fut prieur du couvent de Prouille. Il devint après 1363 procureur de l'Ordre des Frères prêcheurs auprès de la Curie pontificale d'Avignon. Le pape Urbain V le nomma pénitencier apostolique, puis l'institua vicaire de l'Ordre des prêcheurs le 21 février 1365. Le 6 juin 1367, il fut élu maître de l'Ordre par le Chapitre général tenu à Avignon, et demeura en charge jusqu'à sa mort, survenue dans cette capitale le 31 décembre 1389. C'est lui qui, en 1367-1369, fit amener le corps de saint Thomas d'Aquin à Toulouse (Célestin DOUAIS, *Les reliques de saint Thomas d'Aquin - Textes originaux*, Paris, 1903, p. 9-14 et *passim*; P. A. AMARGIER, éd. *Bernardus Guidonis - De fundatione et prioribus conventuum provinciarum Tolosanae et Provinciae ordinis Praedicatorum*, Rome, 1961, p. 29, 30; Bernard MONTAGNES, « Le rôle du Midi dominicain au temps du Grand Schisme », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 39, Toulouse, 2004, p. 305-349; p. 305, 307, 308-316, 319).

24. A.D. Haute-Garonne, 11 D 106, f. 14, r°, 15 r°-24 v°; 11 D 1, f. 38 r° (d'après n° I, liasse X, titre 6). Le 4 mai 1366, Jean Beaufes (ou Beaufaix), évêque de Dax, l'un des exécuteurs testamentaires du cardinal de Périgord, dut consentir à ses collègues une obligation de 1 700 florins d'or, somme dont il s'était trouvé redevable lors de la reddition de son dernier compte des sommes reçues de l'héritage du cardinal (A.D. Haute-Garonne, 11 D 158, n° I, liasse I, titre 6 [vidimus de 1384]; 11 D 1, f. 2 v°).

25. A.D. Haute-Garonne, 11 D 146, f. 11 r°. La propriété de Jean de Capdenier, sise rue des Maurand, jouxtait la Tour des Maurand.

26. La maison d'Aymeric de La Garrigue, franche et exempte de charges féodales, était sise rue de « Morier », près de la rue de Cahors, et confrontait à celles de Jean de Castelnau et de Bon-Mancipe Maurand, ainsi qu'à la rue publique (A.D. Haute-Garonne, 11 D 160, n° I, liasse III, titre 5 [original]; 11 D 1, f. 10 r°; 11 D 146, f. 11 r°). Aymeric de La Garrigue, chevalier, avait été élu capitoul pour le quartier de Saint-Sernin en 1359 (Germain de LAFAILLE, *Annales de la Ville de Toulouse* [...], t. I, Toulouse, 1687, p. 102).

27. La propriété de Bon-Mancipe Maurand, sise rue des Maurand, jouxtait la Tour des Maurand. Pierre du Four et Bon-Mancipe procédèrent à un échange: le premier céda une maison sise place Saint-Sernin, avec les bancs appelés de Saint-Sernin, ainsi qu'une maison voisine avec chai, dite du Lion; le second céda une maison dite de « Morié » sise près de la place Saint-Sernin, confrontant au Collège et à la rue publique (A.D. Haute-Garonne, 11 D 160, n° I, liasse III, titre 6 [original]; 11 D 1, f. 10 r° [avec erreur de date]; 11 D 146, f. 11 v°). La maison du Lion et les bancs de Saint-Sernin avaient été achetés à Condorie, fille et héritière de Germain de La Garrigue, et femme de noble Guillaume Étienne, seigneur de Sainte-Foy, le 9 septembre 1366 (A.D. Haute-Garonne, 11 D 160 n° I, liasse III, titre 8 [original]; 11 D 1, f. 10 v°). Bon-Mancipe Maurand, seigneur de Bonrepos, fut élu capitoul en 1355 et 1362 (voir *Annexe*).

28. Le 20 août 1367, Pierre Chevelli fit donation de la maison qu'il possédait rue de « Moriers », confrontant au Collège, à la maison de noble Jean de Castelnau de Lalande et à la rue publique (A.D. Haute-Garonne, 11 D 1, f. 10 r° [d'après ancien n° I, liasse III, titre 7]).

feu Raymond Maurand de Mons, le 23 décembre 1370 (29). Lorsque Pierre mourut, quelque temps avant le 19 janvier 1376* (30), le Collège venait d'être confirmé et doté de statuts par Grégoire XI.

« Le Pape Gregoire, par vne Bulle donnée à Auignon le cinquiesme Octobre de l'an cinquiesme de son Pontificat [1375], suiuant la volonté dudit Cardinal [de Perigord], ordonna qu'il y auroit vn College à perpetuité dans Tolose, appellé de Perigord, dans lequel seroient nourris & entretenus vingt pauvres Escoliers Clercs, de bonne vie & mœurs : dix desquels estudieroient en droict Ciuil, & les autres dix en Canon ; lesquels auant qu'entrer dans ledit College seroient bien instruits en la Grammaire, & autres arts liberaux, duquel nombre, dix seroient du Diocese de Perigueux, & les autres dix de Perigueux ou d'ailleurs. Il ordonna aussi qu'entre ces vingt escoliers, il y auroit quatre Prestres qui seroient nourris & entretenus dans ledit College, dont les places seroient perpetuelles, & qu'ils auroient charge de celebrer l'office, & dire les Messes en la Chapelle qui y seroit bastie, & dediée à saint Fronton Euesque de Perigueux. Dans le mesme college deuoient aussi estre nourris sept seruiteurs pour seruir lesdists Escoliers. Il est aussi porté par la mesme fondation que aduenant la vacation d'une des places dudit College, il y sera pourueu par le Comte de Perigord qui sera pour lors, lequel sera tenu de remplir ladite place de personne capable six mois apres la vacation. Et qu'apres le decez des executeurs testamentaires, le chancelier de l'Vniuersité de Tolose avec deux des plus anciens Escoliers dudit College y pouruoiront ; ainsi qu'il est plus amplement porté par ladite Bulle, qui est dans les archifs dudit College » (31).

Ainsi se trouvait parachevée l'œuvre voulue par le cardinal : la Maison de Périgord et sa « société » pouvaient fonctionner durablement.

La série des demeures acquises pour la construction du collège

Des documents nombreux, actes d'achat, inventaires de biens et comptes liés à la construction du collège, sans compter les vestiges du bâtiment lui-même, permettent de remonter les six cent cinquante années qui nous séparent de sa fondation. S'esquisse ainsi une image plus ou moins précise du moulon qui s'élargit parfois aux zones voisines du quartier au milieu du XIV^e siècle. Mais ces sources, plus particulièrement les comptes de travaux, laissent apparaître également quelques indices d'une occupation plus ancienne, antérieure à l'implantation des hôtels acquis pour la construction du collège. En premier lieu, un certain nombre de sépultures trouvées à l'occasion de destructions et de réaménagements opérés dans l'Hôtel de Jean de Capdenier, au niveau de deux pièces servant de réserves que l'on peut localiser aujourd'hui directement à droite du porche d'entrée et vers la cour (32). Bien sûr, la mention reste imprécise : il est dit que quelques sépultures de pierre ont été trouvées avec de « vieux corps »,

29. Dame Jeanne Maurand, épouse de noble Bertrand de Villeneuve, et sa sœur dame Magne Maurand, héritières de Raymond Maurand de Mons, vendirent une maison sise au cloître de Saint-Sernin, rue des Maurand (A.D. Haute-Garonne, 11 D 160, n° I, liasse III, titre 3 [original] ; 11 D 1, f. 9 v° [« les confronts de lad. maison ont esté rongez par les rats »]). Raymond Maurand de Mons avait été élu capitoul pour le quartier de Saint-Julien en 1364 (LAFAILLE 1687, p. 108).

30. A.D. Haute-Garonne, 11 D 160, n° I, liasse III, titre 4 (original) ; A.D. Haute-Garonne, 11 D 1, f. 9 v°. Pierre du Four eut pour successeur Bernard de Gorsolles, licencié en droit, qui compléta ses achats le 7 juin 1376 en acquerrant de Jourdain de Castelnau, fils de Jean de Castelnau de Lalande, une maison confrontant l'arrière du Collège et deux rues publiques (A.D. Haute-Garonne, 11 D 1, f. [12 v° [d'après ancien n° I, liasse IV, titre 4]). Le 21 septembre 1382, Bernard, qualifié de « bachelier ès lois », procureur des exécuteurs testamentaires du cardinal de Périgord, substitua d'autres procureurs, conformément à la possibilité qu'il en avait reçue le 13 juin précédent (A.D. Haute-Garonne, 11 D 158, n° I, liasse I, titre 4 [original] ; 11 D 1, f. 2 v°) ; devenu chevalier, il paraît le 9 février 1421* comme chancelier d'Armagnac (A.D. Haute-Garonne, 11 D 158, n° I, liasse I, titre 5 [original] ; 11 D 1, f. 2 v°).

31. CATEL [1626-] 1633, p. 270-271. L'original de la bulle a disparu ; le texte publié (DUCHESNE 1666, p. 320-322) peut être établi à partir de diverses copies (A.D. Haute-Garonne, 11 D 1, f. 1 r°, 2 r° [d'après n° I, sac A, liasse I, titre I : informe] = « C 140 » ; A.D. Hérault, C 541 [1704] ; A.D. Pyrénées-Atlantiques, E 632 ; SAINT-CHARLES 1886, p. 169, 181 ; MEUSNIER s.d., p. 132-141 ; 1951, p. 212). L'un des deux exécuteurs testamentaires du cardinal de Périgord mentionnés dans la bulle était Pierre de Selve, dit de Monteruc, originaire de Donzenac en Limousin (Corrèze, arr. Brive) et neveu par sa mère du pape Innocent VI ; il devint évêque de Pampelune le 20 novembre 1355 (sans devoir résider), cardinal prêtre de Sainte-Anastasia le 23 décembre 1356 et vice-chancelier de l'Église romaine à partir de la mi-1361 ; il mourut en Avignon le 30 mai 1385. Sa parenté avec le pape Innocent VI, ses fonctions de chef de la chancellerie – le plus gros service administratif de la papauté –, ainsi que l'appui du roi Charles V firent de lui un personnage important dans le Sacré Collège (BALUZE 1693, p. 934-941, 1433 ; CHEVALIER 1907, c. 3256 ; *Cahiers de Fanjeaux*, n° 39, *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, Toulouse, 2004, voir p. 640 [Index]). Il fonda à Toulouse le Collège Sainte-Catherine, dit de Pampelune, le 4 février 1382 (DUCHESNE 1666, p. 388-394 ; cf. 1660, p. 558).

32. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 25 v° (jeudi 26 novembre 1366) ; voir plus loin la description de l'Hôtel de Jean de Capdenier.

notamment une cuve et plusieurs autres pierres. On est en tout cas amené à penser que ces sépultures appartenaient à un cimetière, à l'antique nécropole de Saint-Sernin (33). D'autre part, des murs furent trouvés à l'occasion du creusement des tranchées de fondation, le premier en préparant la base du mur nord du cloître du collège (34), le second du côté de la Grande rue (du Taur) (35) et un dernier sous la galerie ouest longeant la chapelle (36). À chaque fois, Pierre du Four précise bien que ces structures ont été trouvées sous terre. Notons enfin qu'en creusant la fosse qui devait vidanger les grandes latrines installées dans l'aile nord, les ouvriers rencontrent des murs de briques et de galets identifiés comme ceux d'une citerne d'où rayonnent un certain nombre de conduites d'eau (37). Vestiges antiques ou médiévaux ? Il aurait été bien sûr très intéressant d'avoir une idée du type d'occupation et du rythme de densification de cette zone depuis l'époque antique jusqu'au milieu du XIV^e siècle. Ces comptes de travaux apportent en tout cas la preuve de l'existence de vestiges que l'on pouvait au moins soupçonner et qui auraient naturellement nécessité une investigation archéologique.

La famille et la Tour des Maurand

La famille Maurand tint du début XII^e siècle au milieu du XV^e une place importante dans le bourg juxtaposé à la cité de Toulouse. Son histoire a été esquissée par John Hine Mundy (38) et par Philippe Wolff (39); ses origines peuvent être précisées (40).

Les premiers représentants connus de la lignée des Maurand apparaissent au commencement du XII^e siècle dans l'environnement de la collégiale Saint-Sernin. Entre 1105 et 1107, Maurand et Guillaume Maurand, père et fils ou frères, sont les deux seuls témoins laïques d'un acte important pour Saint-Sernin : l'évêque Amiel Raymond du Puy confirme les privilèges de liberté du monastère et lui restitue la leude du bourg, plus 40 sous provenant de l'archidiaconé de Villelongue, etc. (41).

Dans les années 1120, Bon-Mancipe Maurand, dont le lien de parenté avec les précédents est inconnu, figure parmi les notables témoins de l'acte par lequel le comte Alphonse I^{er} permet aux Toulousains de construire un pont sur la Garonne – le futur pont de la Daurade (42). Familier, sinon conseiller du comte (43), Bon-Mancipe assiste en

33. Voir la cartographie par Quitterie CAZES des nécropoles toulousaines de la fin de l'Antiquité, dans Jean-Marie PAILLER (dir.), *Tolosa - Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, Toulouse, 2002, p. 494.

34. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 23 r^o (lundi 7 septembre 1366).

35. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 35 v^o (lundi 13 septembre 1367).

36. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 36 v^o (samedi 2 octobre 1367).

37. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 49 v^o (samedi 10 mars 1368*).

38. John HINE MUNDY (Londres, 1917 - New-York, 2004), *Liberty and Political Power in Toulouse, 1050-1230*, New-York, 1954, voir p. 401 (*Index*); IDEM, « Noblesse et hérésie - Une famille cathare : les Maurand », *Annales E.S.C.*, 29, 1974, p. 1211-1223; IDEM, *The Repression of Catharism at Toulouse - The Royal Diploma of 1279*, Toronto, 1985, spéc. p. 229-241; IDEM, *Society and Government at Toulouse in the Age of the Cathars*, Toronto, 1997, voir p. 511 (*Index*).

39. Philippe WOLFF (Montmorency, 1913 - Andorre, 2001), *Commerce et marchands de Toulouse (vers 1350 - vers 1450)*, Paris, 1954, voir p. 647 (*Index*); IDEM, *Les "estimes" toulousaines des XIV^e et XV^e siècles*, Toulouse, 1956, voir p. 313-314 (*Index*); IDEM, *Histoire de Toulouse*, Toulouse, 1958, voir p. 410 (*Index*); IDEM (dir.), *Histoire de Toulouse*, Toulouse, 1974, voir p. 540 (*Index*); IDEM (dir.), *Les Toulousains dans l'histoire*, Toulouse, 1984, p. 367-368.

40. Le nom latin de Maurand est usuellement *Maurandus*, plus rarement *Maurannus*, sous l'influence du languedocien (comme *Armannus* équivaut à *Armandus*, *Bertrannus* à *Bertrandus*, *Durannus* à *Durandus*, ou *Fulcrannus* à *Fulcrandus*). L'hypothèse de Philippe Wolff (1956, p. 76, n. 64) selon laquelle la famille Maurand « pouvait provenir de la haute vallée de la Garonne, où un village de Mauran avoisine Martres-Tolosane » (1958, p. 72), supposition apparemment abandonnée par son auteur (1984, p. 367) mais reprise par John Hine Mundy (1997, p. 164), se heurte à l'absence de documents probants et au fait qu'au XIII^e siècle le comte de Toulouse et Roger d'Aspet étaient coseigneurs de cette localité; en 1271 sont mentionnés les *consules de Mauruano* (Yves DOSSAT, *Saisimentum comitatus Tholosani*, Paris, 1966, p. 230, n^o 81, § 26; cf. n. 13). C'est de ce Mauran (Haute-Garonne, arr. Muret, cant. Cazères-sur-Garonne) que pouvaient être originaires *Petrus Pardus de Mauranno*, témoin d'un acte de Lézat en 1203, et *Petrus de Maurano*, possesseur en 1245 d'une vigne située probablement aux environs de Muret (Paris, B.N.F., fonds latin, ms. 9189, n^o 228 et 313, n^o 1652 = Paul OURLIAC, Anne-Marie MAGNOU, *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, Paris, t. I et II, 1984 et 1987, p. 177-178, 468-469). Un *Petrus de Maurano*, consul de Villeneuve-les-Bouloc (Haute-Garonne, arr. Toulouse, cant. Fronton) cité en 1271 (DOSSAT 1966, p. 139, n^o 31), tirait son nom du lieu-dit Mauran (Haute-Garonne, arr. Toulouse, cant. Caraman, com. Auriac-sur-Vendinelle).

41. A.D. Haute-Garonne, 101 H 1, n^o 286 = Célestin DOUAIS, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse (844-1200)*, Paris et Toulouse, 1887, p. 200-201 = Pierre et Thérèse GÉRARD, *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, Toulouse, 1999, p. 1003-1004.

42. A.D. Haute-Garonne, 102 H 145 = Guillaume de CATEL, *Memoires de l'Histoire du Languedoc [...]*, Toulouse, [1626-] 1633, p. 156 = *Gallia Christiana in Provincias Ecclesiasticas distributa [...]*, t. XIII, Paris, 1785, *Instrumenta Ecclesiae Tolosanae*, n^o XIX, c. 16-17 (« Ex Apographo. »). La concession eut lieu entre 1119 ou 1123 et 1130 selon John Hine Mundy, qui a daté cet acte de « 1121-1130 » (1954, p. 224, n. 15; 1997, p. 17, 386).

43. C'était l'idée de Philippe Wolff (1958, p. 72).

novembre 1141 (44) et juillet 1147 (45) à la rédaction de deux autres chartes de liberté accordées par le comte. Il paraît fréquemment aussi comme témoin d'actes privés : partage de biens sis à Castillon en novembre 1135 (46), récupération d'un fief par l'abbé de Saint-Sernin Raymond Guillaume en août 1136 (47), donation du domaine de Bolencs à l'Ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem en juillet 1141 (48), vente d'oblies conclue entre particuliers en mars 1143 ou 1144* (49), transaction passée par le nouvel abbé de Saint-Sernin, Hugues, en février 1144* (50), donation d'un domaine à la communauté de Sainte-Marie du Port de Blagnac en décembre 1148 (51), bail à fief d'un droit de gîte sur un « honneur » compris dans l'enclos de Saint-Sernin en janvier 1151* (52), don d'un arpent de bois sis à Valségur en avril 1155 (53). Ce dernier acte et une charte de l'abbé de Saint-Sernin datée de septembre 1160 (54) indiquent que Bon-Mancipe possède à Valségur un bois situé près de l'Hers mort et proche d'un autre bois appartenant à l'abbaye. Vers cette époque, il se fait donner à fief par Marfaing de Valségur le bois de *La Manga* et le *Bosc-Cau*, dont le domaine éminent sera cédé à Saint-Sernin en février 1162* (55). Il se peut qu'il ait été encore de ce monde en août 1165, mais il n'est plus question de lui après cette date (56). Si l'on ignore le nom de son épouse, on sait qu'il avait deux fils, prénommés Pierre et Maurand.

Pierre Maurand, l'aîné, figure comme témoin aux côtés de son père dès mars 1143 ou 1144* (57). En mars 1164 ou 1165*, il assiste, avec l'abbé de Saint-Sernin Hugues et l'un de ses chanoines, à un accord concernant Bovilar (58), puis, en février 1165*, au bail d'un fief situé à Montmazalguier, conclu par le même abbé (59). Maurand, le cadet, achète au mois d'août 1165 des biens sis à Valségur et confrontant au bois de son père ainsi qu'à la terre de son frère (60).

Pierre Maurand eut au moins quatre enfants, prénommés Bon-Mancipe, Pierre, Raymond et Maurand (61). En 1178, c'était au dire de l'abbé de Clairvaux Henri de Marcy un homme « avancé en âge, riche de biens, orné de frères et d'amis, un très grand notable parmi les plus notables de la ville ». Mais il y était le « prince des hérétiques » : se prétendant Jean l'Évangéliste, il tenait chez lui des assemblées nocturnes où il prêchait revêtu d'une espèce de dalmatique. Dénoncé auprès de la mission conduite à Toulouse par le légat pontifical Pierre de Pavie, cardinal prêtre du titre de Saint-Chrysogone, il fut enfin présenté devant les prélats par le comte de Saint-Gilles et de Toulouse Raymond V et accusé d'« avoir abandonné les principes de la vraie foi et d'être tombé dans la dépravation de l'erreur

44. A.D. Haute-Garonne, 101 H 1, n° 143 = DOUAIS 1887, p. 106-107 = GÉRARD 1999, p. 732-733 ; cf. p. 731. A.M. Toulouse, AA 1, n° I = Robert LIMOUZIN-LAMOTHE, *La Commune de Toulouse et les sources de son histoire (1120-1249) - Étude historique et critique suivie de l'édition du cartulaire du Consulat*, Toulouse et Paris, 1932, p. 260-263.

45. A.M. Toulouse, AA 1, n° II = LIMOUZIN-LAMOTHE 1932, p. 263-264.

46. A.D. Haute-Garonne, 101 H 600 (ancien n° X, liasse XXXVI, titre 5 [original]). Castillon se trouvait dans Pechbonnieu (Haute-Garonne, arr. Toulouse, cant. Toulouse-Centre).

47. A.D. Haute-Garonne, 101 H 1, n° 241 = DOUAIS 1887, p. 169-170 = GÉRARD 1999, p. 921.

48. A.D. Haute-Garonne, Malte, 123, 4 = M.-Antoine DU BOURG, *Ordre de Malte - Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse*, Toulouse, 1882 (et 1883), n° XIX, p. XIII (« Arch. Estaquebiau, L. I. ») ; cf. p. 59-60. Le *feuum de Bolencs*, mentionné dans un acte de février 1146* (A.D. Haute-Garonne, 101 H 1, n° 42 = DOUAIS 1887, p. 29 = GÉRARD 1999, p. 544), se trouvait à Montmazalguier (Haute-Garonne, arr. Toulouse, cant. Toulouse-Centre, com. L'Union). Un *Bernardus de Bolencs* est cité dans un mémoire pour des faits datables de la décennie 1120 ou 1130 (A.D. Haute-Garonne, 101 H 1, n° 243 [4] = DOUAIS 1887, p. 171 = GÉRARD 1999, p. 924).

49. B.N.F., fonds latin, ms. 9189, n° 1456 = OURLIAC, MAGNOU 1987, p. 321.

50. A.D. Haute-Garonne, 101 H 1, n° 71 = DOUAIS 1887, p. 52 = GÉRARD 1999, p. 599-600.

51. A.D. Haute-Garonne, 101 H 586 (ancien n° VII, liasse XXVII, titre 2 [original]) = DOUAIS 1887, *Appendice II*, n° 40, p. 512-513.

52. A.D. Haute-Garonne, 108 H 1, n° 6 (original).

53. A.D. Haute-Garonne, 101 H 1, n° 386 = DOUAIS 1887, p. 274 = GÉRARD 1999, p. 1183-1184.

54. A.D. Haute-Garonne, 101 H 1, n° 399 = DOUAIS 1887, p. 283-284 = GÉRARD 1999, p. 1204-1205. Valségur se trouvait vers Castelginest (Haute-Garonne, arr. Toulouse, cant. Toulouse-Nord).

55. A.D. Haute-Garonne, 101 H 600 (ancien n° X, liasse XXXVI, titre 9 [original]) = 101 H 1, n° 403 = DOUAIS 1887, p. 287 = GÉRARD 1999, p. 1212-1213.

56. A.D. Haute-Garonne, 101 H 599 (ancien n° X, liasse XXXV, titre 1 [copies successives de 1181 et 1234]) = DOUAIS 1887, *Appendice II*, n° 46, p. 517-519.

57. B.N.F., fonds latin, ms. 9189, n° 1456 = OURLIAC, MAGNOU 1987, p. 321.

58. A.D. Haute-Garonne, 101 H 1, n° 429 = DOUAIS 1887, p. 306-307 = GÉRARD 1999, p. 1257-1258. Bovilar se trouvait dans Gratentour (Haute-Garonne, arr. Toulouse, cant. Fronton).

59. A.D. Haute-Garonne, 101 H 1, n° 150 = DOUAIS 1887, p. 112-113 = GÉRARD 1999, p. 750-751. Montmazalguier se trouvait dans L'Union (Haute-Garonne, arr. Toulouse, cant. Toulouse-Centre).

60. A.D. Haute-Garonne, 101 H 599 (ancien n° X, liasse XXXV, titre 1 [copies successives de 1181 et 1234]) = DOUAIS 1887, *Appendice II*, n° 46, p. 517-519.

61. MUNDY 1985, p. 230, tableau 15.

arienne » (62). Les événements ont été résumés par le chroniqueur anglais connu sous le nom de Benoît, abbé de Peterborough : « Lorsque ledit cardinal et les évêques, avec les abbés, comtes et barons qui leur avaient été associés, arrivèrent dans la cité de Toulouse, ils y trouvèrent un riche qui avait deux châteaux, l'un dans la cité et l'autre hors de ses murs. Celui-ci, avant leur arrivée, se déclarait partisan de la dépravation hérétique ; mais, maintenant, saisi de crainte, désireux de couvrir cette secte exécrationnelle, il faisait semblant d'être chrétien. Quand le cardinal l'apprit, il se fit amener ce riche. Ainsi convoqué pour confesser sa foi, il fut trouvé contraire dans tous les articles à la foi chrétienne ; le cardinal et les évêques qui étaient avec lui le jugèrent donc et le condamnèrent comme hérétique manifeste, et ils ordonnèrent la confiscation de ses biens et la destruction complète de ses tours, qui étaient fort élevées et belles. Lorsqu'il se vit condamné et privé de ses biens, il vint se jeter aux pieds du cardinal et des évêques ses assesseurs, il sollicita son pardon, et demanda à être instruit par eux dans la foi catholique, afin qu'il crût. Sa pénitence lui est alors fixée : dépouillé de ses vêtements, les mains liées derrière le dos, il est conduit et frappé de verges par les quartiers et les places de la ville. Après quoi, ayant fait profession de la foi chrétienne, il s'engagea à se rendre à Jérusalem pour la rémission de ses péchés ; il se vit assigner en pénitence un espace de trois ans pour y aller, en revenir et y demeurer. Enfin toutefois, sur les instances du cardinal et des évêques présents, il obtint de son seigneur le comte de Toulouse le droit de rentrer librement chez lui et la restitution de ses biens après ce pèlerinage à Jérusalem, à condition cependant que ses tours seraient abattues en témoignage de sa dépravation hérétique et qu'il verserait à son seigneur le comte de Toulouse cinq cents livres d'argent » (63).

La profession de foi, prononcée dans l'église Saint-Sernin devant une foule énorme, a été conservée : « Moi, Pierre Moran, bourgeois de Toulouse, connaissant la vraie foi, catholique et apostolique, j'anathématise toute hérésie, en particulier celle dont j'ai confessé être infecté [...]. Le pain et le vin qui sont posés sur l'autel après la consécration ne sont pas seulement un sacrement, mais ils sont le vrai corps et le sang de notre Seigneur Jésus-Christ [...]. Je jure par la sainte et indivisible Trinité et par ces sacro-saints Évangiles du Christ que ceux qui iraient à l'encontre de cette foi sont dignes avec leurs croyances [...] de l'anathème éternel. Je déclare que si j'osais moi-même un jour penser et prêcher quelque chose de contraire, je serais soumis à la sévérité des canons » (64).

Mais Pierre Maurand ne paraît avoir accompli que partiellement sa pénitence. L'abbé de Clairvaux indique dans la lettre circulaire relatant les succès de la mission que Pierre devait « quitter sa patrie et s'exiler sous quarante jours et demeurer à Jérusalem pendant trois ans au service des pauvres, rendre les biens qu'il avait pris aux églises, restituer toutes les usures qu'il avait reçues, réparer les torts qu'il avait causés aux pauvres, et renverser depuis les fondements un sien château qu'il avait profané par des réunions d'hérétiques » (65). Or, un mardi de janvier 1179*, avec ses fils Bon-Mancipe et Pierre, ceux-ci agissant pour eux-mêmes et pour leurs frères, Pierre Maurand passait avec le nouvel abbé de Saint-Sernin, Pons de Montpezat, un accord avantageux concernant notamment les dîmaires de Launaguet, Castillon et Valségur (66). Il est à remarquer qu'Henri de Marcy n'évoque qu'un seul *castrum*, alors que le pseudo-Benoît mentionne deux *castella*, en ville et hors ville, signalés par des *turres* élevées ; celui-ci, familier de la Cour d'Angleterre, a pu avoir sur la négociation finale de Pierre Maurand avec le comte de Toulouse des informations que

62. *Epistola Henrici abbatis Clarevallensis* citée par le chroniqueur anglais Roger de Hoveden (*Chronica magistri Rogeri de Houedene*, éd. William STUBBS, *Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores*, 51, II, Londres, 1869, p. 160-166), qui a reproduit en les abrégant ou en les augmentant (c'est ici le cas), les *Gesta* attribuées à Benoît, abbé de Peterborough (*Gesta regis Henrici secundi Benedicti abbatis - The chronicle of the reigns of Henry II. and Richard I. A.D. 1169-1192; known commonly under the name of Benedict of Peberborough*, éd. William STUBBS, *Rerum Britannicarum Medii Aevi Scriptores*, 49, I, 1867). L'expression *etate grandevus* employée par Henri de Marcy dans sa lettre pour qualifier Pierre Maurand est une réminiscence biblique (Josué, 23, 1, et I Samuel 17, 12 ; cf. 4, 18).

63. STUBBS 1867, p. 199-200 ; cf. STUBBS 1869, p. 151-152. La traduction de ce passage est largement inspirée de celle qu'a publiée Philippe Wolff (*Voix et Images de Toulouse*, Toulouse, 1962, p. 83-84). Un bon récit des événements de 1178 a été donné par Élie Griffe (*Les débuts de l'aventure cathare en Languedoc (1140-1190)*, Paris, 1969, p. 84-111).

64. Toulouse, A.D. Haute-Garonne, 101 H 688 (original). L'écriture dénote un scribe étranger à Toulouse, ainsi que la graphie *Petrus Moranus*, qui se retrouve dans la chronique du prétendu Benoît de Peterborough. La notice sur papier jointe au parchemin porte l'analyse de Claude Cresty, auteur d'un inventaire des archives de 1728 à 1731 : « N° XXI. Liasse LXXIX. Titre 1^{er}. / forme ancienne dont on se seroit lorsqu'on faisoit abjuration des heresies » et, au-dessous, une note ajoutée à la fin du XIX^e siècle ou de la première moitié du XX^e : « Le pape Alexandre dont il est parlé dans cette formule ne peut être qu'Alexandre IV qui régna du 21 décembre 1254 au 25 mai 1261. La formule elle-même a donc été rédigée entre ces deux dates. » Ces allégations, qui peuvent avoir entraîné les doutes de John Hine Mundy (1954, p. 271, n. 8), sont erronées : le texte de la profession mentionne en réalité le pape Alexandre [III], ainsi que son légat en France Pierre [de Pavie].

65. STUBBS 1867, p. 165.

66. A.D. Haute-Garonne, 101 H 594 (ancien n° X, liasse XXXII, titre 4 [original]) et 599 (ancien n° X, liasse XXXV, titre 2 [original]) = 101 H 1, n° 688 = DOUAI 1887, p. 459-460 = GÉRARD 1999, p. 1667-1669. Castillon se trouvait vers Castelginest.

celui-là, pressé de partir pour le Chapitre général de son Ordre tenu à Cîteaux, a pu ignorer puisqu'il n'en fait pas état dans sa lettre (67). Quoi qu'il en soit, les tours de Toulouse et, probablement, de Valséjour durent être rasées (68).

Réconcilié avec l'Église, Pierre Maurand continua d'être l'une des notabilités de Toulouse. C'est lui sans doute, plutôt que son fils homonyme, qui paraît de janvier à mai 1184 (69) comme l'un « capitulaires » du bourg. C'est certainement encore lui qui acquit en février 1187*, avec ses fils, de son neveu Étienne Maurand, des biens sis à Valséjour, Launaguët et Castillon (70). Mais il semble vraisemblable que le *Petrus Maurandus* mentionné comme « consul » du bourg en 1192 et (ou) 1193*, 1198-1199, 1201 et 1214-1215 (71) était son fils cadet. En tout cas, lorsque le premier Pierre mourut, avant 1200 (72), la famille Maurand commençait d'être une des plus puissantes de la ville, enracinée dès l'origine dans l'institution qui deviendra le capitoulat (73). Les fragments des registres d'« estimés » dressés vers 1335 énumèrent au moins treize chefs de famille portant le patronyme de Maurand et appartenant aux différentes branches de la lignée, réparties dans les divers quartiers du bourg et propriétaires pour la plupart de domaines ruraux (74). Si le possesseur de la « Tour des Maurand » n'y est pas désigné, du moins cette éminente construction est-elle par deux fois prise comme repère (75). Elle était ainsi signalée au commencement du xv^e siècle: « en ladictie rue [qui est entre l'église de Saint Saturnin et celle de Taur, où est de present ediffié ledit college de Pierregort] avoit lors une solennelle maison en laquelle avoit et a encores une notable tour la plus solennelle et plus grant qui soit en ladictie cité, et s'appelle la tour ou maison des Maurans » (76), et au début du xvii^e: « la Maison de Maurand qui estoit dans le Bourg, en laquelle est ceste grande & grosse tour, que l'on nomme de Perigord » (77).

De cette vaste « Maison de Maurand », où aurait vécu Pierre l'hérétique, nous ne connaissons aujourd'hui que les murs des caves de l'aile sud, trois niveaux de la grande tour (en comptant le sous-sol), et un morceau du mur intérieur de l'aile ouest (fig. 4 et 5). Les comptes de travaux du collège laissent entrevoir également une demeure composée de deux corps de bâtiment et une tour d'angle. Il ne faut cependant pas perdre de vue que l'édifice a été acquis en 1363 et que la rédaction du journal des travaux ne commence qu'en 1365, alors qu'ils avaient déjà été entrepris sous la direction d'Élie Raymond: on ne peut donc exclure que des destructions aient été effectuées entre ces deux dates.

67. STUBBS 1869, p. 165 (lettre d'Henri de Marcy); STUBBS 1867, p. 199, 200 (chronique dite de l'abbé Benoît de Peterborough); cf. STUBBS 1869, p. 151, 152 (chronique de Roger de Hoveden).

68. L'actuelle tour Maurand de Toulouse n'est sans doute pas celle de Pierre Maurand, détruite en 1178, mais celle que les Maurand firent élever ensuite et qui fut démantelée lors des démolitions ordonnées par Simon de Montfort en 1215 et 1216 (Pascal GUÉBIN et Ernest LYON [éd.], *Petri Vallium Sarnaii monachi Hystoria Albigensis*, t. II, Paris, 1930, p. 278; Jean DUVERNOY [éd.], *Guillaume de Puylaurens, Chronique - Chronica magistri Guillelmi de Podio Laurentii*, Paris, 1976, p. 92-93; Eugène MARTIN-CHABOT [éd.], *La Chanson de la Croisade albigeoise*, t. II, Paris, 1957, p. 246-249). Le second *castellum* de Pierre Maurand, celui situé « hors les murs de Toulouse », devait se trouver dans le fief familial de Valséjour: vers 1185, les héritiers de son frère Maurand se partagèrent les substantielles propriétés de leur père qui y étaient sises; Arnaud Maurand eut notamment la tour et la salle y attenante (1 E 493, ancien n° X, liasse XXXV, titre 16; pièce 1 [4^e de 8 feuillets de parchemin cousus ensemble, portant la copie authentique de 6 actes faite en 1220; 1^{er} acte, daté de novembre 1189 et faisant état du partage de l'héritage effectué quatre ans ou plus auparavant]).

69. MUNDY 1997, p. 390-391.

70. A.D. Haute-Garonne, 1 E 493 (ancien n° X, liasse XXXV, titre 16; pièce 1 [4^e de 8 feuillets de parchemin cousus ensemble, portant la copie authentique de 6 actes faite en 1220; 2^e acte]).

71. MUNDY 1997, p. 392, 393-394, 394-395, 398-399.

72. Le décès de Pierre Maurand est mentionné dans deux actes datés du jeudi 18 mars 1210* (A.D. Haute-Garonne, 101 H 599, anciens n° X, liasse XXXV, titres 2 et 3), mais, ainsi que l'a montré John Hine Mundy (1985, p. 231), sa mort doit être antérieure à janvier 1200*.

73. Voir en annexe la liste des Maurand capitulaires, consuls et capitouls de 1184 à 1454. Comme Philippe Wolff l'a noté, « il n'est guère possible avant la fin du xiii^e siècle de classer ces prud'hommes en bourgeoisie et en petite noblesse urbaine. C'est seulement alors que la noblesse se constitua nettement en caste. Suggestive est l'enquête menée en 1335 sur l'ordre du roi pour établir si les frères Maurand de Pompignan ont le droit de se faire adouber: leurs parents ayant vécu *more nobilium*, elle tournera en leur faveur [...]. Arch. Nat., série JJ, reg. 78, n° 251, f° 195: ordre royal de janvier 1335, résultat de l'enquête en septembre, confirmation par le roi en octobre 1338 » (WOLFF 1954, p. 25 et n. 109).

74. WOLFF 1956, p. 74-76.

75. WOLFF 1956, p. 183, n° 312, et p. 265, n° 750. La seule autre demeure du bourg à être ainsi distinguée est la « Tour des Garrigues » (*ibidem*, p. 241, n° 596); la rue de la Tour des Garrigues, aujourd'hui quasiment disparue par suite d'appropriations particulières, longeait au sud l'église du Taur.

76. A.M. Toulouse, FF 80, f. 46^{vo} (requête des capitouls de Toulouse au Parlement de Paris demandant que les collèges de boursiers contribuent aux charges que supporte la Ville [1408, ou 1413]) = SAINT-CHARLES 1886, p. 156-157; Marcel FOURNIER, *Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, t. III, Paris, 1892, n° 1913, p. 560-595 [avec quelques erreurs de lecture]. Nous devons à notre confrère François Bordes une transcription fidèle de ce texte.

77. CATEL [1626-] 1633, p. 136.



FIG. 4. RELEVÉ DES VESTIGES MÉDIÉVAUX.

En noir : vestiges des maçonneries de l'Hôtel Maurand, en gris foncé : vestiges des maçonneries de l'Hôtel de Capdenier, en gris clair : vestiges des reprises effectuées lors de la construction du collège

Relevés à partir des plans de cabinet Loupiac (mars 1999), A.-L. Napoléone.

Les vestiges montrent une grande homogénéité dans la construction. Ils se distinguent par une maçonnerie soignée de briques entières, parfois très cuites, fréquemment disposées en boutisses et appareillées avec des joints de mortier gris clair et épais, qui incluent de nombreux gravillons (78). Le mur intérieur des caves, coupé en deux endroits par des percements modernes, laisse apparaître deux parements séparés par une fourrure de galets noyés dans du mortier et régulièrement cloisonnée par des arases de trois assises de briques. Cette même technique de construction a été utilisée au rez-de-chaussée de la tour où les maçonneries sont encore très épaisses (79). À chaque fois que cela a été possible, nous avons pu constater que tous les murs, conservés ou arrachés, de l'édifice sont parfaitement liés entre eux. L'unité de la construction transparait également par les formes romanes des ouvertures : portes et fenêtres sont couvertes d'arcs segmentaires ou en plein cintre, parfois doublés d'un second rouleau de claveaux. Cette homogénéité laisse penser que l'édifice a été bâti en une seule campagne, avant que les formes gothiques ne se diffusent dans la région.

Malgré le caractère très fragmentaire des vestiges, l'aspect général de l'édifice peut être globalement reconstitué grâce aux informations livrées par les comptes de travaux. Les deux grands corps de bâtiment, disposés en angle de part et d'autre de la tour, donnaient au sud sur l'actuelle rue de Périgord, et à l'ouest sur la rue du Taur (fig. 6)(80). Ces bâtiments bordaient une cour, à l'intérieur de l'hôtel, dans laquelle sont mentionnés un puits et une écurie (81). Le puits peut être situé vers l'extrémité est et le long de l'aile sud. Par ailleurs, des galeries de bois longeaient les deux façades sur cour pour desservir les pièces situées aux étages de la demeure (82). À aucun moment cependant,

78. Les briques sont de rouge à rouge foncé (0,34-0,37 m x 0,25-0,26 m x 0,04 m), joints épais (0,025-0,03 m), mortier de pose gris-beige, très dur et pulvérulent en surface, comprenant de très nombreuses inclusions (jusqu'à 0,05 m) et des nodules de chaux.

79. Des briques descellées sur le parement extérieur de la tour pendant les travaux laissaient apparaître la fourrure de galets.

80. Les dimensions de ces corps de bâtiment sont : au sud, 25 m de longueur connue et 9 m de profondeur, et à l'ouest, 16 m de longueur sur 9 m ; ces dimensions n'englobent pas la tour d'angle. Voir également Anne-Laure NAPOÉLONE, « Les maisons romanes de Toulouse », *Archéologie du Midi médiéval*, t. 6, 1986, Saint-Pons, 1889, p. 123-138.

81. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 24 r° (jeudi 1^{er} octobre 1366), 11 r° (lundi 2 juin 1365).

82. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 9 r° (mardi 8 avril 1365) pour la galerie sud, 9 v° (samedi 26 avril 1365) pour la galerie ouest, 10 r° (vendredi 16 mai 1365) pour les toits, et 11 v° (jeudi 3 juillet) : Pierre du Four fait enlever les carreaux de terre cuite qui recouvraient le plancher de ces galeries pour les mettre de côté.

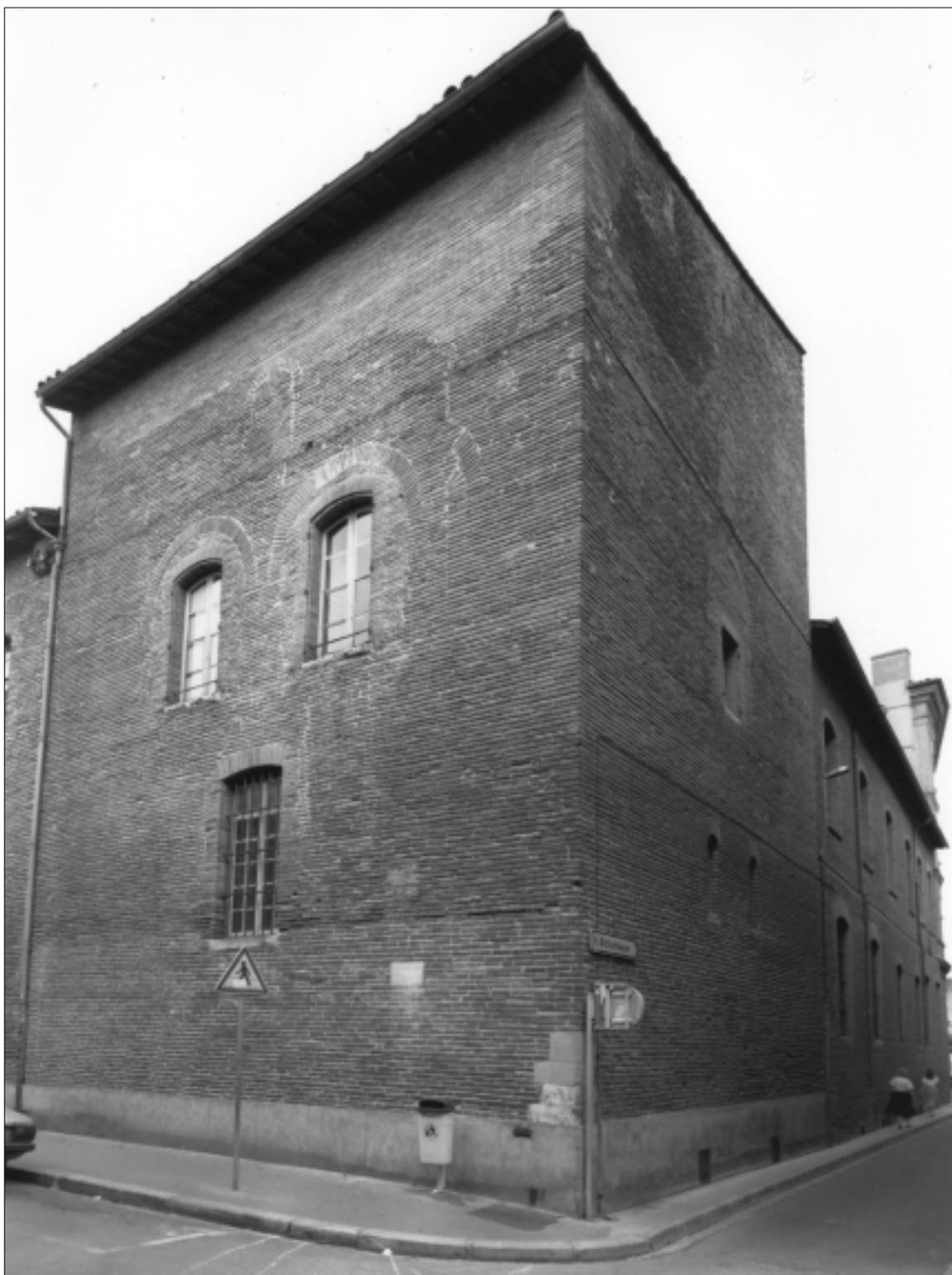


FIG. 5. FAÇADES DE LA GRANDE TOUR DE L'HÔTEL MAURAND SUR LA RUE DU TAUR ET SUR LA RUE DE PÉRIGORD
Ch. Soula © 1987. Inventaire général/SPADEM.

il n'est question de l'escalier qui aurait dû conduire aux galeries, ni de la cuisine, qui est systématiquement mentionnée lors du démontage des demeures voisines. Ces absences confortent l'hypothèse de destructions effectuées avant 1365 et nous engagent à la prudence vis-à-vis de ce texte, qui peut ne nous donner qu'une image partielle de l'hôtel (83). Enfin, on ne signale pas non plus de jardins, présents dans trois hôtels voisins (84).

L'aile sud de l'Hôtel d'Adhémar Maurand était l'aile de la « salle ». On peut suivre dans les caves les vestiges de ses parties basses sur plus de vingt-cinq mètres (fig. 4); les murs cassés à l'est indiquent qu'ils se poursuivaient encore. La « salle » était aménagée à l'étage contre la tour, comme le précise le texte à plusieurs reprises (85). En outre, elle devait être assez vaste pour être qualifiée d'*aula magna*, dont la porte ouvrait sur la galerie, tout près de la tour avec laquelle elle n'avait pourtant aucune communication directe (86). L'absence d'arrachement sur le parement supérieur de la tour indique sans doute que le bâtiment de la salle ne s'élevait pas au-dessus de cet étage (87).

Le mur pignon est de cette aile, opposé à la tour, n'est donc conservé ni dans les caves ni en élévation. Les comptes signalent en effet que cette partie fut abattue alors que le chantier était sous la direction d'Élie Raymond, donc avant 1365. Cette destruction, précise encore Pierre du Four, a emporté tout ou partie d'« arcs » ouvrant sur une chambre donnant à l'est. Fenêtres, loggia? Cette information succincte demeure malheureusement difficile à interpréter (88). Elle nous apprend cependant que, dans ce corps de bâtiment, une ou plusieurs chambres faisait suite à la salle vers l'orient (89). À l'intérieur enfin, une fosse maçonnée et voûtée, trouvée en creusant le long du corps sud, trahit la présence de latrines ou de lavabos dans ce corps de bâtiment, aménagements de confort vraisemblablement installés à l'étage dans la salle ou dans les chambres lui faisant suite (90).

Le niveau de plain-pied de cette aile orientale n'était apparemment pas réservé à l'habitation. Il est mentionné à plusieurs reprises sous le terme de *penus*, qui désigne de façon générale un espace de stockage (91). Sa situation près de la tour est plus d'une fois précisée et l'on sait qu'une porte donnait accès à cet espace du côté du puits, donc vers l'est (92). Par ailleurs, il est question également d'une *penus bassa*, pour laquelle Pierre du Four fait regarnir de planches les volets des fenêtres (93). On peut constater l'importance de la surface réservée au stockage, ou à d'autres fonctions que celle de l'habitation proprement dite, remarque que l'on pourra faire également en décrivant les hôtels suivants. Quelques inconnues demeurent encore pour ces niveaux bas de l'aile sud. En effet, au rez-de-chaussée, sur le parement oriental de la tour, subsiste l'arrachement du mur intérieur du bâtiment, et un claveau pris dans la maçonnerie prouve qu'une porte avait été percée pour communiquer avec la cour près de l'angle ouest (fig. 4, A) (94). Il ne s'agit pas là du passage mentionné par les comptes. On peut se demander cependant si cette ouverture desservait également la réserve ou un autre espace qui se trouve ici en communication directe avec le rez-de-chaussée de la tour. Il faut noter par ailleurs que les plans anciens montrent à cet endroit une maçonnerie épaissie aux dimensions du mur de la tour qui la prolonge. Cet épaississement, inexplicable dans l'état actuel de nos connaissances sur le bâtiment, figure sur ces plans jusqu'en 1838 pour disparaître ensuite (fig. 18). Ce massif de maçonnerie correspond-il à une structure particulière de l'hôtel ou trahit-il des reprises antérieures à l'acquisition de 1363?

Restent donc aujourd'hui conservées les caves de cette aile sud dont il manque l'extrémité orientale et le couverture (fig. 4). La voûte et les arcs-doubleaux qui lui servent de support sont en effet attribuables aux réaménagements du début du XIX^e siècle. Au chapitre des réparations à effectuer, les comptes de 1442-1443 mentionnent neuf piliers à renforcer dans des caves: s'agit-il de celles de l'aile sud et des supports de son ancien couverture? (95) Les parements intérieurs de ce niveau de sous-sol portent les traces de petites niches à luminaire,

83. Une campagne de fouille effectuée dans l'actuelle cour aurait pu apporter des informations dans ce sens.

84. Voir plus loin la description des Hôtels de Jean de Capdenier, de Bon-Mancipe Maurand et d'Aymeric de La Garrigue.

85. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 9 r^o (mardi 1^{er} avril 1365).

86. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 12 r^o (vendredi 11 juillet 1365), 9 r^o (mardi 8 avril 1365). L'analyse archéologique de la tour montre qu'il n'existait pas de lien à ce niveau avec l'aile sud.

87. L'escalier de la tour est d'ailleurs éclairé par une fente de jour sur cette façade entre le premier et le deuxième étage: cela prouve qu'elle était libre de toute construction à ce niveau. Notons par ailleurs qu'en prenant la direction du chantier, Pierre du Four s'efforça de consolider la charpente « vétuste » qui se trouvait au-dessus de cette aile. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 9 v^o (jeudi 17 avril 1365).

88. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 63 v^o (lundi 4 novembre 1370), 64 r^o (mardi 19 décembre 1370), également mentionnés dans les comptes de maçonnerie (f. 80 v^o).

89. « La grande chambre » mentionnée par les comptes se situe peut-être ici. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 9 v^o (jeudi 23 avril 1365).

90. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 24 r^o (vendredi 9 octobre 1366).

91. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 9 r^o (mardi 1^{er} avril 1365).

92. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 10 v^o (vendredi 31 mai 1365).

93. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 10 v^o (vendredi 30 mai 1365).

94. Un piédroit de porte peut être associé à ce claveau.

95. NOULENS s.d., p. 2.

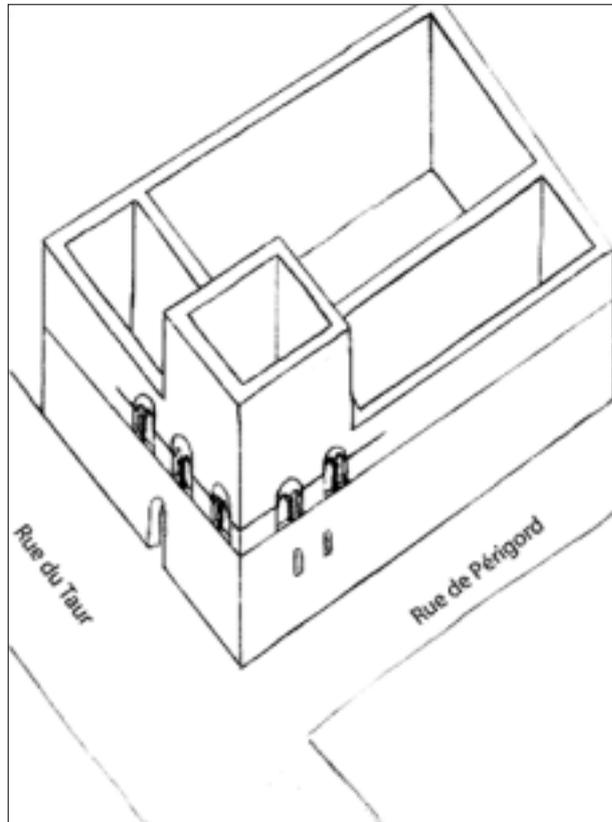


FIG. 6. ESSAI DE RESTITUTION DES VOLUMES DE L'HÔTEL MAURAND. *Croquis A.-L. Napoléone.*

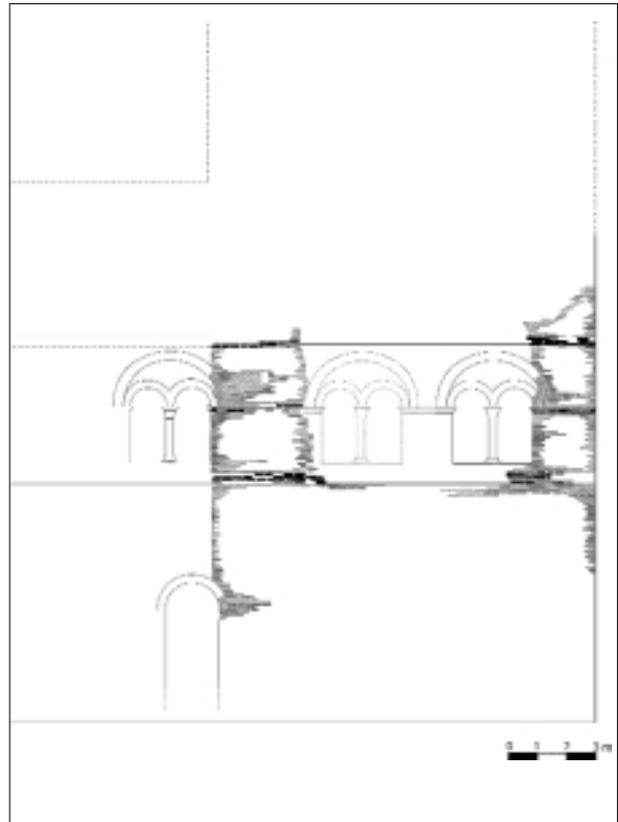


FIG. 7. RELEVÉ ET RESTITUTION DES VESTIGES DE LA FAÇADE OUEST DE L'HÔTEL MAURAND. *Relevé A.-L. Napoléone.*

ouvertes sous un arc en plein cintre, et la partie basse des baies en abat-jour permettant la circulation de l'air en sous-sol. Enfin, une porte percée sur le mur ouest met cette cave en communication avec les parties basses de la tour.

Les vestiges de l'aile ouest de l'hôtel sont très ténus et les informations textuelles rares parce que la chapelle du collège fut installée dans cette partie de l'hôtel dès le début des travaux, alors qu'ils étaient sous la direction d'Élie Raymond (96). Ainsi la façade de la rue du Taur a-t-elle été détruite puis rebâtie lors de cette première campagne. Demeurent cependant toujours visibles les traces d'arrachement de l'ancien mur de l'aile, sur le parement nord de la tour (fig. 4, B). On y distingue également le tableau de la petite porte dont il subsiste le sommier et un piédroit sur la façade ouest (fig. 7). De la même façon, la tour garde le souvenir de la série d'ouvertures géminées qui ouvraient probablement le corps de bâtiment ouest : les claveaux d'un arc de décharge de l'une d'elles sont restés ancrés dans son parement. Côté cour, le mur de cette aile lié à la tour est conservé sur une vingtaine de mètres, et sur les deux niveaux, puis interrompu nettement par la reprise du XIV^e siècle (fig. 13) (97). Malheureusement, seule l'extrémité de ce vestige, et uniquement le parement externe, a pu être observé : elle a révélé, en rez-de-chaussée, un jour en fente ouvrant sur la cour. Ce jour a la particularité d'être couvert d'un petit bloc de pierre délardé d'un cintre minuscule (fig. 13, E). De façon très floue, les comptes de 1365 évoquent les vestiges du premier état de cette aile, en mentionnant d'une part la galerie de bois, mais également une réserve située « à côté » de la chapelle, qui reçoit parfois l'appellation de *penus capelle* (98). Cette association ne correspond à rien dans l'état que nous connaissons

96. Les informations recueillies sont très partielles : le parement sur cour n'a pu être relevé et analysé que dans la toute petite portion sur laquelle ne s'appuie pas le portique du XIX^e siècle ; le parement intérieur de la chapelle n'a pu être observé.

97. Cette destruction se trouve d'ailleurs mentionnée. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 22 r^o (jeudi 20 août 1366).

98. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 12 r^o (mercredi 23 juillet 1365).

de la chapelle par les vestiges et par les plans du XVIII^e siècle. Mais une autre mention situant cet espace « à l'intérieur » du sanctuaire laisse penser que la fonction de réserve, antérieure à celle de chapelle dans ce lieu qui sert toujours au stockage pendant les travaux, engendre une désignation hésitante et mal définie (99). On peut donc supposer que le rez-de-chaussée de l'aile ouest, tout comme celui de l'aile sud, a servi, au moins en partie, de réserve ; le jour en fente conservé sur la cour correspondrait bien à cette utilisation (fig. 13, E). Enfin, aucune information n'est donnée sur les niveaux supérieurs de l'aile ouest de l'hôtel (100).

La tour est la partie la mieux conservée et sans aucun doute la mieux connue, même s'il nous manque aujourd'hui une grande partie de ses niveaux supérieurs (fig. 5). Son élévation est connue grâce aux textes et aux relevés du XVIII^e siècle (fig. 9). Elle comprenait quatre niveaux plus une cave et un couronnement crénelé, le tout s'élevant sur plus de vingt-cinq mètres au-dessus du sol (101). Les comptes de 1365 évoquent un nettoyage de fond en comble, des aménagements de chantier, mais aucune modification touchant cette partie de l'hôtel (102). Ceux de 1420 témoignent en revanche d'importantes reprises en sous-œuvre pour renforcer le « pied de la tour » (103). Les divers projets du XVIII^e siècle ne proposent ici aucune modification, mais on sait qu'à la fin de ce siècle la tour fut écrêtée au niveau des bâtiments voisins (104). Enfin, si l'on s'en tient aux documents écrits, aucune mention de la tour n'est faite pour les travaux du XIX^e siècle.

La tour est cependant loin de nous être parvenue intacte, même en faisant abstraction des deux étages manquants. L'analyse archéologique montre au contraire que de nombreuses reprises y ont été effectuées. La cheminée de l'étage aménagée dans une grande niche est sans doute un ajout du XIV^e siècle (fig. 10, A) (105). Avant 1753, date des premiers plans dont on dispose, les fenêtres romanes avaient déjà été modifiées et ce peut-être dès la fin du Moyen Âge (fig. 9). On constate par ailleurs que de nouvelles portes furent percées pour permettre la communication de la tour avec les deux ailes à chaque niveau. Enfin, les aménagements du XIX^e siècle ont été importants et particulièrement destructeurs par le percement de nombreuses baies et de larges reprises de parements (106). Mais, heureusement, les vestiges sont encore étendus et toutes les traces n'ont pas été effacées.

En façade, on peut donc restituer une petite porte en plein cintre ouvrant l'aile ouest contre la tour (fig. 7) (107) : seul vestige d'un accès direct sur la rue, dont il serait difficile de dire pourtant si c'était l'entrée principale de l'hôtel ; ses petites dimensions laissent penser qu'il s'agit au contraire d'un autre type d'ouverture. Il est à noter que les comptes ne mentionnent aucun portail, vraisemblablement parce qu'il était déjà détruit ou modifié en 1365. Les grandes fenêtres qui ouvrent les salles du rez-de-chaussée et de l'étage, ainsi que les petites baies hautes percées sous la voûte, datent du XIX^e siècle (fig. 5). Leur construction a entraîné une large reprise de la maçonnerie environnante, ne laissant que de menues traces des baies romanes qui ouvraient le mur de l'étage. En fait, on ne peut restituer avec certitude que celle de l'aile ouest, et celle qui fut percée près de l'angle de la tour (fig. 7). Mais l'harmonie voudrait qu'une dernière se trouvât au centre, comme d'ailleurs sur la façade sud, dans cette zone très perturbée par les reprises du XIX^e siècle. Ce sont des baies géminées dont les départs des arcs en plein cintre sont conservés au-dessus de piédroits. Elles étaient soulignées d'un cordon régissant épais de quatre assises de briques et d'un cordon d'imposte plus mince. Tous deux ont été bûchés, mais le dernier conserve son profil en chanfrein dans le retour d'un tableau. Un dernier cordon marquait la base du niveau supérieur, au-dessus des fenêtres, et se poursuivait comme les autres le long du corps ouest et au sud, au-delà de l'angle de la tour.

De ce côté-là, les vestiges sont plus nombreux (fig. 8). Au ras du sol tout d'abord, deux blocs de pierre délardés d'un petit cintre signalent les jours en fente qui s'ébrasaient dans le mur en plongeant vers le niveau des caves (108).

99. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 13 r° (mercredi 17 septembre 1365).

100. À l'angle de la tour, aucune trace d'arrachement susceptible d'indiquer la présence de niveaux supérieurs n'est aujourd'hui visible, mais il est fort probable que la maçonnerie ait été refaite à cet endroit.

101. Elle présente un plan presque carré de 11 m environ de côté ; d'après les relevés du XVIII^e siècle, on peut estimer sa hauteur à un peu plus de 25 m.

102. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 9 r° (lundi 7 avril 1365), 10 r° (mardi 13 mai 1365), et pour les aménagements, 9 v° (jeudi 17 avril 1365).

103. A.D. Haute-Garonne, 11 D 25, f. 68 r°.

104. Bâtiments Nationaux, District de Toulouse : « Bail de démolition de la tour de Périgord », A.D. Haute-Garonne, 1L 1057-36.

105. Cette forme de cheminée bâtie dans l'épaisseur du mur et ouverte d'un arc très surbaissé est très répandue à la fin du Moyen Âge.

106. Voir plus loin pour les niches de la salle de l'étage. On perçoit nettement la volonté d'un remaillage avec la maçonnerie médiévale pour rendre les reprises discrètes.

107. Voir plus haut la description de l'aile sud.

108. Ces jours ont été élargis et légèrement décalés ; ils doivent avoir la même forme que celui qui ouvre le rez-de-chaussée de l'aile sud sur la cour (fig. 13, E).

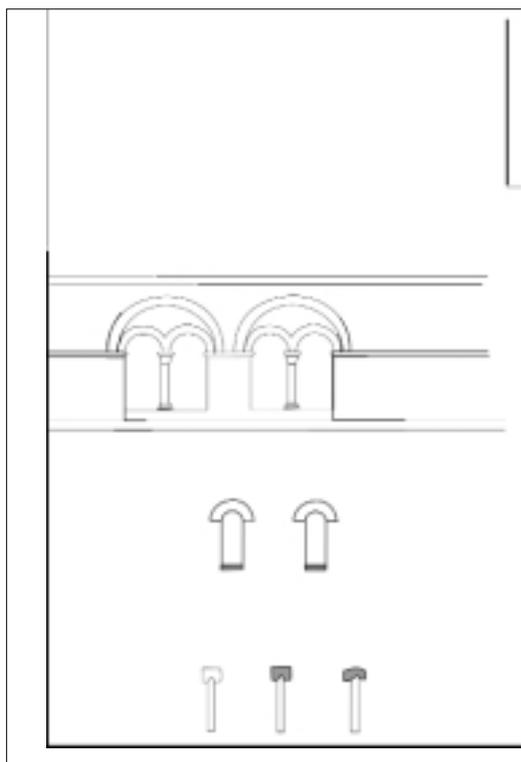


FIG. 8. CROQUIS DE LA FAÇADE SUD DE LA TOUR ET DE SES VESTIGES. Croquis A.-L. Napoléone.

Ensuite, deux lancettes cintrées parfaitement conservées, dont l'appui est marqué d'une dalle de calcaire, éclairent la salle du rez-de-chaussée. Enfin, les traces relevées à l'étage permettent de replacer deux baies géminées et leurs cordons, comme à l'ouest. Ces indices autorisent sans doute une restitution générale à peu près complète des façades sur les deux premiers niveaux conservés de la tour (fig. 6). Le témoignage d'Alexandre Du Mège précise encore cette image : en 1846, il évoque le « palais de Pierre Maurand » et ses « fenêtres géminées et ornées de colonilles » que l'on pouvait voir avant les travaux des années 1820 ; on peut penser qu'il s'agissait alors des ouvertures de la tour et de l'aile sud (109). Les plans du XVIII^e siècle sont enfin très précieux pour connaître les parties supérieures manquantes. L'élévation ouest dessinée par l'architecte Delaroque en 1753 montre les deux derniers niveaux de la tour, abattus après la Révolution (fig. 9). On peut y voir que chaque étage était percé d'une ouverture moderne qui avait peut-être remplacé une baie médiévale (110). La toiture à quatre pentes disparaît par ailleurs derrière de son couronnement crénelé, dispositif qui peut dater du Moyen Âge ; il suppose l'existence d'exutoires pour l'évacuation des eaux comme on en connaît pour d'autres demeures médiévales toulousaines (111).

L'intérieur de la tour conserve également quelques vestiges intéressants. La pièce du sous-sol, en premier lieu, restreinte par l'imposante épaisseur des murs, montre l'appareil de brique intact, non altéré par la pollution et les reprises des diverses époques (112). Trois jours, visiblement élargis, donnent au sud sur la rue de Périgord. Une petite porte en plein cintre, précédée d'une profonde embrasure voûtée, communique avec les caves de l'aile méridionale (fig. 10, B). Son vantail fermait de l'intérieur de la tour, les pierres gaffonières et les trous-barriers

sont demeurés intacts sur les tableaux de l'embrasure.

La pièce du rez-de-chaussée a été reliée par une ouverture à la chapelle, et ce peut-être dès la fin du Moyen Âge, puisqu'elle servit plus tard de sacristie (113). La grande fenêtre ouvrant à l'ouest, sur la rue du Taur, est également un rajout attribuable aux travaux du XIX^e siècle, mais tout le reste paraît cependant authentique (114). En premier lieu, la voûte sur croisée d'ogives, lourde et massive, dont les nervures à section carrée retombent dans les angles sur des consoles pyramidales en calcaire (fig. 10 et 11). Un bloc marque également la clé au croisement des ogives. Ces pierres portent un décor sculpté très simple : des palmettes et des entrelacs soulignés de moulures pour les culots, et une rosace stylisée à la clé. Une petite porte en plein cintre, identique à celle de la cave, ouvre sur l'aile sud, et deux niches à luminaire sont situées de part et d'autre de celle-ci (fig. 10, C). Au sud, les deux lancettes qui donnent sur la rue de Périgord s'évasent en de larges arrière-voitures. Si l'on s'en tient aux relevés de 1758, le mur ouest était aveugle, mais on peut toujours y voir les traces de deux autres aménagements pour luminaires (fig. 11, A). Au nord,

109. Alexandre DU MÈGE, *Histoire des Institutions [...] de la ville de Toulouse*, t. IV, Toulouse, 1846, p. 577.

110. Il ne faut pas perdre de vue que ce relevé est un projet de réaménagement de l'aile ouest qui n'a jamais été réalisé ; celui-ci ne devait pas en principe toucher la tour.

111. Voir en particulier la tour de l'Esquille et le château de Candie, tous deux datés du XIII^e siècle : Maurice SCELLÈS et Pierre CARCY, « Couvertures et charpentes dans le Midi de la France au Moyen Âge », *Actes des journées d'étude : La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, Toulouse, 19-20 mai 2001, M.S.A.M.F.*, hors série, Toulouse, 2002, p. 214. Le devis de réparation de l'édifice rédigé en 1710 par l'architecte Joseph Seguin décrit d'ailleurs cette partie : « les couverts sont établis dans l'intérieur de la tour à quatre penchants... les eaux se déchargent sur un canal qui règne sur l'épaisseur des quatre murailles qui font l'enceinte de la tour et portent les eaux par des tuyaux saillants... », A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 70 v^o.

112. À ce niveau, les murs ont 2,50 m d'épaisseur.

113. Voir par exemple le devis de réparation rédigé en 1710 par Joseph Seguin, A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 4 v^o.

114. La réfection des joints lors des derniers travaux n'a pas permis une observation de la maçonnerie aussi minutieuse qu'on l'aurait souhaitée.

c'est dans une grande niche couverte d'un arc segmentaire et s'ouvrant à partir du sol qu'a été percée la porte de communication avec la chapelle. La présence de ce type de structure, dont la destination reste mal connue, a souvent été notée dans les édifices romans (115). Enfin, un décor de faux appareil peint sur enduit, aujourd'hui disparu, recouvrait les murs. La régularité des motifs d'étoiles qui ornaient la voûte trahit sans doute l'utilisation du pochoir, donc une exécution tardive à relier peut-être avec la fonction de sacristie. Il est cependant regrettable que ces décors, dont témoignent des textes et des photographies anciennes, aient été enlevés dans les années 1960 sans que leur intérêt n'ait été soupçonné (116).

La salle du premier étage a fait l'objet de reprises importantes au XIX^e siècle, liées notamment au percement de trois grandes fenêtres et de deux petits jours situés sous la voûte (fig. 10 et 11). De fait, la plus grande partie des parements des murs sud et ouest a été reprise : il ne subsiste souvent qu'une mince frange de maçonnerie médiévale près des angles (117). On y voit cependant les chaînes des piédroits des embrasures, associées à quelques claveaux amorçant le tracé segmentaire de la voûte qui les couvrait (fig. 11, B). Ces vestiges correspondent aux baies géminées dont nous avons repéré les traces sur les façades. Le mur est de la salle, mitoyen avec l'aile sud, montre les contours d'une grande niche, identique à celle du rez-de-chaussée, comblée et cassée par la construction de la cheminée et de son conduit (fig. 10, A) (118). À gauche se trouvent des latrines entièrement aménagées dans l'épaisseur du mur, s'ouvrant près de l'angle par une étroite porte en plein cintre (fig. 10, D) (119). Pierre du Four évoque cet aménagement dans son journal. Alors qu'il fait nettoyer la « chambre voûtée » de la tour, il précise que les *loculi secreti* doivent être également récurés (120).

L'accès à l'étage de la tour avait été pratiqué dans un profond passage voûté traversant le mur nord. Cette sorte de petit couloir ouvrait sur l'aile ouest, vers un espace qui lui était logiquement relié puisque ce corps de bâtiment était un passage obligé pour atteindre cette pièce (fig. 4, C). Il faut noter enfin que le premier étage est voûté d'une croisée d'ogives élancée, peut-être refaite, dont les nervures chanfreinées retombent dans les angles sur de petits culots de pierre décorés de palmettes (fig. 10 et 11). Malgré les restaurations sauvages du XIX^e siècle, on peut restituer une belle pièce d'apparat, ouverte de quatre baies géminées et vraisemblablement décorée de peintures.

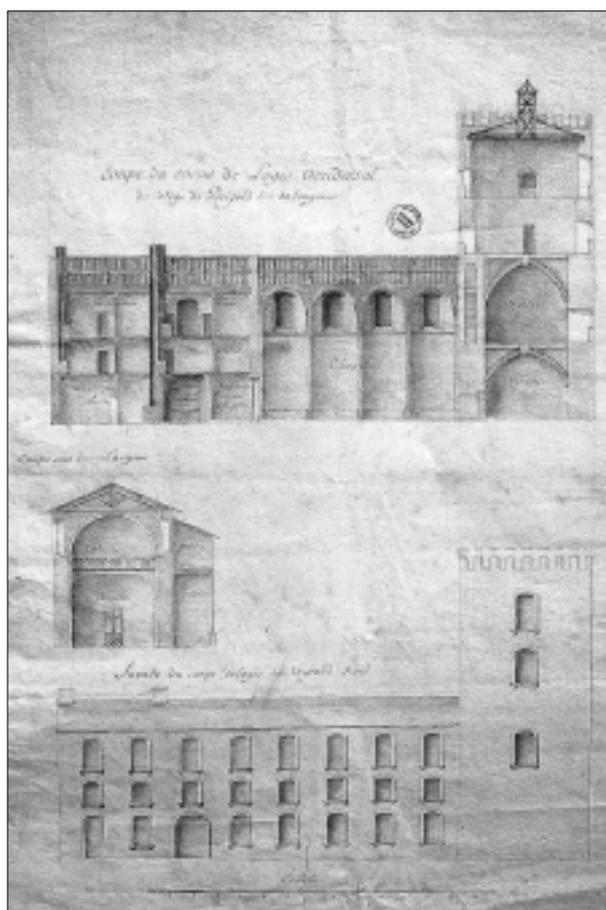


FIG. 9. COUPE ET RELEVÉ DE L'AILE OUEST DU COLLÈGE. Delaroque, 1753, (A.D. Hérault, C544, 4).

115. Anne-Laure NAPOLÉONE, « L'équipement domestique dans l'architecture civile médiévale », *Actes des journées d'étude [...]*, M.S.A.M.F., hors série, Toulouse, 2002, p. 258.

116. « ... l'enduit hideux qui recouvrait ses vénérables briques... » selon Roger CAMBOULIVES, « En visitant la tour Maurand, remarques et hypothèses », *L'Auta*, nouv. série, n° 302, Toulouse, 1961, p. 109. Des photographies sont conservées au musée du Vieux Toulouse (Collection Mesplé, boîte 7). Nous remercions Dominique Watin-Grandchamp de nous en avoir signalé l'existence. Voir aussi Raymond REY, *La Cathédrale de Toulouse*, Paris, 1929, fig. p. 40 et 41.

117. C'est dans cette partie reprise au XIX^e siècle que l'on trouve des niches à luminaires imitant celles de la salle du rez-de-chaussée.

118. Cette cheminée a donc été aménagée dans l'épaisseur du mur et s'ouvre sous un arc très surbaissé comme beaucoup d'autres datées des XIII^e et XIV^e siècles (NAPOLÉONE 2002, p. 242).

119. Ces latrines se déversent dans une fosse réaménagée à l'époque moderne.

120. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 9 r° (lundi 7 avril 1365).

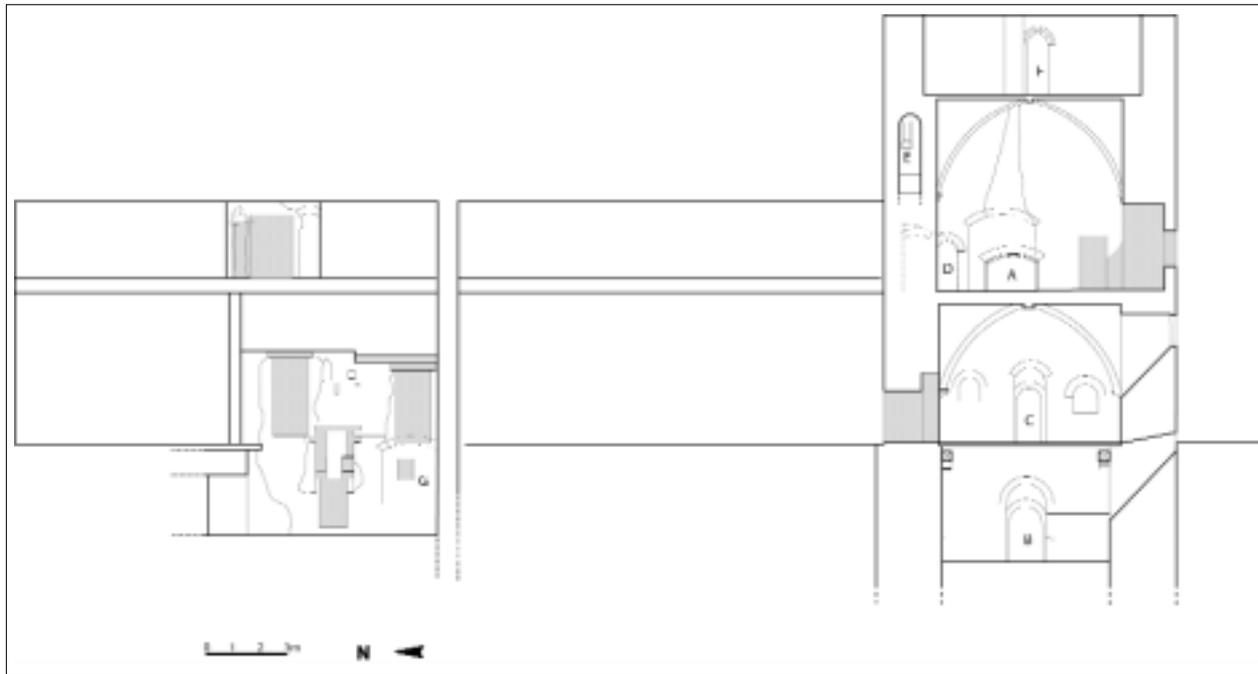


FIG. 10. COUPE NORD-SUD SUR L'AILE OUEST ET LA TOUR.
Relevé des vestiges médiévaux visibles et des reprises modernes (en gris),
Relevé A.-L. Napoléone.

Dans le passage reliant cette pièce à l'aile ouest se trouve également l'accès à l'escalier conduisant à l'étage supérieur (fig. 4 et 10, E). Celui-ci s'ouvre par une porte en plein cintre. Après un palier permettant le dégagement du vantail, on monte par deux volées ménagées dans l'épaisseur des murs nord et est. Le palier d'angle reliant les deux volées recevait la lumière d'un jour rectangulaire aujourd'hui aveugle. Le degré est couvert sur toute sa longueur d'un berceau rampant qui s'achève contre la porte de la salle du second étage. Cette porte en plein cintre, identique à celles des niveaux inférieurs, et la maçonnerie environnante sont les seuls vestiges de la construction romane du deuxième étage aujourd'hui située sous les combles (fig. 10, F). La partie supérieure des murs sud et ouest a été remontée dans les années 1920, et cette reprise s'étend largement sur les deux autres murs (121). Les documents du XVIII^e siècle nous renseignent sur les deux étages disparus (fig. 9). La description du devis de Joseph Seguin de 1710 et la coupe de Delaroque de 1753 montrent en effet que ces niveaux étaient séparés par un simple plancher, que trois fenêtres ouvraient le deuxième étage et quatre le dernier. La toiture escamotée à l'intérieur du couronnement crénelé était alors surmontée d'un lanternon (122).

La synthèse des informations livrées par les sources et les vestiges permet d'entrevoir un édifice hors norme : une grande demeure occupant une parcelle de 30 m sur 45 m environ, constituée de deux corps de bâtiment au moins, autour d'une cour, et une tour massive dressée à l'angle, sur le grand axe du bourg, dans la perspective de la basilique de Saint-Sernin (fig. 6) ; autant dire un bâtiment particulièrement imposant dans le paysage urbain, affichant toute la rhétorique architecturale de l'hôtel aristocratique (123). Le prix élevé payé pour son acquisition, malgré le mauvais état apparent de l'édifice, confirme cette particularité (124). Lorsque nous l'entrevoions en 1365 grâce aux descriptions de

121. Roger CAMBOULIVES, « Les boulets de la Tour Mauran », *L'Auta*, nouv. série, n° 308, Toulouse, 1962, p. 75-77. Ces reprises ont été effectuées car les parties hautes de la tour menaçaient de s'effondrer sur la rue.

122. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 70 r°-71 v°.

123. Anne-Laure NAPOLÉONE, « Les demeures aristocratiques des villes méridionales à l'époque romane », *Les cahiers de Saint-Michel de Cuxa, L'aristocratie, les arts et l'architecture à l'époque romane*, t. XXXVI, Codalet, 2005, p. 103-116.

124. Voir plus haut, chapitre sur la fondation du collège. Pour le mauvais état, voir en particulier celui des toitures, A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 9 v° (jeudi 17 avril 1365).

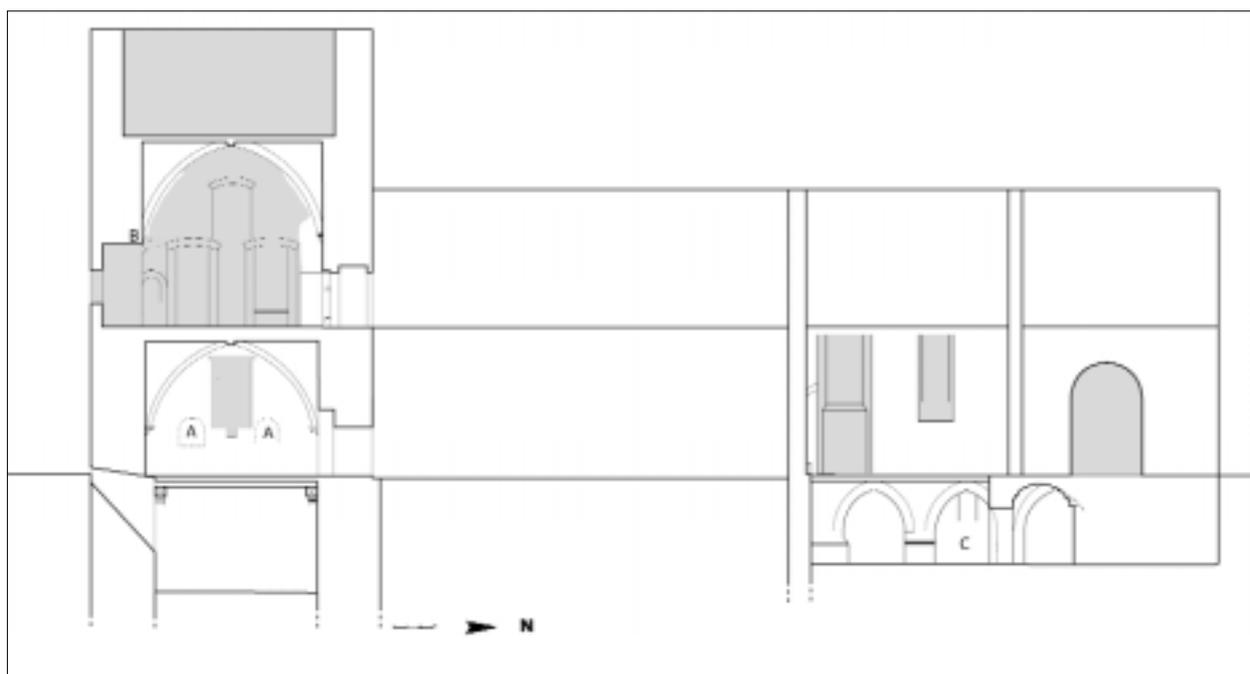


FIG. 11. COUPE SUD-NORD SUR LA TOUR ET L'AILE OUEST.
Relevé des vestiges médiévaux visibles et des reprises modernes (en gris).
Relevé A.-L. Napoléone.

Pierre du Four, l'absence de l'escalier et de la cuisine laisse penser que certaines parties ont déjà été détruites. S'il est difficile de restituer une aile au nord sans entamer sérieusement la profondeur de la cour, on peut sans doute imaginer un bâtiment à l'est, de mêmes dimensions que celui élevé sur la rue du Taur (125). C'est peut-être avec sa destruction que le pignon est de l'aile sud a été emporté. Le texte évoque également la distribution et le programme de l'édifice, mais là encore des éléments nous manquent, et en particulier le portail principal de l'hôtel que l'on ne saurait reconnaître dans la petite porte de l'aile ouest. Celui-ci a pu effectivement s'ouvrir de ce côté, sur la rue du Taur, mais il n'est pas rare, lorsqu'une demeure élève ses façades sur deux rues, de voir la porte rejetée sur l'axe secondaire, de façon à réserver le niveau de plain-pied de l'axe principal aux boutiques. Cependant, même si on s'attend naturellement à la présence d'ouvrirs sur le grand axe du bourg, ni les comptes et ni l'acte d'achat ne les mentionnent. Une fois le portail franchi, la cour desservait les nombreuses réserves, les écuries et l'escalier menant aux galeries qui distribuaient les pièces de l'étage, où les comptes signalent la salle et les chambres. Si Pierre du Four note précisément que la salle occupait l'aile sud de l'hôtel avant 1363, l'analyse archéologique des maçonneries montre en revanche qu'elle avait été initialement installée dans l'aile ouest, sur la grande rue du bourg. Le premier indice est la fenêtre collée à la tour indiquant clairement la présence d'une série continue de baies, régulièrement percées sur le corps de bâtiment et la tour (fig. 7). Cette série constitue un « trompe-l'œil » fréquemment utilisé dans l'architecture civile, et destiné à donner l'impression d'une plus grande ampleur de la salle (126). Il faut noter ensuite que seule l'aile ouest communique avec le premier étage de la tour, que l'on peut assimiler à une chambre de parement. Malgré les larges reprises du XIX^e siècle, cette pièce voûtée garde son caractère d'apparat initial ; on peut d'ailleurs penser que ses murs étaient décorés. Le modèle plus modeste mais mieux conservé de l'Hôtel des Gaillac montre bien le lien entre cette chambre, au premier étage de la tour, et la salle qui seule lui donne accès (127). Enfin, nous ne connaissons aucun exemple de demeure médiévale où l'on ait

125. Nous verrons plus loin que lorsque les comptes commencent, en 1365, une « percée » a été réalisée dans cette zone vers l'Hôtel de Guillaume de Saverdun.

126. Voir par exemple le cas de la maison du n° 42 de la rue de la Daurade à Cahors, ou celui de l'hôtel de la rue Gambetta à Figeac.

127. Anne-Laure NAPOLÉONE, Catherine GUIRAUD et Bertrand de VIVIÈS, « L'Hôtel de la famille de Gaillac ou « Tour de Palmata » (Gaillac, Tarn, "Les demeures patriciennes et aristocratiques", *Bulletin monumental*, t. 160-1, Paris, 2002, p. 97-119.

pris le parti d'installer la salle sur l'axe secondaire alors qu'il était possible de l'orienter sur l'axe principal. On serait donc tenté de penser que celle de l'Hôtel Maurand a été déplacée pour des raisons qui nous échappent. Reste enfin la pièce du rez-de-chaussée de la tour, dont l'architecture également soignée indiquerait une fonction particulière. Des exemples de salles voûtées aux différents niveaux d'une tour ne sont pas rares dans les grandes demeures urbaines, et l'on a pu supposer qu'elles servaient de chapelle, de salle de trésor ou d'archives (128). Cependant, nous avons noté, contre la tour, l'épaisseur du mur interne de l'aile sud dans lequel se trouvent les vestiges d'une ouverture (fig. 18). Cette épaisseur pourrait peut-être se justifier par la présence du passage d'entrée à cet endroit, faisant du rez-de-chaussée de la tour une salle basse ouverte sur celui-ci.

S'il paraît évident que cette vaste demeure fut élevée avant le milieu du XIII^e siècle, période durant laquelle se généralisent les formes gothiques à Toulouse, il est plus difficile en revanche de pouvoir dater sa construction avant 1178, c'est-à-dire avant la destruction ou l'écroulement supposé des tours des « châteaux » de Pierre Maurand. La lourde croisée d'ogives de la salle du rez-de-chaussée et la rosace très stylisée qui en décore la clé évoquent sans doute les salles capitulaires des premiers édifices cisterciens bâtis dans la région. De telles formes apparaissent effectivement dans le dernier quart du XII^e siècle et semblent être utilisées jusqu'au début du XIII^e ; on peut sans doute situer la construction de la « Tour des Maurand » durant cette période (129).

L'Hôtel de Guillaume de Saverdun

L'Hôtel de Guillaume de Saverdun, orfèvre, figure en premier sur la liste des achats effectués dans le moulon (fig. 3). Les sources nous indiquent qu'il fut acquis le 17 août 1363, à savoir un mois avant la demeure voisine d'Adhémar Maurand (130). En 1365, il semble qu'il soit déjà en grande partie détruit et les descriptions de chantier de Pierre du Four montrent que les limites entre les deux parcelles mitoyennes ne sont plus clairement perceptibles. Si l'on n'est pas certain que la cour et le puits mentionnés sont bien attribuables à cet hôtel, on sait en revanche qu'il y a encore en 1365 un mur de latrines encore debout, jouxtant des écuries (131). La demeure devait cependant posséder une cour puisqu'il est dit que les terres cuites de pavement sont ôtées de la galerie (132). On récupère de la même façon les carreaux recouvrant le sol d'une « chambre peinte » (*camera picta*) située au premier étage de l'hôtel (133). Est mentionnée une réserve (peut-être en sous-sol) qui fait l'objet d'un grand nettoyage (134). Enfin, il existe également une autre réserve de plain-pied, évoquée à la fin des comptes et qui a été conservée entièrement ou en partie dans l'aile est du collège (135). Pour finir, il faut noter les nombreuses mentions de l'hôtel mitoyen de Bon-Mancipe Maurand, en particulier un mur qui menace de s'effondrer près d'une fosse voûtée trouvée dans le sol (136). L'image de cet hôtel reste donc très incomplète, les mentions étant trop peu nombreuses pour nous permettre d'avoir une idée d'ensemble sur l'organisation des bâtiments.

L'Hôtel de Jean de Capdenier, seigneur de Pechbonnieu

Les informations recueillies sur l'Hôtel de Jean de Capdenier, le plus souvent désigné comme seigneur de Pechbonnieu, sont plus riches : lorsqu'il fut acquis, le 9 février 1366*, la rédaction des comptes était entamée depuis un peu moins d'un an (fig. 3). Par ailleurs, des caves et des lambeaux de murs appartenant à cet hôtel sont toujours conservés dans l'aile ouest du collège (fig. 4).

128. Voir par exemple les tours du Palais Duèze et du Palais de Via : Maurice SCHELLÈS, *Cahors, ville et architecture civile au Moyen Âge*, Cahiers du Patrimoine, n° 55, Paris, 1999, p. 150.

129. Jean-Louis BIGET, Henri PRADALIER et Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER, « L'art cistercien dans le Midi toulousain », *Cahiers de Fanjeaux*, n° 21, *Les Cisterciens de Languedoc (XIII^e-XIV^e s.)*, Toulouse, 1986, p. 344.

130. A.D. Haute-Garonne, 11 D 160 (ancien n° I, liasse III, titre 2). Ce document a disparu, mais il figure dans l'inventaire de Cresty (11 D 1, f. 9 v°).

131. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 10 r° (lundi 12 mai 1365) pour le puits, 11 v° (lundi 7 juillet 1365) pour la cour, 9 v° (mercredi 30 avril 1365) pour le mur des latrines, 10 r° (lundi 5 mai 1365) pour les écuries. Selon un système que l'on a pu fréquemment observer dans les demeures médiévales, les latrines, éviers et lavabos sont bâtis dans un même mur qui regroupe et relie toutes les canalisations se déversant dans une seule et même fosse.

132. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 11 v° (samedi 5 juillet 1365).

133. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 10 v° (vendredi 23 mai 1365).

134. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 11 r° (mardi 10 juin 1365).

135. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 66 v° (lundi 21 avril 1371).

136. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 10 v° (mercredi 21 mai 1365), 12 v° (samedi 16 août 1365).

En arrivant dans la demeure nouvellement acquise, Pierre du Four concentre l'énergie de la main-d'œuvre qu'il dirige sur le mur de façade en ruine, qui sera d'ailleurs détruit puis rebâti dans la continuité du mur de la chapelle du collège (137). On apprend ainsi que ce mur s'élève sur deux niveaux et que, naturellement, le portail d'entrée s'ouvre ici (138). Ce portail se prolonge par un porche, couvert de *sole corali* (solives de chêne ?), qui semble aboutir dans le verger. Il est question par ailleurs d'une cour et d'un jardin situés également en fond de parcelle, laissant imaginer peut-être un espace recouvrant les trois fonctions (139). Deux constructions appartenant à l'hôtel sont bien localisées grâce aux vestiges et aux plans du XVIII^e siècle : la pièce et son sous-sol situés sur la rue, dans le prolongement de la chapelle, puis une tourelle qui fut intégrée dans l'aile nord du collège.

Seuls deux murs de la pièce de l'hôtel sont aujourd'hui conservés, mais la description des travaux effectués au XIV^e siècle sur l'élévation de façade permet d'identifier ici un espace de réserve (fig. 4) (140). C'est là qu'ont été installées les écuries, « où se trouve aujourd'hui la réserve », nous dit Pierre du Four, ce qui laisse penser que ces espaces de plain-pied, qui ne sont pas destinés à l'habitation, peuvent avoir une destination variable, voire plusieurs fonctions (141). Le sous-sol est plus vaste que le rez-de-chaussée tronqué par le passage d'entrée. Les comptes précisent que les arcs nouvellement bâtis destinés à soutenir le mur de façade en sous-sol se développent jusqu'à la tourelle, ce qui permet de restituer une vaste cave bordant la rue, passant sous le grand portail et le porche qui le prolonge (fig. 11, C) (142). Seule une partie de cette cave est aujourd'hui conservée et les vestiges montrent qu'il existait un passage vers un sous-sol situé à l'est, sous l'actuelle cour (fig. 10, G). De la même façon, une porte a laissé une trace en négatif à l'étage (fig. 13, A), et le mur perpendiculaire (mitoyen avec la chapelle et visiblement cassé) trahit la présence d'un corps de bâtiment qui se développait en profondeur dans la parcelle (fig. 13, B). Ici encore est mentionné un escalier, au-dessus du portail semble-t-il, s'appuyant sur les maçonneries de la chapelle côté cloître (143). Enfin, un piédroit et quelques claveaux signalent la présence d'une niche sur le mur commun avec la chapelle.

La tourelle a été détruite lors de la construction du Grand Séminaire au XIX^e siècle. Les plans anciens montrent qu'elle ne donnait pas sur la rue mais s'élevait en fond de parcelle comme celle de l'Hôtel de la famille Vignes à Toulouse (fig. 3, A et 18). Malheureusement, peu d'informations ont pu être réunies sur cette tourelle. La différence d'épaisseur de ses murs semble indiquer qu'elle avait déjà fait l'objet de profondes reprises. On peut noter une sorte d'arrachement dans l'angle sud-est, figuré au rez-de-chaussée sur les plans Delaroque et Saget, qui reste difficile à interpréter (fig. 18). Dans son devis de 1710, l'architecte Joseph Seguin décrit au premier étage « une ouverture à deux arceaux qui baissent dans l'épaisseur de la muraille et diminuent la hauteur de près de quatre pouces... cette chambre ne prend le jour que par un faux jour... et se trouve coupée par les couverts et par un plancher de bois de sapin. Cette chambre ou réduit est fermée d'un côté par un corondage... » (144). La porte « à deux arceaux » est sans doute médiévale ; peut-être évoque-t-elle d'ailleurs une embrasure tournée vers l'extérieur, et les couverts et le « corondage » confirment bien les reprises dont la tourelle fit l'objet. Il est intéressant de noter que le texte différencie nettement la *turris magna* de l'Hôtel d'Adhémar Maurand de la *turrella* de l'Hôtel de Jean de Capdenier ou celui de Bon-Mancipe Maurand (145). Le plan Delaroque permet de nous rendre compte en effet, que la surface de la grande tour est trois à quatre fois plus importante que celle de la tourelle du seigneur de Pechbonnieu (fig. 18). Si la première est intégrée au programme d'habitation, comme nous l'avons vu plus haut, qu'en est-il de ces constructions qui superposent de petites salles ? Remplissent-elles les mêmes fonctions sur des surfaces plus restreintes, ou la tour n'assure-t-elle ici que le rôle symbolique ?

En dehors donc de cette tourelle et de la réserve bordant la rue, d'autres espaces sont mentionnés, sans qu'il soit possible de les localiser. Il y a en premier lieu une autre réserve au-dessus de caves, qui donne sur le verger, et il est question également d'un étage de même orientation, sans qu'il soit possible de dire s'ils étaient reliés en une seule construction (146). La réserve est précédée d'une petite galerie, ce qui confirme la présence de plusieurs

137. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 16 v° (samedi 14 mars 1366*).

138. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 15 r° (jeudi 12 et vendredi 13 février 1366*).

139. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 15 r° (vendredi 13 février 1366*) pour le porche, 19 r° (lundi 18 mai 1366) pour les sablières, 15 v° (mercredi 18 février 1366) pour le verger, 23 v° (vendredi 18 septembre 1366) pour le jardin.

140. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 17 v° (jeudi 2 avril 1366).

141. *Ibidem*.

142. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 17 v°-18 r° (mercredi 8 avril 1366). Les caves situées sous l'actuel passage d'entrée ayant été comblées avant qu'il nous soit possible d'entrer sur le chantier, nous n'avons pu examiner la construction et voir si les bases de la tourelle sont conservées.

143. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 22 v° (mardi 25 août 1366).

144. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 60 r° et v°.

145. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 10 r° (mardi 13 mai 1365), 17 v° (mercredi 8 avril 1366) par exemple.

146. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 15 v° (mercredi 18 février 1366*) pour la réserve, 25 r° (lundi 9 novembre 1366) pour les caves, 16 r° (jeudi 5 mars 1366*) pour l'étage donnant sur le verger.

niveaux (147). Alors que l'on travaille à la destruction de cette partie de l'édifice, il est question d'une « grande chambre » qui doit se situer à l'étage (148). On détruit également une « salle basse » avec la cheminée et les fenêtres situées à son l'extrémité. Il est précisé plus loin que cette salle confrontait l'Hôtel de dame Germaine, ce qui la situerait au nord, à l'avant ou à l'arrière de la tourelle (149). Il est également question d'une cuisine de plain-pied jouxtant le porche, et peut-être d'une autre réserve (150). Les comptes mentionnent aussi un puits et une *serva* décrite comme un « lieu bâti de moellons dans lequel circulaient les eaux » (un bassin, une citerne ?) (151). Enfin, Pierre du Four fait creuser les fondations d'un mur se dirigeant vers des latrines jouxtant l'Hôtel de dame Germaine. Or les latrines du collège se trouvent bien à la limite des deux parcelles. On peut penser que, dans le souci d'économie qui caractérise le chantier, la fosse de l'hôtel fut récupérée et réaménagée pour l'évacuation des eaux usées du collège (152).

La silhouette de l'Hôtel de Jean de Capdenier peut être plus ou moins reconstituée : une petite aile sur la rue et, vraisemblablement, une seconde s'enfonçant en « L » dans la parcelle. Ces corps de bâtiment bordaient dans le fond un verger équipé d'un puits et sans doute d'une citerne. Sur ce verger donnaient également les galeries qui distribuaient les étages de l'hôtel. Dans les parties basses se trouvaient les réserves, les écuries, la cuisine et même une salle dite « basse » équipée d'une cheminée. On se demande alors où était « la » salle qui n'a pas été mentionnée ? Peut-on imaginer qu'il n'en existait qu'une et qu'elle se trouvait ici au rez-de-chaussée ? Il est plus vraisemblable qu'elle se situait à l'étage du bâtiment bordant la rue, partie à peine touchée par les travaux et que l'on conserva dans l'aile ouest du collège. Il est bien sûr impossible de proposer une datation pour la construction de cet édifice, mais la présence d'ouvertures en arc brisé permet sans doute de placer sa construction après celle de l'Hôtel Maurand, où l'arc en plein cintre est omniprésent. Sans atteindre les vastes dimensions de la maison voisine, l'Hôtel de Jean de Capdenier est une grande demeure patricienne complète, équipée de tous les espaces nécessaires à une vie confortable, comme le montrent la salle basse et le verger.

L'Hôtel d'Aymeric de La Garrigue

Les informations sont moins abondantes sur l'Hôtel d'Aymeric de La Garrigue acquis le 7 octobre 1366 (fig. 3). Aucune tour n'est signalée, mais on note tout de même la présence d'un verger et d'un jardin garni d'un puits et de treilles (153). Le portail de cet hôtel s'ouvre sur une rue arrière. Une simple cloison de planches (*paries tabularia*) sépare le jardin de la parcelle voisine de Bon-Mancipe Maurand (154). Par ailleurs, on sait que la demeure d'Aymeric de La Garrigue possédait plusieurs niveaux puisque l'on parle de galeries en cours de destruction (155). Au rez-de-chaussée sont mentionnés : des *graneria bassa* (grenier bas ?), servant d'écurie à Pierre du Four, une cuisine et une salle basse (156). Cette salle s'ouvre sur le verger qui confronte l'Hôtel de Jean de Castelnau de Lalande ; elle est équipée d'une cheminée et d'un banc maçonné que l'on s'empresse de démonter pour récupérer les briques (157). Mais il est également question d'une salle située à l'étage dont on détruit l'escalier ; celle-ci donne d'un côté sur le puits (158). Enfin, il y a une petite chambre haute équipée d'une cheminée, que l'on situe du côté du portail d'entrée,

147. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 18 v° (mercredi 22 avril 1366).

148. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 16 r° (mardi 10 mars 1366*).

149. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 15 v° (mercredi 25 avril 1366), 19 r° (samedi 2 mai 1366).

150. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 19 r° (mardi 19 mai 1366: *coquina*), 23 r° (mardi 1^{er} septembre 1366: *coquina*), 27 v° (jeudi 14 janvier 1367*: *coquina botellaria*).

151. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 47 r° (vendredi 27 octobre 1368) pour le puits, 23 r° (mardi 15 septembre 1366) pour la *serva* ; Jules CHALANDE en mentionne une près du Pont-Vieux, qu'il interprète comme un « réservoir » (*Histoire des rues de Toulouse*, t. I, Toulouse, 1919, n° 181, p. 389).

152. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 49 v° (lundi 5 mars 1369*).

153. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 29 r° (vendredi 19 et samedi 20 février 1367*) pour le jardin, le verger et les treilles, 27 v° (jeudi 14 janvier 1367*) pour le puits.

154. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 37 r° (mardi 12 octobre 1367).

155. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 26 v° (lundi 14 décembre 1366).

156. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 26 v° (jeudi 17 décembre 1366) pour le grenier bas, 35 v°, (lundi 13 septembre 1367) pour la cuisine, 28 v° (mardi 9 février 1367*) pour la salle basse.

157. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 28 v° (mardi 9 février 1367*).

158. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 45 r° (jeudi 27 juillet 1368) pour la salle et l'escalier, 46 r° (lundi 4 septembre 1368) pour le puits.

et deux *lobgie* (loges ?) dont, curieusement, Pierre du Four fait refaire la toiture (159). Aucun vestige de cet hôtel n'a été conservé, ni aucune trace sur les plans anciens. Aussi, malgré les quelques indications topographiques, il reste difficile d'avoir une image de l'ensemble de ses constructions. Retenons quand même la présence d'un jardin et d'une salle basse, indices qui permettent sans doute de classer cet édifice parmi les demeures urbaines aisées.

L'Hôtel de Bon-Mancipe Maurand

C'est l'Hôtel de Bon-Mancipe Maurand qui fut acquis ensuite, le 7 avril 1367. Cette seconde demeure de la famille Maurand donnait à l'est sur la rue des « Moriers » (fig. 3). Les comptes ne sont pas assez précis pour nous donner une image de l'ensemble des bâtiments, mais on sait cependant qu'il y avait une cour, un jardin et une tourelle intégrée dans une aile située en fond de parcelle (160). L'édifice est évoqué dès le début du journal pour le mauvais état de ses murs, que Pierre du Four fait rapidement étayer pour parer aux effondrements durant les travaux (161). À la limite avec la parcelle de l'Hôtel de Jean de Capdenier est mentionné un « grand mur » contre lequel s'appuie la tourelle et que l'on ne finit de détruire que vers la fin du chantier (162). Cette maçonnerie, visiblement imposante et épaisse, et qui donne beaucoup de mal à la destruction, apparaît comme étrangère à l'enchevêtrement des murs de parcelles, simples séparations qui se limitent parfois à des palissades de bois comme on a pu le constater dans le jardin d'Aymeric de La Garrigue. On peut ainsi se demander si elle n'est pas le vestige d'une occupation antérieure. Par ailleurs, si l'on ne sait rien de la situation des bâtiments de l'hôtel, les textes précisent clairement que la tour se trouve à l'extrémité de la nouvelle salle du collège (*tinel*) et, malgré les nombreux travaux de reprises, on peut penser qu'une partie au moins des maçonneries fut conservée et intégrée, peut-être dans l'angle nord-est du collège (163). De la même façon, Pierre du Four indique précisément que le mur de la salle du collège, longeant le cloître à l'est, a été construit de neuf. En revanche, l'élévation arrière est vraisemblablement un remploi des maçonneries de l'hôtel puisqu'il est question d'un « vieux mur » où se trouvent des « fenêtres anciennes » qu'il faut reboucher (164). Les autres parties de la demeure de Bon-Mancipe Maurand restent difficilement localisables. La cour est dite « grande » ; elle est garnie de voûtes et d'arcs, sur une partie au moins, et pourvue d'un puits (165). Les galeries donnant sur la cour sont démontées, on enlève notamment la couverture de l'une d'elles pour soulager le mur de la salle dans laquelle se trouve une cheminée (166). Une deuxième salle est signalée côté jardin, ou « donnant vers l'Hôtel d'Aymeric de La Garrigue » : faut-il y voir une salle basse ouverte sur un verger comme celle de la demeure voisine (167) ? Au niveau de plain-pied sont mentionnées les habituelles réserves et écuries, et aussi une *cabana nova seu borda* située près du portail et du côté de la parcelle de Sanche de Banières (168). Par ailleurs, dans un même corps de bâtiment, on détruit les écuries, des chambres hautes et basses, des greniers et la cuisine, sans que l'on puisse déterminer si cette dernière se trouvait au rez-de-chaussée ou à l'étage (169). L'hôtel était d'autre part bien équipé pour l'évacuation des eaux usées comme le suggèrent les mentions de fosses de latrines trouvées à proximité du « grand mur » et au fond de la tourelle (170). Notons pour finir ce petit détail : le sol du porche d'entrée était couvert d'un pavement (*calada*) et, en enlevant ce revêtement, les ouvriers durent séparer soigneusement les pavés des cailloux et gravats du chantier (171).

159. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 56 r° (mercredi 6 février 1370*) pour la chambre, 98 r° (comptes pour les tuiles) pour les loges.

160. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 29 r° (mercredi 17 février 1367*) pour la cour, 35 r° (lundi 30 août 1367) pour la tourelle, 39 v° (lundi 15 janvier 1368*) pour le jardin.

161. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 10 v° (mercredi 21 mai 1365*).

162. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 56 v° (mardi 20 février 1370*).

163. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 35 r° (lundi 30 août 1367) : il est précisé que la tourelle se trouve « à la tête de la salle neuve, côté cheminée ».

164. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 58 v° (lundi 20 avril 1371).

165. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 30 v° (samedi 27 mars 1367*) pour les arcs, f. 41 r° (lundi 20 mars 1368*) pour la « grande » cour, 33 v° (jeudi 8 juillet 1367) pour le puits.

166. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 42 r° (mercredi 19 avril 1368).

167. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 43 r° (lundi 29 mai 1368).

168. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 36 r° (vendredi 17 septembre 1367) pour la *cabana*, 33 r° (mardi 22 juin 1367) pour la réserve, 39 v° (lundi 15 janvier 1368*) pour les écuries.

169. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 39 r° (jeudi 23 décembre 1367), 40 r° (lundi 6-lundi 13 février 1368*).

170. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 29 v° (vendredi 5 mars 1367), 66 r° (vendredi 14 mars 1371*).

171. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 34 r° (vendredi 16 juillet 1367).

Ce que les comptes laissent apparaître de cet hôtel le rapproche de la demeure de Jean de Capdenier. Mise à part l'orientation du portail, nous retrouvons la tourelle en fond de parcelle, la cour, le jardin et la salle basse.

Les Hôtels de Sanche de Banières, de dame Germaine et de Jean de Castelnau de Lalande

Les comptes fournissent quelques informations sur deux autres hôtels (fig. 3) : d'une part, celui de Sanche de Banières, qui se trouve entre les parcelles d'Aymeric de La Garrigue et de Bon-Mancipe Maurand et pour lequel sont mentionnées une salle, une cuisine et une chambre (172) ; d'autre part, l'Hôtel de dame Germaine, qui ne fut pas acquis pour la construction du collège et dont le seul confront mentionné est celle de l'Hôtel de Jean de Capdenier. On lui connaît une boutique donnant sur la Grande rue et une réserve (173). L'Hôtel de Jean de Castelnau de Lalande est à peine mentionné en confront et Pierre du Four ne nous en donne aucune description (174).

L'image que laissent ces demeures du bourg est d'abord celle d'habitations patriciennes de grandes familles toulousaines, dont certaines apparaissent dans la documentation dès le XII^e siècle, formant peut-être autour de Saint-Sernin un quartier à dominante aristocratique. Dans ce quartier, une grande place est laissée aux jardins, avec leurs treilles et vergers. Enfin, en cette seconde moitié du XIV^e siècle, ces grandes familles paraissent touchées par la crise puisqu'elles sont obligées d'aliéner leurs hôtels urbains, qu'elles ne sont visiblement plus capables d'entretenir.

La construction du collège

Chantier et construction

Les hommes

Le journal des travaux de 1365 a été rédigé par Pierre du Four pour tenir au jour le jour le compte des activités effectuées par la main-d'œuvre non qualifiée qu'il a embauchée et pour évaluer précisément sa rémunération. C'est donc sur les tâches de ces hommes et de ces femmes que se concentre plus particulièrement le texte. Leur nom n'est jamais mentionné. Ils sont payés à la journée et semblent être pour la plupart originaires de la ville (175). Leur nombre varie d'un jour à l'autre ; ils sont rarement plus d'une douzaine sur le chantier, à peu près à parité. Le salaire journalier est plus important l'été en raison de la longueur des journées de travail. Par ailleurs, les sommes notées montrent que les hommes sont mieux payés que les femmes alors que leur travail est à peu près le même (176). Cette présence féminine sur un chantier de construction peut surprendre. Elle est pourtant attestée par ailleurs dès 1350, et elle se justifie en cette période de crise par une forte demande de main-d'œuvre, notamment pour relever les murailles des villes, cela se conjuguant avec une baisse sensible de la population (177).

Sur le chantier du collège de Périgord, la principale tâche de cette main-d'œuvre est le rangement du chantier, et Pierre du Four semble particulièrement tatillon sur ce point. Au début de son journal par exemple, il fait enlever des planches et des morceaux de bois en précisant que son prédécesseur, Élie Raymond, les avait laissé traîner (178). D'autres détails montrent encore que le chantier est tenu avec beaucoup de rigueur. En effet, Pierre prend soin de faire ranger tous les matériaux dans les réserves ou sous les galeries à l'abri de la pluie (179). Il fait nettoyer le sol

172. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 27 r^o (vendredi 18 décembre 1366) pour la salle, 51 v^o (vendredi 1^{er} juin 1369) pour la cuisine et la galerie, 54 v^o (mardi 13 novembre 1369) pour la cuisine et la chambre.

173. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 31 v^o (mercredi 7 avril 1367).

174. Jean de Castelnau, coseigneur de Lalande, fut élu capitoul pour le quartier de Saint-Sernin en 1352 et 1366 (LAFAILLE 1687, p. 93, 109).

175. Le lundi 12 mars 1370*, Pierre du Four précise qu'il a sur son chantier deux étrangers, en provenance du Périgord, A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 67 r^o (lundi 12 mai 1371) ; MEUSNIER s.d., p. 117.

176. MEUSNIER s.d., p. 112. Ainsi, les hommes sont payés de 5 oboles à 2 gros et demi et les femmes de 2 oboles à 1 gros et demi pour une journée de travail.

177. Voir par exemple Nicolas SAVY, « Le travail des femmes dans les chantiers de fortification urbains en Quercy (1348-1350) », *Bulletin de la Société des Études du Lot*, t. 126, Cahors, 2005, p. 209-219.

178. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 9r^o (vendredi 4 avril 1365).

179. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 42 r^o (vendredi 21 avril 1368).

sous les échafaudages pendant que les maçons et les charpentiers travaillent (180). Enfin, il fait faire place nette dans la rue une fois les cargaisons de matériaux déchargées (181). La précision du journal qu'il rédige va dans le même sens que la vigilance qu'il s'impose dans la direction du chantier. Par ailleurs, dès le début, il fait bâtir par les charpentiers quelques installations destinées aux ouvriers: un lit est ainsi construit dans la chambre haute de la grande tour, de même que des tables, des bancs et des tabourets pour meubler la salle voisine, où ils prennent sans doute leurs repas. Enfin, une cloison est installée pour séparer cet espace de la cuisine de chantier (182).

La main-d'œuvre non qualifiée intervient à plusieurs niveaux. C'est elle qui est d'abord chargée de la destruction des hôtels, en particulier les hommes, qui abattent les murs avec des pioches et attaquent les fondations au pic (183). Ce sont eux qui nettoient les lieux et creusent les fondements des murs neufs du collège. Les gravats ou les matériaux sont alors ramassés à la pelle et transportés par les femmes dans des paniers que les hommes hissent sur leur tête, ou par ces derniers dans des civières remplies par leurs compagnes (184). Charger, transporter et décharger: voilà en quoi consiste principalement leurs activités dans le cas des destructions, rangements et réceptions de cargaisons de matériaux neufs. Parfois, Pierre du Four envoie un de ces hommes avec le transporteur pour récupérer les matériaux dans leur lieu de production ou de réception (185). Mais ils sont aussi appelés à tamiser le mortier, le sable et la terre sur des tamis de branchages (186). La fabrication de la chaux semble par ailleurs se faire sur le chantier; la main-d'œuvre est sollicitée pour son extinction. Cette opération mobilise beaucoup d'hommes, alors que les femmes doivent aller puiser l'eau et la transporter dans des aiguières de fer pour la projeter sur la chaux (187). Il leur revient également de monter et de démonter les échafaudages le long des murs, de remplir de gravats les anciennes fosses de fondations, d'écoper l'eau de ces mêmes fosses après des orages, ou encore de travailler la terre des jardins qui entourent le collège (188). Par ailleurs, les femmes s'affairent souvent, à la raclette, au nettoyage des briques et des moellons provenant des destructions (189). Ce sont elles qui ramassent et transportent les copeaux de bois du lieu où s'activent les charpentiers vers la réserve de bois (190). Pierre du Four met aussi cette main-d'œuvre au service des maçons qui ont besoin, sur les échafaudages, qu'on leur monte les matériaux, le mortier et l'eau. Ils leur confient également la confection du mortier (191).

Maçons, tailleurs de pierre, charpentiers et couvreurs sont aussi à l'œuvre sur le chantier, mais leur présence est évoquée plus que mentionnée dans le journal par les activités de la main-d'œuvre non qualifiée qui s'affaire auprès d'eux. En fait, ils apparaissent plutôt dans les comptes par postes que Pierre du Four a rédigés à la suite du journal, réunissant souvent les dépenses de salaires de chaque corporation et celles des achats de matériaux de construction avec lesquels elle travaille (192). C'est le cas pour les tailleurs de pierre, les charpentiers et les couvreurs; maçonnerie et fournitures de briques sont détaillées dans deux chapitres différents (193). Les maîtres de chacune de ces corporations sont nommés; ce sont ceux, sans doute, qui traitent directement avec Pierre du Four. Mais, sur le chantier, ils ne font souvent que passer pour vérifier le travail de leurs ouvriers (194).

Les nombreux fournisseurs sont aussi nommément mentionnés, ainsi que leur lieu de résidence. Ils sont pour la plupart de Toulouse.

180. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 43 r° (lundi 29 mai 1368).

181. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 66 v° (mardi 1^{er} avril 1371).

182. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 9 v° (jeudi 17 avril 1365).

183. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 99 v° (compte pour les outils); MEUSNIER s.d., p. 106.

184. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 35 r° (mercredi 11 août 1367), 36 r° (jeudi 23 septembre 1367); MEUSNIER s.d., p. 106.

185. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 69 r° (lundi 11 août 1371).

186. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 99 v° (compte pour les outils); MEUSNIER s.d., p. 106.

187. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 69 r° (lundi 11 août 1371), 99 v° (compte pour les outils); MEUSNIER s.d., p. 106.

188. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 19 r° (mardi 5 mai 1366) pour les échafaudages, 48 v° (lundi 15 décembre 1368), 50 v° (lundi 9 avril 1369).

189. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 23 v° (jeudi 17 septembre 1366), 99 v° (compte pour les outils).

190. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 58 v° (mardi 14 avril 1370).

191. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 63 v°, (lundi 4 novembre 1370).

192. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 82-100.

193. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 79 r°-81 v° (maçonnerie), 82 (comptes de briques), 92-95 (bois et charpentiers), 86-87 (calcaire et tailleurs de pierre), 97-98 (tuiles et couvreurs).

194. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 61 r° (vendredi 16 août 1370), par exemple, venue des maîtres maçons pour vérifier le travail effectué sur un mur.

Les matériaux

Les comptes qui suivent le journal des travaux indiquent la quantité et le prix du matériau acheté, sa provenance et le nom du fournisseur. Mais la première source de matériaux est sur le chantier même. En effet, la destruction des hôtels du moulon a permis de récupérer les briques, les bois et le mortier, mais également du sable trouvé en poches dans le sol à l'occasion d'excavations (195). Pierre du Four, gestionnaire efficace et économe, est bien sûr très vigilant sur ce point. Après chaque destruction, il fait trier les matériaux parmi les gravats et fait mettre de côté ce qui est susceptible de servir à la nouvelle construction. Les matériaux ainsi récupérés sont ensuite traités par la main-d'œuvre non qualifiée. Les briques entières ou coupées en deux sont soigneusement nettoyées par les femmes, puis triées et rangées ; par exemple, Pierre du Four fait mettre dans la cave de la tourelle de l'Hôtel de Jean de Capdenier de vieilles grosses briques, avec l'intention de les utiliser pour recouvrir le sol de la chapelle et du *tinel* (196). Les moellons sont également nettoyés et stockés. Les bois sont défauts et débarrassés d'éventuelles ferrures au moyen de hachettes (197), puis vérifiés : ceux qui peuvent resservir sont rangés, les autres sont apportés à la cuisine (198). Le vieux mortier est soigneusement ramassé puis transporté dans le cloître où il est tamisé, puis entreposé (199). Cet esprit de récupération anime Pierre du Four en permanence : lorsque des cuves de pierre abritant d'anciennes sépultures sont trouvées sous la réserve de l'Hôtel de Jean de Capdenier, il les fait aussitôt jeter dans les fondations des nouveaux murs (200). Il est difficile d'évaluer l'apport de cette récupération dans l'économie du chantier, mais on peut penser que la destruction totale ou partielle des demeures du moulon a permis la constitution d'un stock de matériaux non négligeable (201).

Pourtant de grandes quantités sont commandées aussi et, selon les comptes, les postes les plus importants sont la brique et le bois. La brique est bien sûr le principal matériau utilisé dans la construction. Elle est désignée sous les noms de *tegula*, *violetta* ou *petrach* ; la *violetta* est une brique beaucoup moins large que d'ordinaire (202). Toutes ces briques proviennent de fours implantés sur la rive gauche, dans le quartier de Saint-Cyprien, et les fournisseurs sollicités sont au nombre de six (203). Les besoins en bois sont également importants car il faut bâtir les charpentes des quatre grands corps de bâtiment du collège, la galerie du cloître, les planchers, les nombreuses cloisons et les échafaudages. Il est transporté par flottage jusqu'au port du Bazacle, puis charroyé jusqu'au collège. Les treize fournisseurs sont pour la plupart des Toulousains de Saint-Cyprien, lesquels très probablement revendent du bois venu d'ailleurs. Pierre du Four cite cependant parmi eux : Fabre Raymond, de Saint-Girons et, surtout, l'abbé de Grandselve Raoul, qui lui fournit du bois de sa forêt de *Banholis* (204). Le transporteur Fortuné Gazals fut attaqué par des brigands et dut s'enfuir en leur abandonnant son chargement de bois (205). C'est de là que proviennent les dix-huit fûts de chêne taillés pour servir de piliers à la galerie du cloître. Les termes pour désigner les pièces sont nombreux : du tronc (*fustus*, *razal*) à la poutre ou pilier (*estanc*, *peal*, *pelotus*, *trabs*), aux planches ou lattes (*folia*, *lata*), aux pièces de charpente de toit (*fila*, *sola*), ou encore sans doute aux étais (*sotbarbis*, à l'ablatif pluriel) (206).

Pour le gros œuvre, il fallait également de la chaux, du sable, de la pierre, de la terre et des tuiles. L'offre de chaux semble peu importante à Toulouse à cette époque puisque seuls trois fournisseurs sur dix sont localisés à Saint-Cyprien. Les autres envoient la chaux par voie d'eau du lieu de leur résidence : Castres, Albi, Auterive, Carbonne et Portet (207). Elle est alors déchargée au port du Bazacle ou au port de Saint-Cyprien avant d'être acheminée vers le collège. Le sable nécessaire à la confection des mortiers vient des rives de la Garonne, sans doute du côté de Saint-Cyprien, où demeurent les quatre fournisseurs mentionnés. Les variations de son prix laissent penser qu'il existe différentes sortes de sable dont certaines permettent sans doute la confection de mortiers de meilleure qualité (208).

195. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 34 v° (lundi 2 août 1367).

196. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 27 v° (lundi 18 janvier 1367*).

197. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 99 v° (compte pour les outils) ; MEUSNIER s.d., p. 106.

198. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 51 v° (vendredi 1^{er} juin 1369).

199. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 46 v° (samedi 7 octobre 1368).

200. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 25 v° (jeudi 26 novembre 1366).

201. La récupération des matériaux sur les chantiers était assez courante : voir par exemple Philippe BERNARDI, *Métiers du bâtiment et techniques de construction à Aix-en-Provence à la fin de l'époque gothique (1400-1550)*, Aix-en-Provence, 1995, p. 197-198.

202. Henri GRAILLOT, *Nicolas Bachelier imagier et maçon de Toulouse au XVI^e siècle*, Toulouse, 1914, p. 377-378.

203. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 82 r°-v° ; MEUSNIER s.d., p. 93-94.

204. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 93 r° ; MEUSNIER s.d., p. 100-103.

205. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 92 v°. L'observation des vestiges de la galerie montre l'utilisation du bois de chêne, mais également de résineux pour les sablières et les solives.

206. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 94 r° (comptes pour le bois) ; MEUSNIER s.d., p. 101-102.

207. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 83-84 (comptes pour la chaux) ; MEUSNIER s.d., p. 94-95.

208. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 85 (comptes pour le sable) ; MEUSNIER s.d., p. 96.

La pierre quant à elle est utilisée pour la construction des fenêtres, en particulier des croisées, ainsi que pour le tabernacle de la chapelle. De simples blocs servent encore de base aux piliers du cloître et d'autres, de plus petites dimensions, sont disposés dans la maçonnerie de brique pour recevoir les gonds des vantaux (209). Certaines bases toujours conservées montrent un calcaire beige et dur, prenant une patine grisâtre. Pierre du Four achète cette pierre à un certain maître Thibéry, qui achemine les blocs de Boussens à Toulouse, toujours par voie d'eau. Jacques Maurin, maître de l'œuvre et de la fabrique de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, mentionné pour la confection des fenêtres, semble être le seul tailleur de pierre à travailler pour le chantier (210). Comme nous le verrons plus loin, la terre est également utilisée par les maçons ; Pierre du Four distingue dans son journal la *terra nigra* de la *terra alba* qu'il fait mélanger pour la construction. Cette terre est envoyée par tombereaux par des fournisseurs toulousains, ou récupérée sur place. En effet, à plusieurs reprises, il note qu'un homme travaille à amasser de la terre noire à la « léproserie » située apparemment non loin du chantier (211). Restent enfin les tuiles, dont une très grande partie a été récupérée ou rachetée à des particuliers, parmi lesquels Guillaume de Saverdun. Le reste est commandé à la briqueterie de Guillaume d'*en Clari* qui fournit également au collège la plus grande partie de ses briques neuves (212). Les tuiles sont désignées par les mots *teule* ou *tegule canales*, mais on rencontre également le terme de *gruels*, que Maurice Meusnier a traduit par « tuiles faïtières » (213).

Les techniques de construction

Quelques morceaux de murs de l'aile ouest, la seule conservée du collège, peuvent encore témoigner des techniques de construction utilisées. L'observation de la maçonnerie, à l'étage de la façade sur cour, confirme ce que les comptes ont laissé entrevoir. Il s'agit en effet d'une mise en œuvre de briques de tailles variées trahissant la provenance diverse des matériaux récupérés. On peut noter également que le mortier de pose est composé de terre cendreuse, alors que les joints sont repassés au mortier de chaux, visiblement lissé et tassé à la truelle (214). Malgré l'homogénéité que peut conférer le traitement des joints, le parement de cette construction du XIV^e siècle paraît très irrégulier, notamment à la reprise de la belle maçonnerie romane de l'Hôtel d'Adhémar Maurand. L'élévation contemporaine de la façade sur rue se présente différemment. Bien entendu, elle ne nous est pas parvenue intacte et, en plus des multiples reprises effectuées au cours des siècles, les joints ont été refaits au ciment. Enfin, la pollution a recouvert la maçonnerie d'un voile grisâtre rendant difficile la lecture archéologique. On peut constater cependant la mise en œuvre d'un parement beaucoup plus homogène composé de briques entières et de même module, pour lequel on a incontestablement utilisé des matériaux neufs. La répartition des briques neuves et des briques de remploi dans la construction a donc été soigneusement réfléchi et témoigne une fois de plus de la rigueur et de l'esprit d'économie de celui qui dirige le chantier. Les comptes signalent également, alors qu'on en est à l'édification du couronnement du mur qui surmonte les chambres, que les hommes hissent sur les échafaudages les « violettes » et les tuiles (215). Ces mêmes « violettes » sont mentionnées lors du démontage de la cheminée de la cheminée d'Aymeric de La Garrigue (216). On peut donc penser que ces briques, de taille moindre, étaient réservées à un usage particulier, tout en haut des murs ou dans les foyers, sans qu'il soit possible d'être plus précis sur leur mise en œuvre.

L'épaisseur des murs induit la présence d'une fourrure qu'il n'a pas été possible d'observer durant les derniers travaux, mais que les textes évoquent (217). Alors que l'on achève de creuser une fosse de fondation pour poursuivre la construction du mur ouest du *tinél*, Pierre du Four signale la confection d'un « bon mortier » pour l'édification des

209. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 86-87 (comptes pour la pierre); MEUSNIER s.d., p. 98.

210. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 86 v^o-87 r^o (11 avril 1366: *magister Jacobus Maurini, operarius Sancti Stephani Tholose*). Jacques Maurin, originaire de Boussens en Comminges, paraît toujours avec le titre de *magister operis et fabricae Ecclesie tholosane* le 19 avril 1371, et ce jusqu'à sa mort, survenue peu avant le 27 septembre 1380; il désigna Jean Maurin, maître maçon et tailleur de pierre de Toulouse, venu lui aussi de Boussens, comme son héritier universel (Jean LESTRADE et Jean CONTRASTY, « Deux artistes toulousains du XIV^e siècle: Jacques et Jean Maurin », *Revue historique de Toulouse*, t. IX, Toulouse, 1922, p. 5-20; cf. p. 110).

211. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 86 (comptes pour la terre), 57 v^o (lundi 11 mars 1369); MEUSNIER s.d., p. 97.

212. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 97-98 (comptes pour les tuiles); MEUSNIER s.d., p. 93-94.

213. MEUSNIER s.d., p. 94.

214. L'épaisseur de ces briques varie de 3 à 4,5 cm. La terre servant de mortier de pose contient visiblement du charbon. Le mortier de joints est de couleur grise et contient de nombreux graviers. Par ailleurs, les comptes confirment l'utilisation de ces deux types de mortiers: A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 63 v^o (lundi 4 novembre 1370).

215. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 63 r^o (jeudi 31 octobre 1370).

216. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 44 v^o (vendredi 21 juillet 1368).

217. Les murs de la chapelle font 1,15 m d'épaisseur au rez-de-chaussée, tant côté cour que côté rue, et au premier étage 0,90 m côté rue et 1 m côté cour.



FIG. 12. RELEVÉ DES TRACES MÉDIÉVALES SUR LA FAÇADE DE L'AILE OUEST. En noir : vestiges des maçonneries de l'Hôtel Maurand, en gris foncé : vestiges des maçonneries de l'Hôtel de Capdenier, en gris clair : vestiges des reprises effectuées lors de la construction du collège.
Relevé A.-L. Napoléone.

maçonneries, qui en sont alors au stade des fondements. Si le liant des parements de briques était bien constitué de terre à tous les niveaux, on peut supposer que ce mortier était destiné aux fondations et aux fourrures, formant un blocage avec les moellons que les maçons se font régulièrement hisser sur les échafaudages (218). En revanche, c'est de terres de différentes qualités et soigneusement mélangées dont il est question ensuite, « pour mettre dans les murs hauts » (219). Cette présence de terre en fourrure est confirmée par l'architecte Joseph Seguin : en inspectant le bâtiment en 1710, il note dans le mur nord du cloître de nombreuses brèches laissant apparaître la terre tassée au cœur des maçonneries (220).

Les plans du XVIII^e siècle montrent de nombreuses cloisons séparant les greniers du niveau de plain-pied et les chambres de l'étage. Leur faible épaisseur laisse supposer qu'elles étaient bâties en torchis. Les comptes mentionnent, malheureusement avec peu de détails, cette technique de construction. C'est à l'occasion du percement d'une de ces cloisons, que nous apprenons leur existence : il s'agit d'une division située dans la cuisine ; les deux termes de *paret* et de *tarissa* paraissent bien désigner ce mode de construction (221). Le seul détail fourni lors de la destruction partielle de cette cloison est l'abondante présence de terre, que Pierre du Four fait récupérer puis tamiser.

Reste enfin la construction en bois, particulièrement celle des galeries du cloître, dont seule une petite partie a survécu aux grands chantiers de rénovation et de reconstruction des deux derniers siècles (fig. 14). Bien sûr, les comptes mentionnent de grandes pièces de bois, parmi lesquelles certaines étaient vraisemblablement destinées aux charpentes de comble ; malheureusement, aucun détail n'est donné pour leur mise en œuvre, de même que sur les plafonds et les planchers. Les quelques mentions concernant la galerie sont un peu plus précises : il est question des dix-huit piliers en chêne vendus par l'abbé de Grandselve Raoul, de ceux qui occupent les angles, ainsi que des blocs de pierre qui leur servent de base (222). Mais ces mentions n'apportent guère plus de renseignements que les informations données par le devis de 1710, ou les observations que l'on peut faire sur les vestiges.

218. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 33 v° (mardi 6 juillet 1367).

219. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 45 r° (mercredi 2 août 1368) : on mélange la terre du jardin avec la terre neuve.

220. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 14 v°.

221. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 61 v° (samedi 7 septembre 1370) : *paret* pour paroi et *tarissa* pour pisé.

222. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 86 v° (comptes pour la pierre).

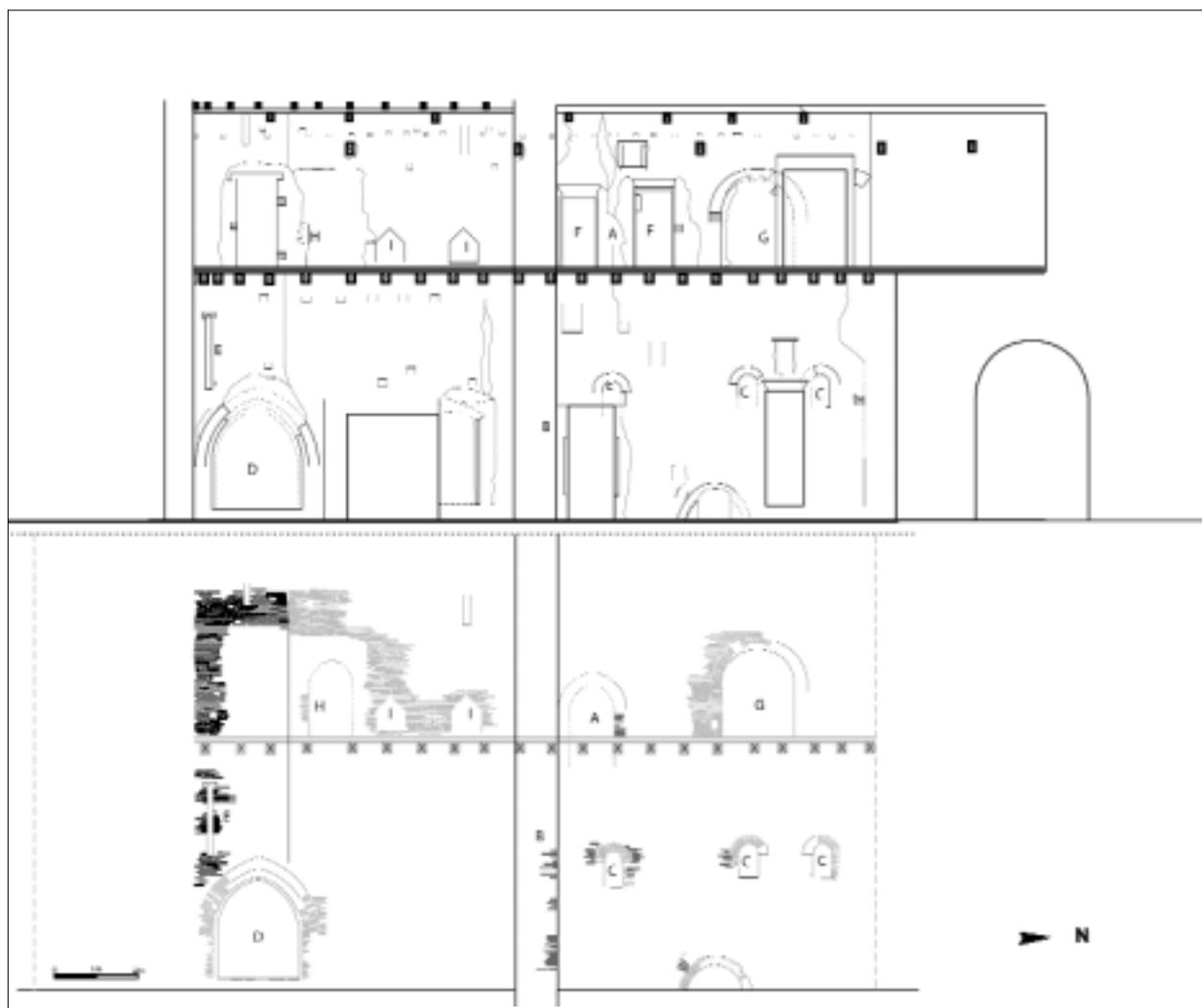


FIG. 13. FAÇADE SUR COUR DE L'AILE OUEST.

En haut : relevé exhaustif. En bas : relevé et restitution des vestiges médiévaux.

En noir : vestiges des maçonneries de l'Hôtel Maurand, en gris foncé : vestiges des maçonneries de l'Hôtel de Capdenier, en gris clair : vestiges des reprises effectuées lors de la construction du collège

Relevés A.-L. Napoléone.

L'analyse archéologique de la galerie de l'aile ouest montre tout d'abord qu'elle a fait l'objet de nombreuses reprises (fig. 14) (223). Coupée au sud par l'avancée de l'aile élevée au XIX^e siècle, elle a été en revanche prolongée au nord de façon à border complètement le bâtiment et le porche longeant la rue du Taur. Il ne reste donc que trois piliers authentiques sur cinq, dont un d'angle, et, parmi les deux restants, l'un est neuf et l'autre en remploi. Le point de jonction avec la galerie de l'aile nord est marqué par la coupe à 45 degrés de la sablière de chambrée au-dessus du pilier d'angle (fig. 16). À l'étage, il ne reste également que trois poteaux en place sur les sept existants ; ceux qui sont situés dans le prolongement septentrional ont été récupérés des autres galeries détruites. Il en est de même pour les bois formant l'appui du garde-corps. On peut voir également que la sablière de toit, les chevrons et deux sommiers ont été changés. Ces modifications correspondent à une campagne de reprises effectuée au XVII^e siècle, touchant entre autres la couverture du bâtiment, et sur laquelle nous n'avons aucune information (fig. 14) (224).

223. Nous tenons à remercier Pierre Carcy de l'aide précieuse qu'il nous a apportée pour l'étude de ce vestige.

224. Cette sablière est contemporaine des tirants de bois auxquels elle sert d'appui. Ces tirants s'encastrent dans la maçonnerie, dans des logements comblés par un mortier de terre caractéristique des reprises du XVII^e siècle.

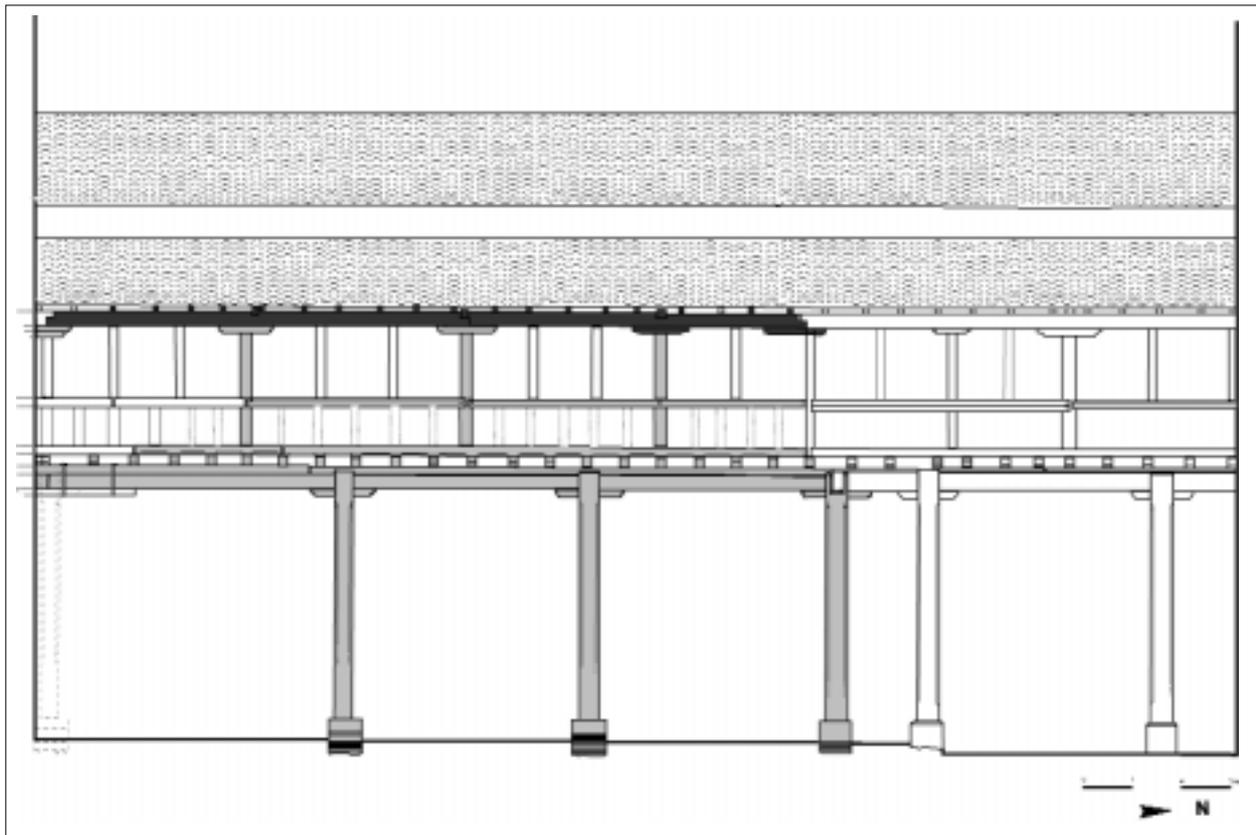


FIG. 14. RELEVÉ DE LA GALERIE OUEST DU CLOÎTRE.

En gris : vestiges de la construction de 1366-1368, en noir : reprises du XVII^e siècle, en blanc : bois neufs ou en remploi.

Relevé A.-L. Napoléone.

La structure de la galerie dont ces vestiges témoignent paraît extrêmement simple. Les piliers reposent sur des blocs de pierre de hauteurs différentes, dont l'assise inférieure est réglée par quelques lits de briques (225). Ces bases cubiques et sans décor reçoivent directement les piliers. Il s'agit visiblement de troncs d'arbres simplement équarris dont les angles ont été rabattus en chanfreins s'amortissant en haut et en bas par des congés en cuiller; la présence de nœuds semble indiquer qu'il s'agit plutôt de la partie haute des troncs, en principe de moindre qualité. Les piliers reçoivent les sommiers et la sablière de plancher dans un engueulement. Les sommiers taillés de moulures en tores ont pour principales fonctions d'assurer une meilleure assise à la sablière et à permettre la fixation des différentes pièces de celles-ci, qui se juxtaposent dans l'engueulement des piliers (226). Deux gros clous à tête plate et rectangulaire assurent d'ailleurs la cohésion entre le sommier et les deux pièces de la sablière. Le pilier d'angle conservé au nord se caractérise par l'aménagement d'un double engueulement dans sa partie supérieure, conçu pour recevoir le croisement des deux sablières perpendiculaires (fig. 16). On remarquera par ailleurs que ces sablières superposent deux pièces: une poutre à forte section, dont il vient d'être question, et une seconde, la lisse, beaucoup plus mince, située au-dessus et à peine engagée dans l'engueulement (227). La coupe montre que cette lisse est taillée en biais sur sa face interne, amorçant l'inclinaison des ais d'entrevous (fig. 15). C'est sur elle que repose le solivage recevant le plancher de l'étage. La galerie supérieure est établie en encorbellement sur la saillie des solives dont l'about

225. Ces bases reposent sur des fondations maçonnées formant un petit muret tout autour du cloître.

226. Cette juxtaposition est encore visible dans l'engueulement du poteau d'angle et contre le corps sud où devait se trouver un autre pilier.

227. Nous ne savons pas comment ces deux pièces ont été assemblées, peut-être encore avec des clous.

est mouluré de trois tores. Quelques ais d'entrevous sont encore conservées entre celles-ci. Les incisions obliques pratiquées dans les solives montrent cependant qu'il en existait de chaque côté de la sablière, à l'intérieur et à l'extérieur de la galerie. À l'autre extrémité, les solives s'encastrent dans le parement du mur de la chapelle. Au-dessus, la sablière de chambrée, de faible section, montre le niveau originel du plancher de l'étage récemment renové; un effet décoratif a été recherché en taillant un chanfrein sur l'angle inférieur, marquant chaque intervalle entre les solives (fig. 14). C'est enfin sur cette pièce que prennent appui les trois poteaux servant de support à la sablière du toit. Comme les piliers du rez-de-chaussée, ils sont surmontés d'un sommier. Une poutre de faible section, clouée aux poteaux, sert d'appui au garde-corps à environ un mètre du plancher; elle a été moulurée d'un bandeau et d'un chanfrein comme un cordon de façade. Le hourdis situé au-dessous a été entièrement refait. Une légère encoche sous le cordon, ainsi que l'avancée de la sablière de chambrée, laisse penser cependant qu'une épaisse couche d'enduit recouvrait le hourdis, évitant ainsi la stagnation des eaux de pluie sur cette pièce de bois horizontale.

Cette galerie d'une extrême simplicité de structure se caractérise par l'absence de pièces obliques, en principe nécessaires au contreventement de l'ouvrage. En effet, on a pu constater que les pièces de bois se superposent et se juxtaposent, les modes d'assemblages visibles restant apparemment très sommaires. Malgré le peu d'informations qu'il a été possible de recueillir à ce sujet, il semble que le mode dominant soit celui de l'assemblage à mi-bois, visible à la liaison des poutres d'appui du garde-corps et des poteaux de l'étage. On peut imaginer aussi que les différentes pièces de la sablière de plancher s'assemblent de cette façon au-dessus des piliers d'angle. Elles sont en revanche simplement juxtaposées, « à cul nu », au-dessus des autres piliers, comme on peut le voir au sud, contre la façade de l'aile du XIX^e siècle (228). Les clous viennent en complément sous les sommiers pour assurer l'immobilité des pièces qu'ils supportent. On peut de même penser que, comme à la halle de Grenade-sur-Garonne, les lisses sont fixées aux sablières par des clous (229). Le système d'assemblage par engueulement est aussi utilisé à la halle de Grenade et sur des édifices plus tardifs, tel le Collège de Mirepoix à Toulouse (aujourd'hui détruit), et surtout dans les halles des XIV^e et XV^e siècles (230). Les enguelements des piliers de la halle de Beaumont-de-Lomagne sont sans doute les exemples les plus proches de ceux de la galerie du collège de Périgord, même si, des contrefiches lient dans tous les cas les sablières avec les piliers. On peut penser encore qu'un système de tenon était aménagé à l'intérieur des enguelements pour stabiliser les sommiers et éviter qu'ils ne portent trop sur les joues : un tel système est visible à la halle de Saint-Félix-

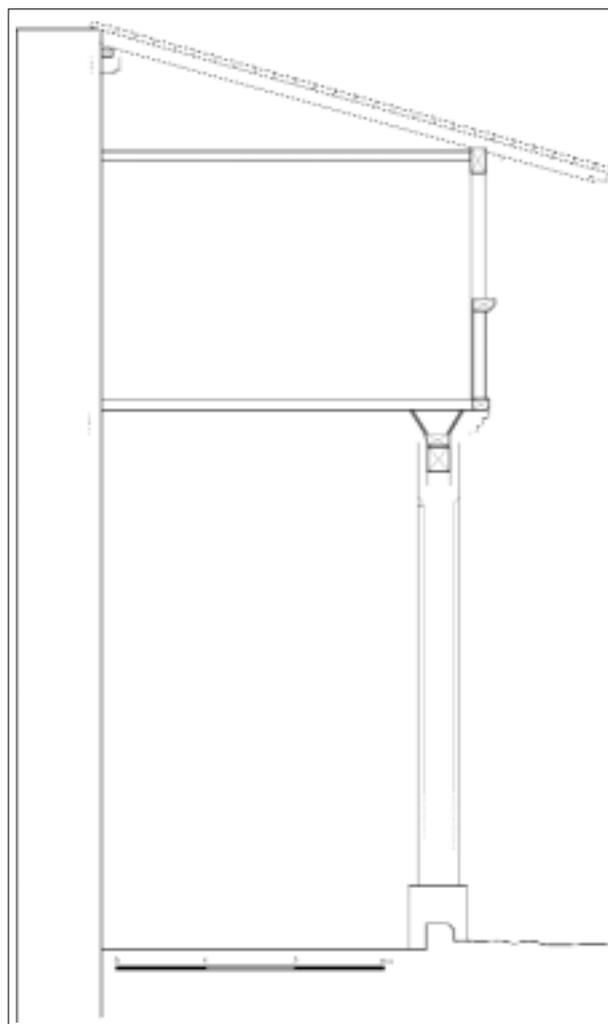


FIG. 15. COUPE SUR LA GALERIE OUEST DU CLOÎTRE. Relevé A.-L. Napoléone.

228. Contre ce mur se tenait un autre pilier qui a été ôté pour permettre la construction de la façade; les différentes pièces de la sablière, simplement juxtaposées, sont donc visibles (fig. 14).

229. Pierre CARCY, *Les travaux de charpente dans les halles : l'exemple de la halle de Grenade-sur-Garonne*, mémoire de maîtrise sous la direction de Nelly Pousthomis, Toulouse, 2001, p. 34.

230. Voir l'article d'Henri Pradalier sur le Collège de Mirepoix dans le catalogue d'exposition, *Toulouse, pages d'histoire, « les Toulousains de Toulouse » ont cent ans*, Toulouse, 2006.



FIG. 16. GALERIE OUEST DU CLOÎTRE: détail du sommet du pilier d'angle. Cliché A.-L. Napoléone.

Lauragais, où certains piliers restent aujourd'hui décoiffés (231). Enfin, ce sont également des tenons et des mortaises qui permettent l'assemblage des poteaux de l'étage de la galerie du collège de Périgord avec leur sommier respectif.

Il peut paraître surprenant que la galerie du collège de Périgord ait été conçue sans pièces obliques pour la contreventer, mais cela s'explique par la stabilité que l'ancrage des solives dans la maçonnerie confère à l'ouvrage. Le double engueulement prévu dans le pilier d'angle laisse penser d'ailleurs que l'une des sablières (voire les deux) se prolongeait sous la galerie pour venir également se ficher dans les murs (fig. 17). Cet aménagement aurait eu l'avantage de bien stabiliser la construction et d'offrir un appui aux solives disposées dans les angles. Malgré cela, le devis établi trois siècles et demi après sa construction montre que la structure menace de s'effondrer à certains endroits car la semelle de fondation des poteaux s'affaisse. En effet, en 1710, l'architecte Joseph Seguin signale que les planchers penchent du côté de la cour, trahissant le jeu subi par les pièces de bois. Il note par ailleurs que ce mouvement éprouve la flexibilité des poutres et constate les désordres qui en découlent au niveau de la toiture de la galerie (232). La technique d'édification de cette galerie reste particulièrement importante pour la connaissance de la construction en bois dans la région puisqu'elle est parfaitement datée (entre 1366 et 1368) et qu'elle s'inscrit dans une série d'édifices médiévaux méridionaux, dont trop peu hélas ont fait à ce jour l'objet d'une étude.

Bâtiments et programme

Chronologie du chantier d'après les comptes de 1365

Le chantier du collège dut commencer peu après l'acquisition des Hôtels de Guillaume de Saverdun et d'Adhémar Maurand achetés en août et septembre 1363. Jusqu'en avril 1365, c'est-à-dire pendant un an et demi environ, Frère Élie Raymond dirige les premiers travaux. De ceux-ci, nous n'avons aucun témoignage direct, mais Pierre du Four les évoque dans son journal. On peut donc attribuer à Élie l'aménagement de la chapelle dans l'aile ouest de l'Hôtel d'Adhémar Maurand et la construction des parties basses de sa façade sur rue. De la même façon, il entame à l'est la construction du *tinel* ou, plus précisément, d'une partie du mur donnant sur le cloître (fig. 3) (233).

En prenant la direction du chantier, en avril 1365, Pierre du Four pense achever les travaux de la chapelle et prévoit d'acquérir le bois nécessaire à la couverture (234). L'Hôtel de Jean de Capdenier est acheté en février 1366*. En septembre de la même année, on commence à creuser les fosses de fondation du muret servant de soubassement aux piliers du cloître, au bord des ailes nord et ouest (235). En même temps, Pierre du Four fait débiter la construction du

231. Cette halle a probablement été bâtie au xv^e siècle.

232. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 73 v^o.

233. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 9 v^o (samedi 26 avril 1365) : première mention de la chapelle, alors que Pierre du Four vient de prendre la direction du chantier, 27 r^o (mercredi 21 décembre 1366) : mise en place des croisées au-dessus de la chapelle, 36 r^o (lundi 20 septembre 1367) : mention du mur du *tinel* élevé sur le cloître par maître Élie Raymond.

234. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 9 v^o (mercredi 9 avril 1365).

235. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 23 r^o (mardi 1^{er} et jeudi 10 septembre 1366).

corps de bâtiment nord sur la profondeur de la parcelle de l'Hôtel de Jean de Capdenier (236). À la fin du mois de septembre et en octobre sont poursuivies les fondations de la galerie du cloître le long des ailes sud et est, cette dernière étant sans doute encore en partie occupée par l'Hôtel de Bon-Mancipe Maurand (237). L'Hôtel d'Aymeric de La Garrigue est alors acquis. Au début de l'hiver, les travaux sont encore en cours sur le bâtiment de la chapelle puisque des bois sont montés au-dessus de celle-ci pour la construction des fenêtres donnant sur la rue (238). Mais la chapelle proprement dite doit être achevée, car Pierre du Four pense à sa décoration et reçoit dès le mois de février 1367*, les pierres de Boussens destinées à la confection du tabernacle (239). Le 11 février, l'Hôtel de Bon-Mancipe Maurand est annexé au territoire du collège. En avril, on poursuit la construction des murs de l'aile nord, notamment à l'ouest, du côté de l'Hôtel de dame Germaine, mais aussi à l'est, où sont déjà construits les deux « arcs nouveaux » ouvrant sur le vestibule du grand escalier (240). En même temps, on s'affaire à l'entrée du collège en élevant les deux grands murs bordant le porche (241). À partir du mois de juillet, Pierre du Four reprend la construction du *tinel* entreprise par Élie Raymond. En octobre 1367, les fondations du grand escalier sont creusées, alors que l'on est toujours en train de bâtir l'aile nord qui doit l'abriter (242). En juillet 1368, on transporte des tuiles sur les galeries hautes : il est permis de supposer que l'on couvre les constructions neuves achevées, comme l'aile nord et les galeries (243). En novembre 1369, les derniers échafaudages sont retirés des parties hautes de l'escalier, qui doit être désormais achevé et utilisable (244). En mai 1370, Pierre du Four mentionne pour la première fois la « maison du bois », petite bâtisse en cours de construction élevée à l'écart, dans la partie est du jardin du collège et visiblement destinée à conserver le combustible (245). En octobre, le *tinel* n'est toujours pas achevé, mais on s'affaire à construire la cheminée ; le gros œuvre est donc sans doute terminé (246). Enfin, à partir du mois de février de l'année suivante, on commence à clôturer le jardin du collège en commençant par la partie est (247). Peu de temps après, la liaison entre

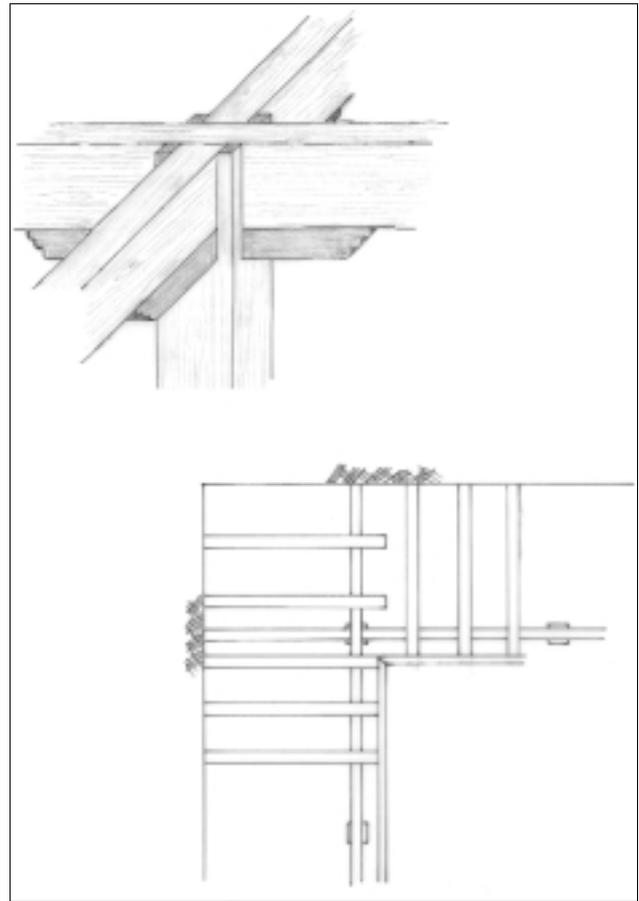


FIG. 17. CROISEMENT DES SABLÈRES au-dessus du pilier d'angle et disposition des solives de part et d'autre (hypothèses de restitution). Croquis Pierre Carcy.

236. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 23 v° (vendredi 18 septembre 1366).

237. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 23 v° (mardi 22 septembre 1366), 24 r° (jeudi 1^{er} et mardi 6 octobre 1366), 24 v° (jeudi 15 octobre 1366).

238. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 27 r° (décembre 1366), note en bas de page. Par ailleurs, dans les comptes de maçonnerie, Pierre du Four mentionne les travaux effectués à ce niveau « au-dessus du mur construit par maître Élie Raymond ». A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 79 v°.

239. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 28 r° (lundi 1^{er} février 1367).

240. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 31 v° (mercredi 7 avril 1367).

241. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 32 v° (mercredi 9 juin 1367).

242. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 37 r° (jeudi 15 octobre 1367).

243. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 44 v° (lundi 24 juillet 1368).

244. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 55 r° (lundi 19 novembre 1369).

245. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 58 v° (vendredi 17 avril 1370: *domus in qua custodiuntur ligna*).

246. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 63 r° (jeudi 24 octobre 1370).

247. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 65 v° (lundi 17 février 1371*).

le cloître et la partie orientale du jardin est établie, grâce à la construction d'un couloir séparant le *tincl* de l'ancienne réserve de Guillaume de Saverdun (248).

Programmes et fonctions des bâtiments du collège

Le gros œuvre des travaux semble donc achevé en octobre 1371 lorsque Pierre du Four cesse de tenir le compte des activités de la main-d'œuvre non qualifiée. Le collège paraît donc désormais habitable. L'affectation très précise de certains lieux dont il est fait mention dans les comptes laisse même penser que les bâtiments pouvaient déjà être en fonction avant cette date.

Comme l'illustrent bien les plans du XVIII^e siècle, le collège de Périgord comprend à cette époque quatre ailes d'un étage disposées autour d'une cour de forme légèrement trapézoïdale (fig. 18 et 19). Quelques vestiges, et les informations fournies par les comptes, montrent que l'édifice est constitué pour plus de la moitié de morceaux de maçonneries en remploi provenant des Hôtels qui s'élevaient dans le moulon. Ainsi, nous savons que l'Hôtel d'Adhémar Maurand a été conservé pour constituer l'aile sud et une partie de l'aile ouest, à l'exception du mur de la chapelle rebâti côté rue. De la même façon, le mur de la réserve de l'Hôtel de Capdenier a été gardé sur la cour de cette aile alors que sa tourelle marquait l'angle avec le corps de bâtiment nord. De ce côté, tous les murs semblent avoir été construits de neuf, mais on sait que dans l'aile est subsistent au moins une partie de la tourelle de Bon-Mancipe Maurand et les murs d'une ancienne réserve ayant dépendu de l'Hôtel de Guillaume de Saverdun, sans qu'il soit possible de les localiser avec précision. Bien entendu, les comptes de maçonnerie montrent que ces vestiges ont été restaurés et réaménagés (249). La régularité du plan final suppose cependant l'exécution d'un projet avant travaux tenant compte de la disposition des vestiges existants, que les textes n'évoquent pourtant à aucun moment.

Le devis de 1710 rédigé par l'architecte Joseph Seguin et son illustration par les plans de Delaroque dressés en 1753 restent les documents les plus précis permettant de se faire une idée de l'état du collège et de son programme (fig. 18 et 19). Bien sûr, en l'espace de 350 ans, les bâtiments ont pu être modifiés : il est donc nécessaire de confronter ces sources, quand cela est possible, aux informations fournies par les comptes de 1365.

L'entrée du collège se trouvait à l'extrémité nord de l'aile ouest longeant la rue du Taur (fig. 18). Elle s'ouvrait sous un grand arc brisé, bâti en brique, dont la « grande » clé de pierre était gravée aux armes du cardinal de Périgord (250). Selon les indications données par les comptes de 1365, le vantail du « grand portail » était muni d'un guichet fermant à clé. En 1710, il est question d'une serrure et d'une barre traversière pour bloquer la porte ouvrant sur la rue (251). Mais l'entrée se poursuivait par un porche de même largeur, pavé de galets, qui s'achevait par un nouvel arc donnant directement sur la cour ; celui-ci était également muni de battants en pin qui, selon le devis du XVIII^e siècle, étaient percés d'un guichet (252). On peut donc se demander s'il s'agit là des vantaux mentionnés par Pierre du Four.

En entrant dans le cloître, à droite du porche, se développe l'aile ouest toujours conservée (fig. 1 et 18). La première pièce est appelée vestibule par Joseph Seguin, car elle contient un petit escalier desservant les tribunes et donne directement accès à la chapelle voisine (253). L'observation des vestiges montre que cette tribune, ainsi que la porte percée vers le sanctuaire, est un aménagement du XVII^e siècle. Cette pièce est en fait le seul vestige de l'Hôtel de Jean de Capdenier, avec les caves situées en dessous, et c'est sous l'appellation de « réserve du seigneur de Pechbonnieu » qu'elle est désignée dans les comptes de 1365. En observant le niveau en sous-sol, on voit clairement le remploi des deux murs sud et est (fig. 4), et les reprises effectuées en avril 1366 pour remonter le mur de façade sur rue, dans le prolongement de celui de la chapelle (254). Ce mur est aminci à la base par trois arcs formerets sous lesquels ont été percées de petites baies en abat-jour aérant les caves (fig. 11, C). En fait, il se peut qu'un quatrième

248. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 66 v° (lundi 21 avril 1371).

249. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 79 r°-81 r°.

250. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 2 v°. Ce portail a été remplacé au début du XX^e siècle, alors que l'Université occupait les lieux, par celui que nous connaissons aujourd'hui. Comme la famille des comtes de Périgord, le cardinal portait des armes *de gueules à trois lions rampants d'or armés et couronnés d'azur* (*Gallia Christiana, qua series omnium Archiepiscoporum, Episcoporum et Abbatum Franciæ, vicinarumque dittonum [...] deducitur*, t. II, Paris, 1656, p. 316).

251. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 100 v° (comptes de serrurerie) ; 11 D 156, f. 2 v°.

252. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 2 v°.

253. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 4 r°.

254. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 19 v° (jeudi 21 mai 1366). Le pignon nord mitoyen de l'Hôtel de dame Germaine a également été refait. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 79 r° (comptes de maçonnerie).

arc ait été bâti au-delà du mur élevé lors des récents travaux à l'extrémité de l'aile ouest (255). Les murs du passage d'entrée, aujourd'hui disparus, étaient soutenus par des maçonneries dont une partie reste visible dans ce sous-sol ; il s'agit d'un mur percé de deux arcs permettant la circulation au niveau des caves, sans doute jusqu'à la salle basse de la tourelle de l'Hôtel de Jean de Capdenier, et que Pierre du Four appelle le « pont » (fig. 4, D) (256) ; l'obturation récente de cette partie des caves ne nous a pas permis d'observer la totalité de la structure ni de vérifier la conservation des parties basses de cette tourelle. On peut cependant noter que cette extrémité de l'aile ouest du collège était pourvue de caves qui ne se poursuivent pas au sud, sous la chapelle. Si l'on s'en tient au plan et aux descriptions du XVIII^e siècle, aucune ouverture sur la rue n'a été percée au rez-de-chaussée de ce « vestibule ». Pourtant, on aperçoit sur la façade les vestiges d'un encadrement de porte en arc brisé, dont la présence s'explique difficilement à côté d'un portail doté d'une fermeture renforcée (fig. 12, A). On est donc conduit à supposer que, lors de la reconstruction de la façade au XIV^e siècle, on a réutilisé des lambeaux de maçonneries de l'Hôtel de Jean de Capdenier, dont ces traces feraient partie. Côté cour, le mur en remploi de l'hôtel est en revanche clairement lisible, et les petites lancettes en plein cintre ouvrant sur la galerie ont été percées lors des travaux du collège (fig. 13, C) (257). C'est en revanche au XVII^e siècle qu'ont été aménagées les deux portes ouvrant sur le cloître, l'une d'elles ayant sans doute remplacé la porte médiévale mentionnée dans les comptes de 1365 (258).

Plus rien n'évoque aujourd'hui la chapelle médiévale du collège, et les derniers travaux n'ont pas permis l'observation minutieuse que l'on aurait souhaité faire sur toutes les maçonneries. Le parement, peu lisible de la façade sur rue, semble toutefois indiquer la présence de deux fenêtres ouvrant sur ce niveau de plain-pied : la première au sud, trapue sur ses courts piédroits, a été percée sous un arc en plein cintre tandis que la seconde, à l'autre extrémité, est une lancette dont l'arc brisé se devine sur le parement de brique (fig. 12, B et C). Au chapitre des fournitures de pierre et de son travail, Pierre du Four mentionne la confection d'un cadre pour un vitrage donnant sur la rue à côté de l'autel ; il est précisé par ailleurs que ce vitrage est soutenu par deux barres de fer (259). L'observation du plan Delaroque montre que ces jours, dont on devine les contours sur la façade, ne sont plus en fonction au XVIII^e siècle, alors que la porte ouvrant sur la rue est certainement celle qui fut percée au XVII^e siècle. Cette ouverture a remplacé la porte médiévale, dont le gâble en calcaire est toujours conservé et qui est mentionnée par Pierre du Four dans les comptes de la pierre (fig. 12, D) (260). Côté cour, le mur de la chapelle n'a pu être observé que sur sa moitié nord ; cette partie a livré cependant un grand portail dont l'arc en tiers-point est accentué par deux rouleaux de briques (fig. 13, D). En fait, dans les comptes de 1365, on trouve mention de deux portes ouvrant la chapelle sur le cloître, dont une située à l'extrémité de celle-ci, sans doute vers la grande tour. Le texte évoque également des fenêtres situées à côté de ces portes ; l'une d'elles était garnie d'un petit bloc de marbre encadrant un vitrage (261). À l'intérieur, la maçonnerie n'a pu être observée. Seuls sont apparus les vestiges d'un décor moderne peint sur enduit, semblant imiter le marbre, peut-être exécuté par Pierre Azéma en 1772 (262). Les comptes de maçonneries de 1365 mentionnent cependant une « armoire » murale située à côté de l'autel, munie de vantaux et d'une serrure (263). Il faut enfin ajouter le tabernacle, qui retient toute l'attention de Pierre du Four : en notant les commandes de blocs de calcaire qu'il effectue, il précise que celui-ci recevra la représentation de saint Front (264) ; une fois taillé, il le fait encasturer dans le mur, l'équipe d'une fermeture, et fait disposer une autre pierre au-dessus, sans doute également décorée (265). En 1710, aucun détail supplémentaire n'est donné par Joseph Seguin, qui estime la chapelle en bon état.

À l'angle des ailes ouest et sud se trouve la tour de l'Hôtel d'Adhémar Maurand, dont, selon les sources du XVIII^e siècle, le rez-de-chaussée sert de sacristie ; un passage a d'ailleurs été percé dans l'épaisse muraille pour mettre

255. La construction de ces arcs en même temps que les cintres qui ont servi à les élever. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 18 r^o (mercredi 8 avril 1366).

256. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 79 r^o (comptes de maçonnerie).

257. La reprise est bien visible à l'intérieur. Rappelons par ailleurs que ce mur était à l'origine un refend de l'Hôtel de Jean de Capdenier.

258. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 81 r^o (comptes de maçonnerie).

259. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 86 v^o (comptes pour la pierre) ; pour les barres de fer, voir f. 88 v^o (comptes pour le fer).

260. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 87 r^o.

261. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 81 r^o (comptes de maçonnerie), 87 r^o (comptes pour la pierre). La grande porte percée lors des derniers travaux a pu emporter les vestiges d'une fenêtre.

262. Voir le contrat, A.D. Haute-Garonne, 11 D 235.

263. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 88 v^o (comptes pour le fer).

264. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 86 v^o (comptes pour la pierre). Notons qu'un siècle après la fondation du collège, le 10 décembre 1464, l'évêque de Périgueux Élie concéda au collège toulousain des reliques de saint Front (A. D. Haute-Garonne, 11 D 158, n^o I, liasse 1, titre 8) qui furent mises dans la chapelle.

265. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 87 r^o (comptes pour la pierre).

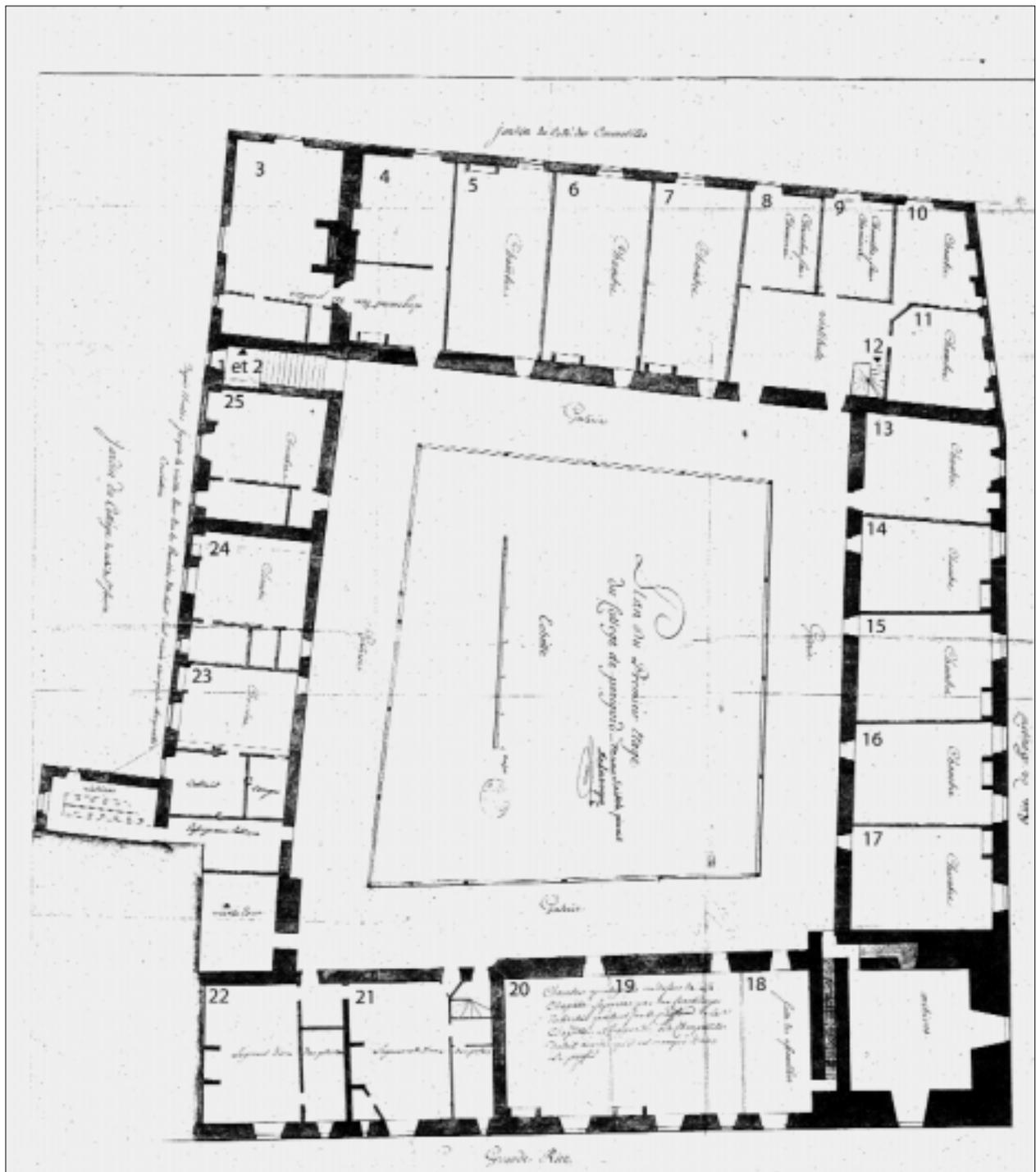


FIG. 19. PLAN DU PREMIER ÉTAGE DU COLLÈGE.
 Delaroque, 1753 (A.D. Hérault, C544, 2).

cette salle en communication avec la chapelle. Mais cette fonction de sacristie ne semblait pas s'imposer à la fin des travaux du collège puisque, dans les comptes de serrurerie, Pierre du Four mentionne la clé qu'il a fait faire pour cette salle où, précise-t-il, il renferme le blé (266). Il s'agit donc d'une salle de stockage disposée à la suite des autres salles de l'aile sud, dont la fonction de grenier est confirmée par la description de 1710 (267) ; cette fonction n'est cependant pas certaine pour la fin du XIV^e siècle, car les comptes n'évoquent que de façon vague les quatre « chambres basses » ouvrant sur le cloître et aménagées dans la réserve d'Adhémar Maurand (268). On peut voir en effet sur le plan Delaroque quatre salles se succédant au rez-de-chaussée. Joseph Seguin précise que le niveau de ce corps de bâtiment est légèrement surélevé par rapport à la galerie et il note aussi que de petites fenêtres garnies de grilles s'ouvrent au sud sur la rue de Périgord. Le plan montre enfin que de simples cloisons séparent ces greniers, « un corronnage de bois de sapin garni d'un torchis de terre » selon le témoignage de Seguin (269).

Les descriptions de l'aile orientale sont plus difficiles à faire correspondre avec les indications données par les comptes de 1365. Le devis de 1710 mentionne du sud au nord : une double réserve, le couloir reliant le cloître au jardin, le réfectoire divisé en deux pièces et la cuisine, description parfaitement illustrée par le plan (fig. 18) (270). Si le *tinell*, ou réfectoire, n'a sans doute pas bougé, des incertitudes demeurent quant à la cuisine. Très curieusement, il est dit dans les comptes que celle-ci donnait sur deux rues, ce qui laisse imaginer une configuration des lieux différente de celle que nous donne Delaroque en 1753 (271). On aurait pu penser alors qu'elle avait été installée dans l'ancienne réserve de Guillaume de Saverdun bordant au sud l'actuelle rue de Périgord, et une autre ruelle à l'est la séparant du jardin du vicomte de *Fiensaguello* (Fézensaguet ?) (272). La mention d'un guichet pour faire passer les plats évoquerait cependant deux espaces contigus, or le passage vers le jardin sépare cette réserve du *tinell* (273). La pièce désignée comme cuisine au XVIII^e siècle pouvait-elle donner sur deux rues avant la fin de la construction du collège ? On peut également faire l'hypothèse d'une cuisine occupant la partie sud de la salle attribuée au réfectoire. Dans un cas comme dans l'autre, il faut imaginer l'existence d'un réseau de ruelles s'insinuant dans le moulin entre les hôtels, que les bâtiments et jardins du collège ont dû absorber. D'autres lieux sont mentionnés dans cette zone : tout d'abord une réserve à vin (*penus in quo tenetur vinum pro tinello et botellaria*), la pièce dans laquelle est stocké le pain, près du puits (donc peut-être dans l'ancienne réserve de Guillaume de Saverdun), le garde-manger qui communique avec la cuisine, et la « chambre des malades » (*camera infirmorum*), au-dessus de la tourelle de Bon-Mancipe Maurand (donc peut-être en entresol ou à l'étage) (274). Non loin se trouve également la « maison du bois », où est stocké le combustible nécessaire à la cuisine et au chauffage (275). Au XVIII^e siècle, la cuisine située à l'angle de deux corps de bâtiment est ouverte par deux fenêtres garnies de grilles, orientées au nord et à l'est. Elle communique avec le *tinell* par une porte ; le guichet n'est ni mentionné, ni figuré par les plans. Elle est équipée d'« une grande cheminée de brique couverte d'un arceau en anse de panier » située à côté d'un évier et d'un potager. Il y a par ailleurs deux réduits, dont un occupé par des latrines, que l'on doit situer vers l'ouest, sous l'escalier (276). Les comptes de 1365 évoquent une cloison qui diviserait la cuisine en deux et dans laquelle fut percée une porte (277).

Le *tinell* ou réfectoire occupe la plus grande partie de l'aile est. Visiblement, une attention toute particulière est apportée à son architecture, notamment à la façade sur le cloître, qui fait face à l'entrée du collège. C'est ici en effet qu'ont été placées cinq des dix croisées de pierre mentionnées dans les comptes (278). En fait, quatre d'entre elles ouvrent le rez-de-chaussée du *tinell* sur la galerie, et la cinquième leur fait suite « dans la chambre voisine » (sans doute la réserve de Guillaume de Saverdun), au-delà du passage vers le jardin (279). Du bois est d'ailleurs commandé pour tailler quatre volets à chacune de ces fenêtres, que l'on prévoit de fixer par deux gonds (280). Malheureusement, aucune indication n'est donnée sur un éventuel vitrage. Sur ce mur déjà largement ouvert se trouvait également la porte permettant l'accès au *tinell* ; elle était vraisemblablement située près du passage vers le jardin, selon les

266. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 100 v°.

267. Voir plus haut la description de l'Hôtel d'Adhémar Maurand, et A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 5 r°-8 r°.

268. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 88 v° (comptes pour le fer).

269. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 8 r°.

270. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 9 r°-14 r°.

271. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 80 v° (comptes de maçonnerie).

272. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 66 r° (lundi 24 mars 1370*).

273. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 89 r° (comptes pour le fer).

274. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 80 r°-v° (comptes de maçonnerie).

275. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 80 v° (comptes de maçonnerie).

276. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 12 v°-13 r°.

277. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 80 v° (comptes de maçonnerie).

278. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 86 v° (comptes pour la pierre).

279. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 80 r° (comptes de maçonnerie).

280. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 94 v° (comptes pour le bois), 89 r° (comptes pour le fer).

indications de Pierre du Four (281). On sait également que deux fenêtres au moins, munies de grilles, ouvraient le réfectoire à l'arrière, sur le jardin (282). Ni le plan Delaroque, ni les descriptions de Seguin n'évoquent ces croisées au XVIII^e siècle : sans doute ont-elles été modernisées entre-temps. À l'intérieur se trouve une cheminée monumentale occupant tout le pignon nord, dont la construction est mentionnée à la fin du chantier (283). Au chapitre des comptes pour la pierre, on trouve mention d'un bloc faisant l'objet d'une taille, destiné à la cheminée (on peut penser qu'il s'agit de la pierre du contre-cœur) et de quatre pierres *gaffonières* garnies de gonds prévus pour la fermeture du foyer (284). En 1710, Joseph Seguin décrit une « grande cheminée de brique couverte d'un arceau en anse de panier » (285). A priori, cette forme étant absente du vocabulaire architectural médiéval, on pourrait penser que la cheminée a été refaite elle aussi, mais Joseph Seguin désigne peut-être par là l'arc segmentaire très surbaissé d'une cheminée gothique. Pierre du Four mentionne enfin la présence de deux armoires murales disposées de part et d'autre de la cheminée, également pourvues de gonds et de barres pour la fermeture (286).

À la suite de la cuisine, dans l'aile nord, se trouve le grand escalier menant à la galerie haute et aux chambres qu'elle dessert. En avril 1367, Pierre du Four évoque déjà le projet de sa construction, alors qu'on élève seulement les murs du corps de bâtiment nord (287). Le corridor dans lequel le degré est bâti s'ouvre sur le cloître par deux grands arcs, peut-être brisés ; l'observation du plan Delaroque laisse supposer qu'ils n'ont pas d'embrasure et que l'intrados est décoré de moulures. L'escalier, entièrement bâti en brique, se développe en deux volées droites et perpendiculaires, séparées par un petit palier dans l'angle nord-est. Il repose sur des arcs, ou « voûtes », et les marches sont recouvertes de « madriers de bois de chêne » (288). Il prend le jour par deux petites fenêtres garnies de grilles et de volets percées dans le mur nord (289). Sur ce même mur et au pied de l'escalier se trouve la porte d'accès au jardin, qui s'étend dans la partie septentrionale de la parcelle du collège, et pour laquelle est prévue une fermeture (290). À la suite de l'escalier, et en suivant la galerie vers l'ouest, on pénètre dans deux pièces, que les comptes mentionnent comme des « chambres basses », servant de grenier à bois et de cuisine au XVIII^e siècle (291). Seguin signale d'autre part trois fenêtres, dont une de grandes dimensions ouvrant la première salle au nord sur le jardin (292). Pierre du Four comptabilise également pour ces deux pièces trois jours munis de grilles et deux portes avec leur fermeture (293), mais les textes ne livrent malheureusement aucun indice susceptible de retrouver la fonction première de ces espaces. La tourelle de l'Hôtel dit de Pechbonnieu se trouve à la suite, faisant l'angle avec le porche d'entrée de l'aile ouest. Joseph Seguin ne décrit pas son niveau de plain-pied, et aucune indication de fonction n'est donnée par les comptes de 1365. On sait cependant par ceux-ci qu'une porte est percée « au pied » de la tourelle, dans la réserve où se trouve le « pont » du passage d'entrée, c'est-à-dire au niveau des caves, et que ses murs font l'objet de nombreuses reprises, ce que nous avons déjà noté (294). C'est à l'arrière de la tour et de la chambre voisine qu'a été creusée la grande fosse recevant les eaux usées des latrines situées à l'étage et que Pierre du Four appelle « tourelle des latrines » (295). À l'angle des corps de bâtiment nord et ouest a été ménagée une petite pièce donnant sur la rue du Taur, sur laquelle les textes ne fournissent aucune information ; seul Delaroque note sur son plan « Pièce inutile dont il convient de faire un logement pour le portier en détruisant le plancher qui est ruiné pour bâtir une voûte ». On peut supposer que la cave de la réserve de l'Hôtel de Jean de Capdenier s'étend jusqu'au-dessous de cette pièce ; il est d'ailleurs à noter que la nécessité de voûter cette réserve apparaît de façon récurrente dans les documents modernes, mais que ce voûtement n'a jamais été effectué (296).

281. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 80 r^o (comptes de maçonnerie).

282. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 89 r^o (comptes pour le fer).

283. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 63 r^o (jeudi 24 octobre 1370).

284. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 87 r^o (comptes pour la pierre), 89 r^o (comptes pour le fer).

285. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 12 r^o.

286. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 80 r^o (comptes de maçonnerie), 89 r^o (comptes pour le fer).

287. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 32 r^o (mercredi 14 avril 1367).

288. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 40 v^o (vendredi 3 mars 1368) pour les arcs de l'escalier (appelés « voûtes » f. 43 v^o, jeudi 1^{er} juin 1368) ; 11 D 156, f. 18 r^o-v^o pour la description de l'escalier. Les comptes pour le bois mentionnent 8 troncs commandés destinés, entre autres, à la couverture de ces marches : A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 94 v^o (comptes pour le bois). Sur cet ouvrage, voir Bruno TOLLON, « Le grand degré du collège de Périgord à Toulouse (1367) », *M.S.A.M.F.*, t. LX, Toulouse, 2000, p. 236-238.

289. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 18 v^o ; 11 D 16, f. 79 v^o (comptes de maçonnerie), 88 v^o (comptes pour le fer : mention des barres pour la grille et des gonds).

290. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 88 v^o (comptes pour le fer) : quatre gonds sont prévus pour la porte.

291. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 47 r^o (lundi 16 octobre 1368) ; 11 D 156, f. 14 v^o-15 r^o.

292. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 14 v^o.

293. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 79 v^o (comptes de maçonnerie), 88 r^o (comptes pour le fer).

294. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 79 r^o (comptes de maçonnerie) ; voir plus haut la description de cet hôtel.

295. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 81 r. (comptes de maçonnerie).

296. Voir en particulier A.N., S3253, « Devis du changement à faire aux planchers qui couvrent les caves qui sont établies à côté de l'entrée du collège » (28 avril 1784).

Au rez-de-chaussée, la galerie dégage environ 4 m pour la circulation le long des bâtiments, et le cloître semble vide. Deux canaux de plomb, dont un seul subsiste au XVIII^e siècle, récupèrent les eaux du cloître pour les conduire sous terre, sous la galerie est, et le long du mur du passage ouvrant sur le jardin où ces eaux sont libérées (297). Peu d'informations concernant les jardins ont pu d'ailleurs être réunies à partir des textes. Pendant les travaux, Pierre du Four envoie parfois des manœuvres « travailler la terre », et on peut croire qu'il était prévu de semer ou de planter assez vite. Par ailleurs, il semble que les treilles du verger d'Aymeric de La Garrigue aient été récupérées, restaurées et réinstallées dans le jardin du collège ; peut-être les arbres et autres plantes trouvés dans les vergers des hôtels ont-ils été conservés (298). Un document daté du 4 mars 1767 nous apprend qu'il existait un puits, peut-être celui d'une des grandes demeures du moulon (299). Enfin, ce jardin était clôturé par un mur de brique, dont la construction est évoquée en fin de chantier dans le journal de Pierre du Four (300).

Si le rez-de-chaussée est réservé au stockage et à la vie commune, l'étage regroupe de façon classique les chambres d'habitation (fig. 19). Sur celles-ci, Pierre du Four donne très peu de détails ; les documents du XVIII^e siècle restent donc les principales sources. Pour faciliter les descriptions livrées avec son devis, Joseph Seguin a numéroté les chambres de l'étage de 1 à 25, en suivant dans l'ordre les pièces des ailes est, sud, ouest et nord. Dans la majorité des cas, et comme le montre le plan Delaroque, elles sont simplement séparées l'une de l'autre par de fines cloisons de torchis.

Les deux premières chambres sont situées en entresol et sont accessibles à partir d'un corridor ouvrant sur le palier du grand escalier (fig. 19). Il s'agit de petites pièces d'environ 3 m sur 5. La première possède plusieurs cloisons en torchis et la seconde, selon le devis, est ouverte par une demi-croisée (301). Ce dernier détail pourrait plaider en faveur de l'ancienneté de cet entresol. Au débouché du grand escalier, la chambre n° 3, à l'angle des ailes nord et est, se distingue des autres par sa grande taille, la présence de deux croisées, une grande cheminée en brique couverte d'un linteau « en anse de panier » et un petit cabinet (302). Delaroque note sur son plan qu'il s'agit du « logement d'un des prêtres », ce qui explique peut-être ces particularités. Les aménagements peuvent sans doute dater du XIV^e siècle. Pour accéder à cette pièce, on doit passer par un vestibule desservant également la chambre n° 4, mais Seguin note que l'ancien passage se faisait par une porte ouvrant sur le palier, après les dernières marches de la seconde volée du grand degré, qui a été « murée avec du moellon de brique » (303). Les chambres 5, 6 et 7, toujours dans l'aile est, sont les prototypes du modèle d'habitation le plus fréquent (bien que la première soit plus petite), avec une porte sur la galerie, un jour sur le jardin ou la rue, une petite cheminée et un cabinet (parfois doté d'une ouverture) (304). Vers l'angle sud de cette aile, l'organisation des chambres est différente. En effet, la présence d'un escalier conduisant au niveau supérieur a imposé la création d'un vestibule desservant, outre cette petite vis, quatre pièces dont les dimensions sont réduites de moitié par rapport aux précédentes. Seule la chambre d'angle n° 10 est équipée d'un cabinet et d'une cheminée (305). Par ailleurs, celle qui porte le n° 9 s'ouvre à l'est par une fenêtre « garnie en croisée accoudoir » (306). Ce type de baie peut surprendre dans une chambre aux dimensions aussi restreintes. Ce détail, ainsi que les deux portes ouvrant sur le vestibule, trahit sans doute une réorganisation de l'espace dans cette partie de l'aile est. Le petit escalier en bois de sapin conduit à la chambre n° 12, vraisemblablement aménagée sous les combles. Il s'agit d'une petite pièce, de taille comparable à celle des chambres précédentes. Elle s'ouvre sur l'aile sud et n'est pas équipée d'aménagements de confort (307). Dans ses comptes pour le fer, Pierre du Four prévoit des gonds pour les 6 portes des chambres hautes situées au-dessus de la cuisine et du *tinel*, ainsi que 19 barres horizontales et 9 verticales pour chacune des 7 fenêtres qui les ouvrent. Si l'on tient compte

297. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 91 r° (comptes pour le plomb) ; 11 D 156, f. 10 v°. Delaroque note sur son plan : « Puisard pour recevoir les eaux de pluie » ; cela indique peut-être que le sol du cloître était pavé.

298. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 29 r° (vendredi 19 février 1367*).

299. A.D. Haute-Garonne, 11 D 235. Il est dit que ce puits dut être recouvert de bois car plusieurs personnes étaient tombées dedans.

300. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 65 v° (lundi 14 février 1371*).

301. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 21 r°-22 v°. Mesures de la chambre n° 1 : 4,70 m x 3,25 m ; de la chambre n° 2 : 4,95 m x 3,60 m ; de la demi-croisée : 1,70 m x 1,30 m.

302. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 23 r°-25 r°. Dimensions des croisées : 1,92 m x 1,44 m. Il semble que Delaroque ait représenté sur son plan les deux conduits superposés des foyers du rez-de-chaussée et de l'étage.

303. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 23 r°.

304. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 25 r°-32 r°.

305. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 32 v°-38 r°.

306. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 34 r°. Dimensions de la fenêtre : 1,70 m x 1,45 m ; elle est donc moins haute que les croisées de la chambre n° 3.

307. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 39 r°-v°.

de la porte murée de la pièce n° 3, le nombre d'ouvertures ne coïncide pas avec la représentation de Delaroque, ni avec les descriptions de Seguin, ce qui confirme au moins les modifications effectuées dans la partie sud de l'aile, qui ont pu aussi bien être plus étendues (308).

L'aile sud contient cinq chambres semblables, d'environ 6,50 mètres sur 4. Elles ont toutes une porte sur la galerie, une fenêtre sur la rue, une cheminée et un cabinet. La pièce n° 15 comprend en outre une armoire murale, et dans la chambre n° 13, Joseph Seguin signale une cheminée aménagée dans le trumeau d'une ancienne fenêtre. Ces deux détails évoquent peut-être les vestiges des aménagements de la salle de l'Hôtel d'Adhémar Maurand (309). Ici encore, les informations données par Pierre du Four ne correspondent pas. Il signale en effet la construction de quatre portes seulement pour ce niveau, et le confirme par la commande de gonds destinés à ces quatre fermetures (310). Force est de constater que l'étage de l'aile sud a été également modifié.

Le premier étage voûté de la tour de l'Hôtel d'Adhémar Maurand, faisant l'angle avec l'aile ouest, sert de salle d'archives au XVIII^e siècle (311). Dans ses comptes, Pierre du Four mentionne cette pièce qu'il fait notamment équiper d'une porte à serrure ; il l'appelle alors la « haute chambre voûtée », ce qui montre sans doute qu'aucune fonction particulière ne lui est encore attribuée (312). La salle voisine, dans l'aile ouest, se situe au-dessus de la chapelle et, selon les sources du XVIII^e siècle, elle a été divisée en trois pièces plus un couloir. Nous trouvons en premier lieu celle portant le n° 18 qui, selon Seguin, n'est pas une chambre mais une salle de réunion. Pour remplir cette fonction, les murs ont été recouverts de lambris de bois intégrant des sièges à hauts dossiers (313). Suivent, toujours au-dessus de la chapelle, un couloir avec un escalier conduisant au galetas, et aux commodités qui s'y trouvent, et les chambres 19 et 20 équipées d'un cabinet et d'une cheminée, l'une d'elles s'ouvrant sur la rue du Taur par une croisée de pierre (314). Nous avons sans doute ici une des cinq croisées mentionnées par Pierre du Four en 1365, et une seconde conservée plus au nord nous autorise à penser qu'elles étaient en fait réparties sur toute la façade de l'aile ouest, et non uniquement au-dessus de la chapelle comme le dit l'auteur du journal. Deux grandes chambres (« logements de prêtres » selon Delaroque) occupent le reste de l'aile, au-dessus de la réserve de l'Hôtel de Jean de Capdenier et du passage d'entrée. Elles sont équipées pour le confort et s'ouvrent sur la rue ; c'est la chambre n° 22 qui a conservé la deuxième croisée de pierre (315). Les informations concernant l'étage de cette aile au XIV^e siècle restent très maigres. Nous savons que Pierre du Four a fait faire dix croisées de pierre, dont cinq sont destinées à ouvrir le mur « au-dessus de la chapelle » (316). L'observation de la façade sur rue n'a révélé qu'une seule trace de ces ouvertures : un petit bloc de pierre qui devait faire corps avec une traverse dans un piédroit de brique, au-dessus de la réserve de l'Hôtel de Jean de Capdenier (fig. 12, E). On peut associer à ce vestige les quelques claveaux de brique situés au-dessus, subsistant de l'arc de décharge de la croisée. L'observation du parement intérieur aurait pu nous renseigner sur la taille et la répartition de ces croisées, mais cela n'a pu être fait lors des derniers travaux. De la même façon, une analyse complète du bâti de cette aile nous aurait renseignés sur l'organisation intérieure de ce corps de bâtiment, dont les sources médiévales ne font aucune mention. Ce qui est sûr en tout cas, c'est qu'une fois de plus l'état décrit au XVIII^e siècle n'est pas celui du Moyen Âge. En effet, les traces relevées sur la façade sur cour montrent de nombreuses modifications, opérées notamment au niveau des ouvertures (fig. 13). Malheureusement, la partie du mur correspondant aux pièces 18 et 19 n'est pas visible, mais au-delà apparaissent les portes des chambres 20, 21 et 22. En fait, la première a été détruite et rebouchée ; une autre a été percée à côté, sans doute lors des reprises du XIX^e siècle. Les deux autres apparaissent clairement dans la maçonnerie : il s'agit de petites portes à plate-bande percées vraisemblablement au XVII^e siècle (fig. 13, F). Enfin, quelques claveaux d'un couverture en arc très surbaissé subsistent de la dernière porte, cassée par un percement effectué lors des derniers travaux. Celle-ci n'est certainement pas médiévale. Que reste-t-il alors de l'état du XIV^e siècle ? L'analyse du lambeau de maçonnerie de la porte de la chambre 20 laisse penser qu'elle était peut-être authentique (fig. 13, H) (317). À côté, et au ras du sol de la galerie, apparaissent deux petites niches ou baies, bouchées, couvertes

308. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 89 r° (comptes pour le fer).

309. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 44 v° et 40 v°.

310. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 81 r° (comptes de maçonnerie), 89 r° (comptes pour le fer).

311. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 49 v°, 50 r°.

312. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 100 v° (comptes de serrurerie) ; Pierre du Four fait également mettre une serrure à la porte de l'escalier de la tour.

313. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 52 r°.

314. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 52 v°-55 v°.

315. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 56 r°-58 v°.

316. A.D. Haute-Garonne, 11 D 16, f. 86 v° (compte pour la pierre).

317. La maçonnerie est très proche de celle du mur élevé lors du chantier du collège : briques de remploi de 3 à 4,5 cm d'épaisseur, joints de 1 à 1,5 cm, mortier de pose constitué de terre cendreuse et mortier de joint composé de mortier de chaux grisâtre, riche en gravillons.

en bâtière et dont la fonction en ce lieu reste énigmatique (fig. 13, I). Enfin, une seconde porte médiévale a laissé sa trace entre celles qui ouvrent les pièces 21 et 22 (318). Il s'agit d'une large baie couverte d'un arc en plein cintre, la seule sans doute permettant l'accès à cette partie de l'aile située au-dessus de l'entrée du collège (fig. 13, G).

En empruntant l'aile nord après la chambre 22, on trouve en premier lieu la tourelle de l'Hôtel de Jean de Capdenier, considérablement reprise comme nous l'avons vu (fig. 19). Seguin décrit une pièce dont les murs sont en mauvais état, rendue de fait impraticable ; nous ne savons rien de son utilisation au XIV^e siècle (319). Suivent les latrines, placées au-dessus de la fosse, et accessibles à partir d'un vestibule ou couloir ouvrant sur la galerie ; elles sont disposées en batterie, à savoir sur deux rangées de cinq sièges (320). Pierre du Four les mentionne à de nombreuses reprises sans jamais donner de détails, sinon sur leur localisation : nous avons donc bien là les latrines du XIV^e siècle. L'organisation en batterie, connue au Moyen Âge, est notamment fréquente dans les grandes demeures (321). Suivent les chambres 23, 24 et 25, accessibles par la galerie et s'ouvrant au nord par des fenêtres (322). Elles sont toutes les trois équipées d'un cabinet et d'une cheminée. Dans la chambre 24, une croisée de bois a été conservée, ce qui trahit une fois encore la vaste campagne de reprises opérée au XVII^e siècle.

Si le rez-de-chaussée ne semble pas avoir été trop bouleversé en l'espace de trois siècles et demi, l'étage a en revanche fait l'objet de nombreuses modifications. Cela peut s'expliquer par l'évolution des exigences de confort, qui a certainement conduit à aménager des cheminées dans toutes les chambres et peut-être à modifier certaines portes et fenêtres. Du reste, ce niveau a pu être modifié facilement en fonction du nombre d'étudiants présents puisqu'il suffisait d'abattre les cloisons de torchis séparant les chambres et de rediviser l'espace à l'intérieur de chaque aile.

En ouvrant à nouveau le dossier de l'ancien Collège de Périgord, nous avons d'abord pu constater l'abondance des archives conservées, richesse que laissent déjà supposer les études anciennes et qui fait envisager de nouvelles recherches. La relecture des textes a permis de préciser les origines de cette maison d'accueil pour des étudiants pauvres de l'Université et d'en replacer l'institution dans le contexte des fondations que firent à Toulouse d'éminents personnages de la Cour des papes d'Avignon. Essayant ensuite de reconstituer la physionomie des bâtiments du Collège, nous avons pu retrouver les traces des hôtels partiellement détruits lors de son installation. Beaucoup de détails intéressants ont été recueillis sur ces habitations du bourg de Toulouse dans la seconde moitié du XIV^e siècle : vastes demeures comportant plusieurs corps de bâtiments, avec cour et jardin, appartenant à de grandes et anciennes familles visiblement appauvries. Parmi celles-ci, la famille Maurand, rendue célèbre par la répression anti-cathare dont l'un de ses membres fut victime à la fin du XII^e siècle, ainsi que par la grande tour découronnée de son hôtel urbain. C'était là encore l'occasion de préciser l'histoire de cette puissante lignée, qui fournit à la ville de nombreux capitouls durant tout le Moyen Âge ; grâce aux indications fournies par Pierre du Four dans ses comptes, l'image de son hôtel devient désormais beaucoup plus précise. Au total, l'analyse des documents d'archive et des vestiges architecturaux a permis de retracer de manière assez fine une décennie d'histoire et d'occupation du sol d'une petite zone du bourg. Il reste à regretter que le contexte des réaménagements récents n'ait pas permis une investigation archéologique plus complète (323).

318. Rappelons qu'entre les deux portes à plate-bande qui ouvrent sur la chambre 21 subsiste la trace d'une porte en arc brisé dont le seuil est plus bas, et qui correspond à l'état de l'Hôtel de Jean de Capdenier.

319. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 60 r^o-v^o.

320. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 61 r^o-v^o.

321. NAPOLÉONE 2002, p. 253.

322. A.D. Haute-Garonne, 11 D 156, f. 62 r^o-68 r^o.

323. Voir le dossier « L'ancien collège de Périgord victime du vandalisme officiel », *M.S.A.M.F.*, t. LXIII, Toulouse, 2003, p. 299-333.

ANNEXE

LES MAURAND CAPITULAIRES, CONSULS ET CAPITOULS DE 1184 À 1454

De 1184 à 1277, les nombres de la première colonne renvoient à la pagination de MUNDY 1997 (les dates sont celles des documents extrêmes). De 1284 à 1453, les nombres de la première colonne renvoient à la seconde pagination de LAFAILLE 1687 ; les dates sont celles données par le matricule des notaires jusqu'à 1294 [A.M. Toulouse, BB 104], puis à partir de 1295 la date de l'élection portée dans le premier *Livre des Histoires*, détruit dans sa presque totalité ; les pages mises entre parenthèses correspondent aux changements du nombre des capitouls. Les parties de ville ou les capitoulats sont indiqués entre crochets droits ; entre parenthèses figurent les localités dont les personnages possédaient la seigneurie.

391	1184 janvier-mai	Pierre	[Bourg]
392	1192 ou 1193 février et mars	Pierre	[Bourg]
393	1197 novembre - 1198 avril	Raymond Olruc	[Bourg] [Bourg]
394	1198 décembre - 1199 avril 12	Pierre	[Bourg]
394	1200 mars - 1201 mars	Raymond	[Bourg]
395	1201 août	Olruc Pierre	[Bourg] [Bourg]
399	1214 avril - 1215 avril	Pierre	
404	1230 août	Bon-Mancipe	[Bourg]
405	1231 août - 1232 janvier	Raymond, assesseur du comte Raymond VII	[Bourg]
405	1235 juin - 1238	Olruc (ou Bon-Mancipe ?) Maurand de Beaupuy, <i>alias</i> le Jeune	[Bourg] [Bourg]
406	1239 mars	Pierre Bon-Mancipe	[Bourg] [Bourg]
408	1245 janvier - 1246 novembre	Bon-Mancipe	[Bourg]
410	1251 mai - 1252 janvier	Maurand de Beaupuy Olruc	[Bourg] [Bourg]
414	1271 avril - 1272 juillet	Maurand de Beaupuy	Bourg
414	1272 septembre - 1273 juin	Raymond	[Bourg]
415	1277 avril - 1278 septembre	Raymond	[Bourg]
14	1284	Pierre	
16	1286	Étienne	[Bourg]
18	1289	Arnaud	
19	1294	Raymond	[Bourg]

(20-21)		Cité [6] [6 juin]	St-Pierre-des- Cuisines [1/6]	Lascrosses [2 juin]	Bourg [6] Arnaud-Bernard [3 juin]	Pouzonville [4 juin]	Matabiau [5 juin]
21	1295 septembre 4				Étienne		
24	1300 octobre 2				Étienne		
25	1302 mars 18	Raymond [Dalb.]			Bon-Mancipe		
36	1306 avril 17	Étienne [Daur.]			Olruc	Bon-Mancipe	
38	1307 mai 14	Raymond [Pier.]			Bon-Mancipe	Olruc	
39	1308 mai 19	Guillaume [Pier.]					
44	1313 juillet 22					Olruc (<i>Belveze</i>)	
47	1314 juillet 22				Olruc	Mancipe	
49	1315 juillet 22						
51							Bertrand
51	1317 août 21					Pierre (Pompignan)	
53	1318 octobre 8				Olruc (Valségur)		
53	1319 octobre 7					Olruc (<i>Belveze</i>)	
54	1320 octobre 12		Olruc (Beauzelle)				
55	1321 octobre 6				Bon-Mancipe (Gragnague)	Mancipe (Montrabé) Jean (Mons)	
57	1322 octobre 10				Olruc (Valségur)		
58	1323 octobre 9					Olruc (<i>Belveze</i>)	
61	1324 novembre 4					Mancipe Montrabé)	
64	1325 novembre 3					Bon-Mancipe	

64	1326 octobre 26	Olric (Beauzelle)	Jean	Olric (Valségur)	
		Cité [6]		Bon-Mancipe	Journal
		[6 juin]		Bourg [6]	
		S^t-Pierre-des-Cuisines [1/6]	Lascrosses [2 juin]	Arnaud-Bernard [3 juin]	Pouzonville [4 juin]
66	1327 octobre 25			Bon-Mancipe (Gragnague)	Journal
67	1328 octobre 23				Pompignan
68	1330 octobre 21			Olric (Valségur)	Pierre (coseign. Pompignan)
69	1331 octobre 27			Bertrand (Gragnague)	
72					
73	1332 février 2			Guillaume	Olric (<i>Belveze</i>) Mancipe, chevalier
(80)		Cité [8]		Bourg [4]	
		Daurade [1/8]	Saint-Barthélemy [6 août]	Saint-Julien [2 avril]	Saint-Sernin [3/4]
80	1336 avril 7				Pierre (Pompignan)
81	1337 avril 17				Maurand de Beaupuy
83	1338 avril 7				Maurand de Pompignan
84	1340 avril 7				Mancipe (Montrabé)
85	1342 juin 4				Pierre (<i>Belveze</i>)
85	1343 juin 4				Maurand (Bonrepos)
87	1345 juin 19			Raymond Athon (<i>Belveze</i>)	
88	1346 novemb. 1 ^{er}				Maurand de Pompignan, chevalier
91	1349 novemb. 21		Journal		Adhémar
95	1355 novemb. 21				Bon-Mancipe (Bonrepos)
96	1356 novemb. 19				Adhémar
98	1357 novemb. 21			Raymond	
99	1358 novemb. 21				Mancipe
105	1362 novemb. 21				[Bon-]Mancipe (Bonrepos)
106	1363 novemb. 21				Adhémar
108	1364 novemb. 21			Raymond Maurand de Mons	
137	1389 novemb. 28	Jean			
(144)		Cité [4, puis 5]		Bourg [2, puis 3]	
144	1390 janvier 9	Jean [La Daurade, Saint-Martin et Pont-Vieux]			
147	1392 juin 8			Embrin (Beaupuy) [Bourg] *	
(150)		Cité [5]		Bourg [3]	
153	1400 novemb. 28			Embrin [Le Taur]	
(154)		Cité [8]		Bourg [4]	
		La Daurade [1/8]	Saint-Barthélemy [6 août]	Saint-Sernin [3/4]	Le Taur [4/4]
161	1410 novemb. 28	Embrin (Beaupuy) *			
168	1416 novemb. 28				Étienne
168	1417 novemb. 28	Jean Embrin			
180	1422 novemb. 28		Raymond		
185	1424 novemb. 28	Embrin (Beaupuy)		Étienne	Étienne
192	1434 décemb. 25			Étienne *	
(194)		Cité [6]		Bourg [2]	
218	1453 novemb. 28				Raymond [Saint-Sernin et Taur]

* Embrin Maurand, seigneur de Beaupuy, portait en 1392-1393 et 1410-1411 un écu *échiqueté d'argent et de gueules de quatre tires*, et Étienne Maurand en 1434-1435 un *échiqueté d'or et de gueules*, « mais restauré » (Ernest ROSCHACH, « Les Douze Livres de l'Histoire de Toulouse [...] », *Toulouse* [...], Toulouse, 1887, p. 129-460; p. 423; IDEM, *Histoire graphique de l'ancienne Province de Languedoc*, Toulouse, 1905, p. 685, fig. 571).

Nota bene : Les travaux en cours de notre confrère François Bordes sur le premier *Livre des Histoires* (1295-1532) vont prochainement amener à préciser les indications fournies par les publications anciennes et reprises ici pour la période 1295-1454.